

Hubert, b 21.12.1629 La Chapelle-Godefroy, p  
 Hubert fils de † Martin TROTIN, m Barbe fille  
 de † Gabriel ARCELIN, ∞ à Jeanne GILLES  
 Edmée, ° ca 1636, ∞ 16.8.1671 Nogent/Seine<sup>79</sup> à  
 Nicolas POTOT, ° ca 1626

**B.1. Hubert**, maître charpentier de maisons à  
 Nogent/Seine, † et (†) 12.5.1679 Nogent/Seine<sup>80</sup>, ∞(1)  
 à Jeanne GILLES, ° ca 1628, (†) 17.4.1669  
 Nogent/Seine; ∞(2) 11.8.1669 Nogent/Seine<sup>81</sup> à Anne  
 PROTIN, ° ca 1644, fille de François P., manouvrier,  
 † /1669, et Catherine RICHARD, ∞(2) 19.11.1683  
 Nogent/Seine à Jacques COLLET

Jean-Hubert, b 14.5.1667 Nogent/Seine  
 Nicolas, ° 3.8.1673 Nogent/Seine, b le 6

## JUCHAT (voir DUCHAT)

## JUILLET

**A. Jean**, ∞ à Jeanne, ! en 1614

**B. Claude**, manouvrier à Avant-lès-Marcilly, †  
 6.12.1668 Avant-lès-Marcilly, (†) le 7, ∞ à Louette  
 CHARPANTIER, ° ca 1613, † 19.5.1703 Avant-lès-  
 Marcilly, (†) le 20<sup>82</sup>

Etienne, ne sait pas signer, ° ca 1645 Avant-lès-  
 Marcilly, † 23.3.1709 Avant-lès-Marcilly, (†) le  
 24, ∞ 9.11.1676 La Chapelle-Godefroy à Anne  
 GUICHART, ne sait pas signer, fille de Jean G.,  
 ne sait pas signer, et Marguerite CHAUMARD

Jacquette, ne sait pas signer, de Nogent/Seine, b  
 5.2.1654 Avant-lès-Marcilly, p Jacques  
 PARISOT, m Jacquette MOUCHIN, ∞ 1.7.1680  
 Avant-lès-Marcilly à Edmé BERTHELIN, ne sait  
 pas signer, fils de Jacques B., † /1680, et Edmée  
 CHOISELAT

Claude, b 4.9.1655 Avant-lès-Marcilly, p Claude  
 MASSEY, m Louise QUENTIN

Marthe, b 22.3.1657 Avant-lès-Marcilly, p  
 Guillaume MOUSARD, m Marthe TASSOT

Nicolas, b 5.2.1659 Avant-lès-Marcilly, p Edmé  
 ANGENOU..., m Jeanne QUENTIN, ∞  
 19.2.1685 Avant-lès-Marcilly à Nicole JOLLY,  
 fille de Claude J. et Edmée GENNERAT, † /  
 1685

79 Edmée JUBELOT, fille de feu Claude J.; témoins:  
 Hubert JUBELOT, m.e charpentier, frère

80 charpentier, âgé de 52 ans. Témoins: Anne PROTIN, sa  
 femme, Edmée JUBELOT, sa sœur, Edmé GILBERT

81 En présence de Jean ROUSSAT, laboureur à Saint-  
 Aubin, cousin dudit JUBELOT

82 Témoins: Estienne, Nicolas et Nicole JUILLIET,  
 demeurant à Avant, ne savent pas signer, ses enfants

# L

## LABLÉE

**A. Nicolas**, signe: Nicolas Lablée, jardinier au  
 Paraclet, domestique au couvent du Paraclet, ! en  
 1695-1696

## LADVOCAT

**A. Guillot**, à La Chapelle-Godefroy, (†) 8.9.1584 La  
 Chapelle-Godefroy, "na fait testament car il navoit  
 de quoy", ∞ à Nicole, (†) en 7.1583<sup>1</sup>

Marion, marraine à La Chapelle-Godefroy le  
 1.5.1580 d'une fille de Simon LE MERLE

Pierre, ∞ à Marion MARIME (?)

**A.1. Pierre**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ 12.2.1584 La  
 Chapelle-Godefroy à Marion MARIME (?), fille de  
 Pierre M., † /1584 et Nicole

**B. Jean**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Claudine  
 Marie, b 2.7.1584 La Chapelle-Godefroy, p Denis  
 MERCIER, m Marguerite épouse de Jeh.  
 SORTIN le jeune

## LALLEMENT

**A. Christophe**, ne sait pas signer, ! en 1566-1581, †  
 13.5.1582, (†) le 14, ∞ à Jeanne DESPENSIER, ! en  
 1582, † /1610

Christophe LALLEMENT paye sa contribution au  
 censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1566 et 1581.  
 Sa veuve paye en 1582 et son fils Jean en 1583<sup>2</sup>.

En 1574, Christophe LALLEMENT fait une  
 déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il

1 Son exécuteur testamentaire est Guillot LADVOCAT,  
 son époux

2 Xpofle LALEMENT paye censive à Saint-Aubin en  
 1566-1568, 1572-1581 et 1584 (!); sa veuve paye en 1582;  
 son fils Jehan LALLEMENT paye en 1583 [AD 10 - E\*  
 2881]

possède entre autre une maison à Courclain<sup>3, 4</sup>.

En 1582, Jeanne DESPENSIER, veuve de Christophe LALLEMENT, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin. Elle possède entre autre une maison à Courclain. En 1623, cette maison est reprise par Michel MERCIER de La Chapelle-Godefroy, Bon CLEREAU à cause de sa femme, Charles NUGAULT et Louis MERAT<sup>5, 6, 7</sup>.

En 1610, Guillaume DESQUAINS déclare au censier de Saint-Aubin le quart d'un héritage de feu Jeanne DESPENSIER épouse de Jean LALLEMENT, partagé

avec ses co-héritiers<sup>8</sup>.

Christophe LALLEMENT et Jeanne DESPENSIER sont les parents de:

Jean, parrain le 25.1.1573 à La Chapelle-Godefroy d'un fils de Jean DESPENSIER, ∞ à Barbe PINET

**A.1. Jean**, ! en 1583, ∞ à Barbe PINET, fille de François P.

En 1582, Jean LALLEMENT paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour sa femme Barbe PINET. Il signe "Jehan Lallement"<sup>9</sup>.

3 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 16.6.1574 de Cretoffle LALLEMENT, qui ne sait pas signer, pour:

- un arpent de terre et accin où il y a sa maison à Corclain entre Leleu LE MADRE et Gabriel TRUCHON, la voie commune et plusieurs
- un quartier de terre ou environ, un peu au dessus dudit accin, entre Jehan DESPENSIER et -, les terres Saint Pere et les hoirs Jeh. GALLOIS dit Bruant
- un quartier de terre aux Gravates, entre Nicollas GALLOIS et Jehan DESPENSIER, Jeh. SOMILLON et -
- trois quartiers de terre près le chemin de Latree, entre Martin TROTIN et le chemin qui dévalle à Corclain, le chemin de Latree et Cretoffle MARLIN
- demi-arpent de terre ou environ près du chemin de Latree, entre Madallenne SOMILLON et -, le chemin de Latree et -
- demi-arpent de terre au dessus de Corclain, entre Michel MERSIER et Pierre SIMON, les terres Saint Pere et Pierre SIMON
- demi-arpent de terre près de la grosse pierre, entre Michel MERSIER et Laurent (Leleu, barré) LE MADRE, la pasture grasse et le chemin qui va aux vignes de la Chapelle
- demi-arpent de terre au dessus de la grosse pierre, entre Nicollas GALLOIS et les P.in ALLES, le chemin qui va de la Chapelle à Saint-Aubin et les terres de l'église de Saint-Aubin
- un autre demi-arpent de terre entre Nicollas GALLOIS et le même, le chemin de la venerie et les terres de l'église de Saint-Aubin
- un arpent de terre près des vignes de Saint-Aubin, entre Nicollas GALLOIS et Denis MERSIER, le chemin de Pons et les hoirs Claude DESCUNS
- un demi-arpent de terre au dessus de Corclain, entre Jacque BEGNOIS et -, le chemin des Hepierres et les terres Saint Pere de Pons
- un total de 6 arpents et 25 cordes de terre [AD 10 - E\* 2874]

4 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Xpofle LALLEMENT pour 11 articles dont une maison à Courclain entre Lesleu (Laurens) LE MADRE et Gabriel TRUCHON [AD 10 - E\* 2882]

5 Le 14.10.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclét pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jhanne DESPANTIER, veuve de feu Cristofle LALEMENT, déclare:

- une maison à Courclain, un accin contenant 1/2 arpent, entre ladite DESP. et Michel MERCIER, la rue commune et un petit chemin
- 1 quartier de terre au même lieu

➤ 1 quartier d'aulnois à Courclain

➤ 1/2 quartier d'aulnois au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

6 En 1575/1576, Jehanne DESPENCIER veuve de Xpofle LALEMENT déclare au censier de l'Abbaye du Paraclét:

- une maison et accin à Corclain contenant 1/2 arpent, entre ladite DESPENCIER et Michel MERCIER, la rue commune et les héritiers de Jehan DESPENCIER, en 1623 à Michel MERCIER
- 1 quartier de terre au même lieu
- 1 quartier d'aulnois à Corclain
- une petite portion d'aulnois contenant 1/2 quartier au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

7 Le 14.10.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclét, intervient Jehanne DESPENSIER veuve de feu Xpofle LALEMENT:

- pour une maison et accin à Courclain contenant 1/2 arpent, entre ladite et Michel MERCIER, la rue commune et un petit chemin (plus tard à Michel MERSSIER de La Chapelle)
- 1 quartier de terre au même lieu (plus tard à M. Bon CLEREAU à cause de sa femme)
- 1 quartier d'aulnois à Courclain (plus tard à Charle NUGAUD, seigneur de Saint-Aubin)
- 1/2 quartier d'aulnois au même lieu (plus tard à Loys MERAT)

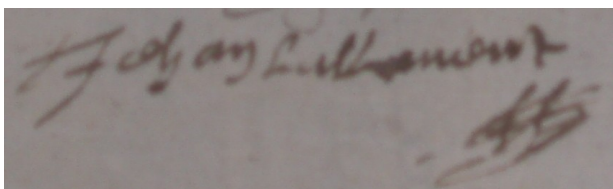
Est cité Jehan SOMMILLON, manouvrier, à cause de Claudine, sa femme [AD 10 - 24 H 93]

8 Déclaration du 24.10.1610 de Guillaume DESQUAINS pour:

- les maisons, granges, étables, cours et jardins ensemble avec Jehan GALLOYS, venus du décès et trépas de Nicolas GALLOYS
- 1/3 de chas de maison avec Laurens MASSEY
- 1/4 d'héritage de feu Jehanne DESPENCIER épouse de Jehan LALLEMENT avec ses co-héritiers
- pour un total de 55 arpents et 75 cordes de terre [AD 10 - E\* 2874]

9 Le 9.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclét, interviennent Jehan LALEMENT, qui signe "Jehan Lallement" avec paraphe, comme mari de Barbe PYNE, et François GALLOYS, qui signe "François Galloys co.e tuteur", comme tuteur et curateur de Marion, fille mineure des défunts François PYNE et Marguerite GALLOYS sa femme, pour:

- une maison, accin et pré à Saint-Aubin, rue au Rasle contenant 3 quartiers, entre ledit François GALLOYS et le pré et mesure de la cure de Saint-Aubin, la rivière d'Arduisson et ladite rue (plus tard, Samuel SIMOND



En 1583, Jean LALLEMENT paye censive à Saint-Aubin au lieu de la veuve de Christophe LALLEMENT, sa mère<sup>10</sup>.

Jean LALLEMENT et Barbe PINET sont les parents de:

Marion, b 12.6.1581, p Jean fils de Isaac GALLOYS l'aîné, m Marion fille de † François PINET

## LAMANT

**A. Pierre** dit Quoquenceau, ! en 1535

En 1535, dans la procédure d'une contestation au sujet du droit de chasse dans les garennes de Pont/Seine, le seigneur de Saint-Aubin prend fait et cause pour Pierre LAMANT dit Quoquenceau, prisonnier pour un délit<sup>11, 12</sup>.

tient) [AD 10 - 24 H 93]

10 Jehan LALLEMENT paye censive à Saint-Aubin au lieu de la veuve de Xpofle LALLEMENT sa mère en 1583 [AD 10 - E\* 2881]

11 Dans un acte du 2.4.1535, Laurent NUGAULT prend fait et cause pour Pierre LAMANT dit QUOQUENCEAU et Jehan MIGOURDIN le jeune, prisonniers pour un délit [AD 10 - E\* 2860]

12 Le 26.6.1535, Laurent NUGAULT, notaire et secrétaire du roi et Maître Guillaume BOUCHER, lieutenant général du bailliage de Sens, époux de Demoiselle Eugène NUGAULT, interviennent avec Jehan MIGOURDIN le jeune, en présence de Maître Laurens DE VIGNES, procureur au siège de Nogent, Maître George TIXERANT, praticien à Nogent. Sont appelés comme témoins: Gillet GILLOT, Jehan BOURIONNAY, Pierre GALLOYS, Jehan GALLOYS dict Monsieur, Jehan BRUN dict Corselle, Jehan DORY, Jehannet GALLOYS, Jacquin MERCIER, Pierre DORY, Michel BENOIST, Jehan SYMON, Denis MARATTE, Jehan POPILLART l'aîné, Denis POUPILLARD, Pierre SOMILLON, Jehan VOITERIN, Mathelin CORONNYAU, Estienne BOURIONNAY, Félyсот DAOUST, Jehan GOBINET l'aîné, Denis VOTON, Jehan ...ORNUOT, Jehan ...MYM l'aîné, Colin FAYSTRE; Thomas CHAPPELAIN l'aîné et George DILIGENT, absents.

Mention de Jehan PILLAVOYNE le jeune, hôtelier et marchand demeurant à Nogent, Jehan DE RANC, seigneur de Bonpas et de Saint-Aubin, Jehan DALICHAMPT.

Jehan MIGOURDIN le jeune et Pierre LAMANT dit Quoquenceau sont prisonniers.

Les témoins sont:

- Colin FAYSTRE à Nogent
- Guillot GILLETTE, Mathurin CORONNEAU et Estienne BOURIONNAY à Quincey
- Félyсот DAOUST à Nogent
- Denis VOSTON et Jehan ...ORNUOT à Marnay
- Jehan BOURIONNAY, Jehan GALLOYS dit Monsieur,

## LAMBERT

**A. Gérard**, vigneron, manouvrier, ! en 1652, (†) 16.10.1661, ∞ à Simone DUPORT ou CONTOISE, † / 1686

En 1652, Gérard LAMBERT, manouvrier à Saint-Aubin, prend de François DESQUAINS le bail d'une maison à Saint-Aubin<sup>13</sup>.

Gérard LAMBERT et Simone DUPORT sont les parents de:

Pierre, signe: P Lambert avec paraphe, charron, demeurant à Romilly/Seine, b 22.10.1647, p Honneste Pierre fils de † M.e Jean BARDY, m Damoiselle Jeanne LAURENCEAU, fille du con.er du Roy et esleu en l'élection de Nogent sur Seine, cm 11.8.1672<sup>14</sup> à Catherine FEBURE, ∞(1) à Gabriel CHERAULT

Claude (M), b 21.3.1651, p Claude DUCHESNE, m Jeanne SIMON

François, b 14.9.1653, p François BARDY, m Jeanne COLLINET, ∞ à Gillette VERNIER

Michel, b 6.8.1656, p Michel ANCEAU, m Anne T...LIER

Scholastique, b 3.1.1658, p Honora. Hoe. Claude BAUDELOT, m Hone. Fille Scolastiq. BARDY

**A.1. François**, signe: F Lambert avec paraphe, charpentier, ∞ 25.11.1686 à Gillette VERNIER, ne sait pas signer, ° ca 1664, fille de Gervais V., † /1686 et Marie GILLOPPÉ

En 1690<sup>15</sup> et 1691<sup>16</sup>, François LAMBERT, charpentier à Saint-Aubin intervient dans deux contrats notariés. Il signe "F Lambert" avec paraphe.

François LAMBERT et Gillette VERNIER sont les

Jehan DORY, Pierre DORY, Michel BENOIST, Jehan SYMON, Denis MAROTTE, Jehan POPILLART, Denis POPILLART, Pierre SOMILLON, George DILLIGENT, Jehan VOITTERIN et Pierre GALLOYS à Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2813]

13 Le 14.7.1652, Gérard LAMBERT, man. à Saint-Aubin, prend de François DESQUAINS, charpentier à Quincey (signe "F Desquain" avec paraphe) le bail d'une maison à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/14]

14 Le 11.8.1672, contrat de mariage entre Pierre LAMBERT, charron à Romilly, fils de feu Gérard L., manouvrier à Saint-Aubin, assisté de sa mère, et Catherine FEBURE, veuve de Gabriel CHERAULT, charron demeurant à Romilly, assistée de Maître Jean COIGNARD, agent des affaires de Madame l'abbesse du Paraclet. L'acte est signé "P Lambert" avec paraphe, "Coignard" [AD 10 - 2E 66/24]

15 Le 4.3.1690, François LAMBERT et François DANGLURE, charpentiers à Saint-Aubin, et Simon MASSON, couvreur à Nogent/Seine, font un marché avec Simon PARISOT, écuyer, seigneur de Nozeaux, pour des travaux de réparations. Ils signent "F Lambert" avec paraphe, "F Danglure" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/30]

16 19.4.1691, François LAMBERT, charpentier à Nogent/Seine, intervient dans un contrat. Il signe "F Lambert" [AD 10 - 2E 66/31]

parents de:

Pierre, ° 19.10.1687, b le 20, p Pierre LAMBERT, charon, dem. à Romilly, m Edmée VERNIER, de Fontaine-Mascon, sa tante

Barbe, ° & b 22.2.1689, p Jacques LEMBERT, cordonnier, de St Laurent de Nogent, signe: Jacques Lember, m Barbe LEMBERT, de St Laurent de Nogent, ne sait pas signer

Edmée, ° 12.9.1690, b le 13, p Estienne BAZIN, marechal, signe: Estienne Bazin, m Edmée VAILLANT

**B. Edmé**, charron, demeurant à L'Ailly, diocèse de Sens, † /1693, ∞ à Edmée VALÉE, ne sait pas signer, "ladite est maintenant de cette paroisse", ! en 1693

## LAMY

**A. Bertaut**, ! en 1396

En 1396 (ou 1516 !), Bertaut LAMY et Colin, son fils, prennent le bail d'une maison à La Chaulme<sup>17, 18</sup>.

Bertaut LAMY est le père de:

Colin, ! en 1396

## LANDRY

**A. Jean**, Messire, ! en 1565-1574, † 1574/1578

Messire Jean LANDRY paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1565 à 1574. Les religieuses payent pour lui en 1575 et 1576, ses héritiers en 1578<sup>19</sup>.

## LANGARD

**A. Jean**, ne sait pas signer, meunier du moulin du Paraclet, ! en 1598-1603, † 1603/1604, ∞ à Catherine

En 1591, Jean LANGARD fait partie des habitants de Saint-Aubin qui comparaissent dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts de Nogent/Seine<sup>20</sup>.

17 Le 1.8.1516, bail par les religieuses du Paraclet à Bertaut LAMY, pour sa vie et celle de son fils Colin, d'une maison, accin et pourpris appelé La Chaulme avec une pièce de terre au finage de Saint-Aubin au lieudit Baulé [AD 10 - 24 H 93]

18 Le 1.8.1396, Berthault LAMY, demeurant à La Chaulme, prend à titre d'acensement de l'Abbaye du Paraclet, pour sa vie et celle de son fils Colin, une maison, accin, pourpris à La Chaulme, plus une terre voisine de Jehan LE ROUSSAT [AD 10 - 24 H 118]

19 Messire Jehan LANDRY paye censive à Saint-Aubin pour sa vigne en 1565; il paye en 1566-1569, 1571, 1573-1574; les religieuses payent pour lui en 1575-1576; ses hoirs payent en 1578 [AD 10 - E\* 2881]

20 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour Saint-Aubin: Nicolas PILLAVOYNE, Nicolas FONTAT, Jehan HUCGUENIN, Jehan LORMIER, Hilaire DESQUINS, Edmé LA... (LAUNAY ?), Jehan LANGAR, Estienne COLAS, François GALLOYS l'aîné, Pierre JULLOT, Simon

En 1598, Jean LANGARD, meunier au Paraclet, figure parmi les témoins assignés pour une enquête<sup>21</sup>.

En 1598, Jean LANGARD, meunier, et Catherine, sa femme, sont poursuivis par Nicolas DUPOING. Olivier, serviteur de Jean LANGARD, sa femme et ses deux valets, auraient par force oté les grains de Nicolas DUPOING et l'auraient frappé de coups de bâton<sup>22</sup>.

En 1601, Jean LANGARD, meunier, comparaît comme défendeur dans une procédure<sup>23, 24</sup>.

En 1602, Jean LANGARD, meunier au moulin du Paraclet, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de vignes à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer<sup>25</sup>.

Jehan LANGARD paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1603 comme détenteur de 2 maisons dépendant du fief de Courmont. Jehan GIRARD paye à cause d'une maison et d'une mesure dépendant de Cormont qui fut à feu LANGARD en 1604 et 1606; la veuve de Nicolas CONCOMBRE paye pour la maison à Cormont qui fut à feu Jean LANGARD et sa femme en 1604<sup>26</sup>.

JULLOT, Jehan MAROTTE, Germain VOITURIN [AD 10 - E\* 2801]

21 Le 24.11.1598, Jean LANGART, meunier au Paraclet figure parmi les témoins assignés pour une enquête [AD 10 - E\* 3031]

22 Le 11.4.1598, Nicolas DU POING demeurant à Quincey, dit que le 9 du mois, alors qu'il venait de Nogent à Quincey, près du moulin du Paraclet, vint à lui Olivier, serviteur du meunier du moulin, puis le meunier et sa femme avec autres de leurs valets, lui aurait par force oté ses grains et frappé de coups de bâton.

Les 17 & 18.4.1598, requête de Nicollas DUPOING contre Jehan LANGARD, meunier du moulin à eau, Catherine sa femme, Ollivier et ses autres serviteurs.

Le 18.4.1598 comparaît Jehan LANGART meunier du moulin [AD 10 - 24 H 94]

23 Les 16.6.1601 et 11.7.1601 comparaissent François DE FLAY et Jehan LANGARD, meunier, défendeur dans une procédure [AD 10 - E\* 2810]

24 Le 29.3.1601, assignation en complainte donnée au Seigneur NUGAULT par les dames du Paraclet à l'occasion d'une prise faite sur les ordres dudit NUGAULT d'une bête chargée de farine qui n'avait pas été moulue au moulin de Cormont. Sont cités:

➤ Jehan LANGARD, meunier du Paraclet, qui fut saisi  
➤ Jehan ANCEAU, substitut du procureur fiscal de Saint-Aubin, qui a fait la saisie [AD 10 - E\* 2873]

25 Le 25.10.1602, Jehan LANGARD, meunier du moulin du Paraclet, prend à titre de rente foncière emphytéotique des religieuses du Paraclet, 1 arpent de terre à Pothière, et s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

26 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Jehan LANGEARD paye comme détenteur de 2 maisons dépendant du fief de Courmont en 1603; Jehan GIRARD paye à cause d'une maison (et d'une mesure) dépendant de Cormont qui fut à feu LANGEARD en 1604 et 1606; la veuve Nicolas CONCOMBRE pour la maison qui fut à feu Jehan LANGEARD et sa femme (Cormont) en 1604 [AD 10 - E\* 2883]



Jean LANGARD et Catherine sont les parents de:  
Paquet, b 9.3.1588, p Christophore MERLIN et  
Pasquier GRILLAT, m Lupienne fille de Nicolas  
ROSÉ

## LANGÉ

Famille originaire de Gélannes.

**A. Lupien**, (†) 25.10.1660 Gélannes, ∞ /1646 à Jeanne  
ALAIS, (†) 9.4.1671 Gélannes, morte en bonne  
chrétienne

Paquette, ne sait pas signer, ° ca 1647 Gélannes, ∞  
8.11.1677 à François BLANCHARD<sup>27</sup>, ne sait pas  
signer, vigneron, manouvrier, ° ca 1655, fils  
d'Antoine B., † /1677, et Noëlle COLLOT, ∞(2)  
3.11.1701 à Edmée VIGNEY (ou RIGNEY), ne  
sait pas signer, ∞(1) à Nicolas DAOUT,  
manouvrier, de Quincey

Laurent, ne sait pas signer, manouvrier, ° ca 1641,  
∞ 26.2.1669 Gélannes à Marie CARRÉE, ° ca  
1645, fille de Jean C. et Thomasse MUGO

Jeanne, ne sait pas signer

Hélène, b 18.11.1646 Gélannes, m Helaine  
CADET, m Hilaire GROMARD

Brice, b 1.7.1648 Gélannes, p Brice GROSMARD,  
m Quentine ALLAIS

Claude (F), b 12.1.1651 Gélannes, m Claude  
HARDIT, p Denis PAIOT

Marie, b 24.?.1653 Gélannes, m Marie  
PERCOLLET, p Jean VOYSIN

**B. Edmé**, laboureur à La Chapelle-Godefroy,  
receveur de la terre de La Chapelle-Godefroy,  
receveur et fermier en partie de la terre de la  
Crouillère, ° ca 1633, † 10.9.1693 La Chapelle-  
Godefroy, (†) 11<sup>28</sup>, ∞ à Catherine MEUSNIER, ! en  
1694

En 1692, Etienne MAUCLERC, fait don de terres à  
Fontaine-Mâcon à Edmé fils d'Edmé LANGE,  
laboureur à La Chapelle-Godefroy, et Anne LANGE,  
femme de Claude CARIN, maître boucher à  
Nogent/Seine. L'acte est signé "Edmé Lange" avec  
paraphe<sup>29</sup>.

En 1694, Catherine MEUSNIER, veuve d'Edmé  
LANGE, receveur de la terre de La Chapelle-  
Godefroy, reçoit 40 livres d'Edmé SORTIN. Leur fils

Edmé LANGE est cité dans l'acte<sup>30</sup>.

Edmé LANGE et Catherine MEUSNIER sont les  
parents de:

Edmé, ∞ Marie CHAMBRILLON

**B.1. Edmé**, signe: Edmé Lange avec paraphe,  
laboureur à La Chapelle-Godefroy, ! en 1692-1698, ∞  
7.2.1695 La Chapelle-Godefroy<sup>31</sup> à Marie  
CHAMBRILLON, fille de Claude C., ne sait pas  
signer, et Marie BOSSUAT, ne sait pas signer

En 1698, Edmé LANGE, laboureur à La Chapelle-  
Godefroy, vend des terres à La Chapelle-Godefroy et  
Saint-Aubin. Il signe "Edmé Lange" avec paraphe<sup>32</sup>.

En 1698, Edmé LANGE, laboureur à La Chapelle-  
Godefroy, rétrocède toutes les terres qu'il tient de la  
fabrique à Antoine PARASTRE. Il signe "Edmé  
Lange" avec paraphe<sup>33</sup>.

Edmé LANGE et Marie CHAMBRILLON sont les  
parents de:

<sup>27</sup> Au mariage de leur fils François en 1707, Armand DE  
COURSEL, ne sait pas signer, est cité cousin germain et  
Simon GUINAND, signe "Simon Guinand", oncle de  
l'époux

<sup>28</sup> en présence de sa femme, ses enfants et amis

<sup>29</sup> Le 8.6.1692, Honorable Homme Estienne  
MAUCLERC, ci-devant marchand à Nogent, fait  
donation entre vifs à Edmé fils d'Edmé LANGE,  
laboureur à La Chapelle-Godefroy, et Anne LANGE,  
femme de Claude CARIN, maître boucher à Nogent, de 6  
quartiers de terre labourable à prendre en 3 arpents à  
Mâcon pour quelques petits services qu'ils lui ont rendus.  
L'acte est signé "Mauclerc" avec paraphe, "Edmé Lange"  
avec paraphe, et deux autres signatures "Lange" avec  
paraphe [AD 10 - 2E 66/31]

<sup>30</sup> Le 31.12.1694, Catherine MEUSNIER, veuve d'Edmé  
LANGE, receveur de la terre de La Chapelle-Godefroy  
déclare avoir reçu 40 livres d'Edmé SORTIN, manouvrier  
à La Chapelle-Godefroy, et François, son fils. Mention  
d'Edmé LANGE fils [AD 10 - 2E 66/32]

<sup>31</sup> publication des bans en cette paroisse et celle de St  
Martin de Pars sans empechem., avec certificat de S.r  
curé dud. lieu en date dudit jour signé Rochefort

<sup>32</sup> Les 27.7 et 3.8.1698, Edmé LANGE, qui signe "Edmé  
Lange" avec paraphe, laboureur à La Chapelle-Godefroy,  
vend des terres à La Chapelle-Godefroy et Saint-Aubin  
[AD 10 - 2E 66/35]

<sup>33</sup> Le 10.5.1698, Edmé LANGE, laboureur à La Chapelle-  
Godefroy, rétrocède toutes les terres qu'il tient de la  
fabrique à Anthoine PARASTRE, laboureur à La  
Chapelle-Godefroy. L'acte est signé "Edmé Lange" avec  
paraphe et "A Parastre" [AD 10 - 2E 66/35]

Marguerite Marie, ° 16.1.1696 La Chapelle-Godefroy, b le 17, p H. H. Nicolas THIVEAU, p.r et notaire au baillage de Nogent sur Seine, de la paroisse de Nogent sur Seine, signe, m Honeste Femme Marguerite LE FEBURE, de la paroisse de Nogent sur Seine, signe  
 Anne, ° & b 16.7.1697 La Chapelle-Godefroy, p Edmé VOISIN, ne sait pas signer, m Marguerite CHAMBRILLON, ne sait pas signer, y (†) 7.10.1697  
 Edmé, ° & b 19.6.1698 La Chapelle-Godefroy, p Edmé ROZÉ, ne sait pas signer, m Marie BOISSEAU, ne sait pas signer  
 Claude Louis, ° 3.4.1700 La Chapelle-Godefroy, b le 4, p Louis C... COURTOIS, signe, m Honeste Femme Claude BOULARD, signe

## LANGOT

**A. Paquet**, à La Chapelle-Godefroy, † /1627, ∞ à Jeanne BEAUFAICT, (†) 28.4.1627  
 sans doute Denis, b 1.8.1581 Nogent/Seine<sup>34</sup>  
 Marguerite, marraine à La Chapelle-Godefroy le 8.9.1614

### B. Jean

En 1626, Jean LANGOT, manouvrier à Villiers-aux-Choux, prend le bail d'une maison, étable et porcherie couverte de fer à Villiers-aux-Choux. Il ne sait pas signer<sup>35</sup>.

### A. (?) Paquet ou Jean

Jean LANGOT de Villiers-aux-Choux ou Paquet LANGOT de La Chapelle-Godefroy est le père de Germain, Louise et Louis LANGOT, demeurant à La-Chapelle-Godefroy et Villiers-aux-Choux, chacun détenteur d'un tiers d'une maison à La Chapelle-Godefroy en 1629<sup>36</sup>.

Germain, ∞ à Georgette TROTIN  
 Louise, ∞ à Quentin SURTIN  
 Louis, ∞ à Marie CHARETIER

**A.1. Germain**, Maître, signe: Germain Languot avec paraphe, vigneron, lieutenant en la justice de La Chapelle-Godefroy, † 31.10.1666 La Chapelle-Godefroy, ! en 1643-1645, (†) le 1.11, ∞ /1623 à Georgette TROTIN, † 19.10.1666 La Chapelle-Godefroy, (†) le 20, fille de Martin T. et Marie VOITRIN

En 1643, Germain LANGOT fait partie des habitants de La Chapelle-Godefroy qui comparaissent dans une procédure des eaux-et-forêts de Nogent/Seine<sup>37</sup>.

En 1645, Germain LANGOT, de La Chapelle-Godefroy, intervient comme expert en la justice et maîtrise des eaux-et-forêts<sup>38</sup>.

Germain LANGOT, lieutenant, est parrain à La Chapelle-Godefroy le 25.10.1648 d'un fils de Nicolas BILLOU et 30.5.1650 d'un fils de Sébastien SIROT.

Georgette TROTIN, épouse de Germain LANGOT, lieutenant, est marraine à La Chapelle-Godefroy le 16.11.1634 d'un fils d'Hubert TROTIN et le 27.8.1650 d'une fille de Jacques PANIER.

En 1659, Germain LANGOT, Jean GALLOIS, Jean LANGOT, vigneron à La-Chapelle-Godefroy, passent un marché pour le fauchage de prés. L'acte est signé "Germain Languot" avec paraphe<sup>39</sup>.

Germain LANGOT et Georgette TROTIN sont les parents de:

<sup>34</sup> A Nogent/Seine, b 1.8.1581 de Denis, fils de Pasq.t LANGUOT et Jehanne

<sup>35</sup> Le 16.6.1626, Jehan LANGOT, qui ne sait pas signer, manouvrier à Villiers-aux-Choux, prend de Maître Jacques BERTAULT, grenetier au grenier à sel de Nogent/Seine, le bail d'une maison, étable et "porcellerie" couverte de "feure" à Villiers-aux-Choux [AD 10 - 25 66/6]

<sup>36</sup> Le 5.3.1629, Louis LANGOT, laboureur, manouvrier demeurant à Villiers-aux-Choux, époux de Marie CHARETIER, vend à Germain LANGOT, vigneron à La Chapelle Saint-Michel, un tiers de maison, étable et grange couverts de paille à La Chapelle, suivant le lot de partage fait avec l'acheteur et Quentin SURTIN. L'acte est signé "Germain Languot" avec paraphe [AD 10 - 25 66/7]

<sup>37</sup> Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Germain LANGOT, Denys MOREAU, Michelle NODIN, Sébastien SABOT, Michelle AUBERT, Monsieur LARIBE et Monsieur RISSEY, curé de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E\* 2803]

<sup>38</sup> Le 17.7.1645, Germain LANGOT, Quentin SURTIN et Anthoine MOUCHIN demeurant à La Chapelle, interviennent comme experts en la justice et maîtrise des eaux et forêts [AD 10 - E\* 2811]

<sup>39</sup> Le 3.6.1659, Germain LANGOT, Jean GALLOIS, Jean LANGOT, vigneron à La-Chapelle-Godefroy, passent un marché avec Honorable Homme Pierre GROSORT, marchand receveur de la terre de Bernière, à propos du fauchage des prés. L'acte est signé "Germain Languot" avec paraphe [AD 10 - 25 66/16]

Marthe, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 3.5.1642, ∞ 4.7.1646 Saint-Loup-de-Buffigny à Edmé DRU, de Saint-Loup Martin, b 17.9.1623 La Chapelle-Godefroy, p Martin TROTIN, m Michel TROTIN, épouse de Jacques VALIAT

Jean, parrain à La Chapelle-Godefroy les 19.1.1652 et 24.3.1655, b 30.4.1634 La Chapelle-Godefroy, p Jean TROTIN, de ceste paroisse, ne sait pas signer, fils de Martin TROTIN, m Lupienne D'AOUST, de ceste paroisse, ne sait pas signer, épouse de Jean GEORGIN

Nicole, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 17.7.1663, (†) 26.5.1673 La Chapelle-Godefroy<sup>40</sup>

Charles, b 14.10.1637 La Chapelle-Godefroy, p Charle PILLAVEINE, m Edmée fille de † Michel MERCIER, lieuten. audict lieu

Perrette, b 1.9.1641 La Chapelle-Godefroy, p Guillaume VEZON, ne sait pas signer, m Perrette NODINE, ne sait pas signer, épouse de Sebastien SABOT

**A.1.A. Jean**, ne sait pas signer, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ! en 1679-1697, ∞ 6.2.1662 La Chapelle-Godefroy à Edmée GEORGIN, † /1692, fille de Jean G., † /1662 et Lupienne DAOUST

En 1679, Edmé BONHOMME, prend des vignes en location de Fiacre GEORGIN, vigneron à Nogent/Seine, et Jean LANGOT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, oncles paternel et maternel de Nicole GEORGIN, fille de feu Jean GEORGIN, vigneron à Nogent/Seine<sup>41</sup>.

En 1697, Jean LANGOT et Edmé ROZEY, vigneron à La Chapelle-Godefroy, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy. Ils ne savent pas signer<sup>42</sup>.

Jean LANGOT et Edmée GEORGIN sont les parents de:

Jean, b 17.7.1663 La Chapelle-Godefroy, p Jean GEORGIN, vigneron, ne sait pas signer, m Nicolle LANGUOT, ne sait pas signer, fille de Germain LANGUOT

Roch, b 20.1.1665 La Chapelle-Godefroy, p Roch GEORGIN, ne sait pas signer, fils de † Jean GEORGIN, m Anne VERNIER, ne sait pas signer, épouse d'Edmé ROSÉ, vigneron

Marthe, b 29.3.1667 La Chapelle-Godefroy, p Fiacre GEORGIN, ne sait pas signer, m Marthe LANGUOT, ne sait pas signer

Jeanne, ne sait pas signer, de La Chapelle-Godefroy, ° ca 1668/1669, ∞ 17.11.1692 à Antoine MASSEY, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ° ca 1668/1669, fils de Pierre M., signe: Pierre Massey, et Charlotte BOSSUOT, † /1692

Edmée, ne sait pas signer, de Saint-Michel de La Chapelle-Godefroy

Michel, ° 23.3.1670 La Chapelle-Godefroy, b le 25, p Michel NAUDIN, ne sait pas signer, m Nicolle JACOPIN, ne sait pas signer, veuve de Claude LEGRAND, vivant vigneron, dem.t à Fontaine Mascon

## LARGENTIER

**A. Jean**, de Nogent/Seine, † /1488, ∞ à Perrette PERROTE, fille d'André P., de Saint-Florentin, Seigneur de la Croslière

En 1488, les héritiers de feu Jean LARGENTIER, de Nogent/Seine, font une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin. Ils possèdent entre autre des maisons rue de Courmont<sup>43</sup>.

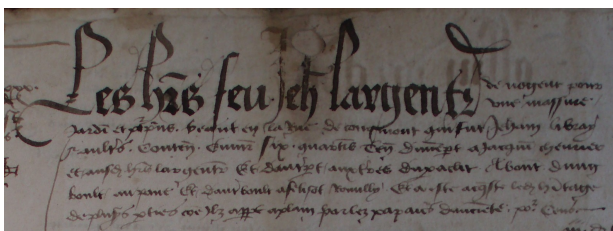
43 En 1488-1490, les héritiers de feu Jeh. LARGENTI. de Nogent, déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

- une mesure, jardin et pourpris, rue de Courmont contenant 6 quartiers qui fut à Jehan LIBRAY et autres, entre Jacqñ CHEVRIER & lesdits hoirs LARGENTIER et les terres du Paraclet, le pavé et Félisot ROMILLY (le moulin de Saint-Aubin est assis dessus)
- son osche qui fut à Guille. LE BRUN et depuis à Jehan BORJONNE et à ses hoirs, entre le pavé et Jacq. CHEVRIET & Pierre GIRARD, Simonet BROCARD et ledit GIRARD
- audit lieu, une sente de ruelle qui fut audit BOURJONNE et autres, entre les hoirs BROQUART et les hoirs BARRES, la voie commune et les hoirs LARGENTIER  
(plus tard, Pierre GIRARD tient le tout)
- l'héritage qui fut à Guéri. TIXERANT et depuis aux héritiers de Jehan BOURJONNE contenant un demi-arpent, entre les hoirs LARGENTIER et les mêmes, et avant à BEZANCON, au pavé et à Jacquin CHEVRIER à cause desdits BORJONNE
- une maison et accin rue de Courmont entre les hoirs BARRES et les hoirs dudit LARGENT., les mêmes et la rue (plus tard la veuve Girard MAISTRE tient)
- un courtill en ce lieu, entre la rue de Cormont et lesdits hoirs LARGENTIER à cause dudit BOURJONNE [AD

40 Témoins: Michel NODIN, ne sait pas signer, Jean DRU, ne sait pas signer, Jean LANGUOT, ne sait pas signer, et autres

41 Le 12.11.1679, Edmé BONHOMME, vigneron au faubourg de Nogent, prend des vignes en location de Fiacre GEORGIN, vigneron à Nogent, et Jean LANGOT, aussi vigneron à La Chapelle-Godefroy, oncles paternel et maternel de Nicole GEORGIN, fille de feu Jean G., vivant vigneron à Nogent [AD 10 - 2E 66/27]

42 Le 17.11.1697, Edmé ROZEY et Jean LANGUOT, vigneron à La Chapelle-Godefroy, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]



Les héritiers de feu Jean LARGENTIER de Nogent/Seine payent censive au seigneur de Saint-Aubin pour de nombreux héritages entre 1491 et 1500. Jeanne LARGENTIERE, femme de Pierre PION, paye censive entre 1510 et 1520<sup>44</sup>.

Une déclaration de 1580 évoque le bail de terres fait en 1491 à feu Jacques MERLIN par Jean DE SAINT AMOUR et Jeanne LARGENTIER, pour ses frères et sœurs, les défunts Claude, Jean et Jeanne<sup>45</sup>. Ceux-ci

10 - 24 H 115 & 118]

44 Les hoirs de feu LARGENTIER payent cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1494 pour plusieurs héritages acquis à Saint-Aubin, pour leur vigne, pour les héritages qui furent à P.rin BROQUART, pour ceux qui furent à Jehan BORIONE, pour l'héritage qui fut à TRUCHON et pour la rente de l'héritage dudit TRUCHON; les hoirs de feu Jehan LARGTII. de Nogent paye à Saint-Aubin en 1491 pour plusieurs censives à cause de leur héritage de Saint-Aubin; LARGENT. de Nogent paye à Saint-Aubin en 1495; ils payent en 1498-1499 pour leurs terres de Saint-Aubin et autres héritages; ils payent cens à Saint-Aubin en 1500 tant pour leur rente et censive à cause de leurs terres et héritages assis à Saint-Aubin et environs; Jehanne LARGENTIERE femme de Pierre PION paye censive en 1510, en 1511, 1513 et 1520 pour cens et rentes [AD 10 - E\* 2880]

45 Le 9.4.1580, Pierre SYMON, en son nom et se faisant fort pour Jehan SYMON, son frère, et ledit SYMON tuteur et curateur, avec Nicolas CHENOYS, de Nicolle CHENOYS, fille mineure d'an dudit CHENOYS et de feu Sirette MERLIN, jadis femme dudit CHENOYS, ledit Nicolas CHENOYS au nom de tuteur de ladite mineur, Loupvet ROUSSAT, Gilles COLLARD, Guillaume MYGORDIN et Lupprien DESQUAINS, tous demeurant en la paroisse de Saint-Aubin, détenteurs de 8 arpents de terre labourable qui était en une pièce appelée "Le Champ à La Cave", sur la rue du Bordeaux, terre qui fut fait bail par feu Jehan DE SAINCT AMOUR et Jehanne LARGENTYER, sa femme, en leur nom et portant fort de feus Claude, Jehan et Jehanne, frères et sœur de ladite Jehanne LARGENTIER, à feu Jacquin MERLIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, pour en jouir par lui à titre de loyer et pension de grain le temps et espace de 9 vingt ans, fait devant Maître Denis GROSMARD et Maître Félix GRAND HOMME, le 3.11.1491. Les bailleurs sont redevables envers Honorable Homme Claude MAUCLERC, marchand orphilaire demeurant de présent à Marnay-sur-Seine, ayant le droit de feu Noble Femme Laurence LARGENTIER, veuve de Claude GUENARD des 4 parts sur 5. L'acte est signé par Pierre SIMON, Jehan SIMON et Guillaume MYGORDIN, COLLARD et CHENOYS; les autres ne savent pas signer. Jehan SYMON, laboureur demeurant à Saint-Aubin, comparait le 2.4.1581.

Le 31.3.1583, Claude MAUCLERC et Perrette COLLET, sa femme, vendent à Demoiselle Anne DU PL..., veuve

sont sans doute les héritiers de feu Jean LARGENTIER cités dès 1488.

Jeanne, ∞ à Jean DE SAINT-AMOUR

Jeanne, ∞ à Pierre PION<sup>46</sup>

Jean

Claude, seigneur de la Croslière

Il s'agit sans doute de Maître Claude LARGENTIER, qui est entendu comme témoin en 1536 avec son fils Claude LARGENTIER, bailli de Bray<sup>47</sup>. En 1535, Claude LARGENTIER, seigneur de la Croslière, fait assigner plusieurs témoins pour défendre son droit sur les gagnage et labourage de la Croslière<sup>48</sup>.

En 1541, Honorables Hommes Claude LARGENTIER, procureur et Jean DE SAINT AMOUR, receveur de Nogent/Seine, comparaissent dans une procédure<sup>49</sup>.

## LARIBLE

Tous les membres de cette famille ayant vécu à Saint-Aubin semblent être originaires de Ferreux-Quincey.

**A. Jean**, couturier à Ferreux, ° ca 1503, † en 1548

En 1548, Jean LARIBLE, couturier à Ferreux, âgé de 45 ans, intervient comme témoin dans une enquête<sup>50</sup>.

de Noble Homme Phlot. DU MAIGNON, les 4 parts sur 5 de 8 arpents tenus par Pierre SYMON, Jehan SYMON, Louet ROUSSAT et autres [AD 10 - 24 H 100]

46 Dans un mémoire sans date des cens dûs à la seigneurie de Saint-Aubin, à présent à P.re PION à cause de Jehanne LARGENTIERE sa femme [AD 10 - E\* 2873]

47 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Maître Claude LARGENTIER, et Claude LARGENTIER, son fils, bailli de Bray [AD 10 - E\* 2801]

48 Le 10.4.1535, devant Denis ANGENOUST, procureur du roi, bailli de Nogent/Seine, à la diligence et poursuite de Claude LARGENTIER, seigneur de la Croslière, comparait:

➤ Perrenet ODDYNET, tonnelier demeurant à Nogent/Seine, âgé de 80 ans environ, natif de Nogent/Seine où il a toujours demeuré. Il a bonne connaissance de feu Jehan LARGENTIER et Perrette PERROTTE sa femme, fille de feu Andry PERROTTE, en son vivant demeurant à Saint Florentin, après son décès leur advint par succession le fief, terre et seigneurie de La Croslière, et leur a succédé Claude LARGENTIER, héritier de sa mère Perrette PEROTTE depuis environ 40 ans

➤ Noble Homme Didier BARBETTE l'aîné, commis de Messieurs les élus de Nemour en leur siège de Nogent, âgé de 72 ans environ, natif de Bray/Seine, duquel il fut amené par son aïeul comme il l'a ou dire en cette ville de Nogent à l'âge de 4 ans environ où il a toujours demeuré. Il cite Jehan LARGENTIER et Perrette PERROTTE, morts il y a 50 ans environ [AD 10 - E\* 3051]

49 Le 19.10.1541, devant Laurent GIROST et Antoine NAUDINOT, clerks notaires jurés, comparaissent Honorables Hommes Claude LARGENTIER, procureur et Jehan DE SAINT AMOUR, receveur de Nogent/Seine [AD 10 - E\* 3031]

50 Le 2.11.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête



Il est sans doute le Jean LARIBLE dit Claudin, de Ferreux, qui vend une terre à Ferreux en 1551<sup>51</sup>.

B. NN.

En 1573, Jeanne MATIGNON, veuve de Marquet LARIBLE renonce à un bail de vigne pris par son mari de l'Abbaye du Paraclet. Denis et Jean LARIBLE, frères du défunt, confirment la renonciation au bail, comme tuteur et curateur de Lazare et Gabrielle LARIBLE, enfants du défunt. Ils ne savent pas signer<sup>52</sup>.

En 1574, Jean LARIBLE, couvreur de fer à Ferreux, fait une déclaration pour les héritiers de feu Marquet LARIBLE, de La Chaume. Il se fait fort pour ses co-héritiers. Il déclare une maison à La Chaulme en indivis avec la veuve de feu Denis LARIBLE<sup>53</sup>.

Sont frères:

---

de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer seigneur de Saint-Aubin:

➤ Jehan LARIBLE, couturier demeurant à Ferreux, âgé d'environ 45 ans. 20 ans sont et plus, il a fréquenté la maison du Paraclet où il besogna de son métier de couturier de 15 jours à 1 mois. Il connaît Pierre PONCE. [AD 10 - E\*2809]

51 Le 11.5.1551, Jehan LA RIBLE dit Claudin, "séransier" demeurant à Ferreux, vend à Noël EURAT, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier de terre à Ferreux contre 70 sols tournois et 5 sols [AD 10 - 24 H 118]

52 Le 11.4.1573, Nicolas CHEUVRIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe, prend un bail perpétuel des religieuses du Paraclet pour une pièce de terre en l'Essart. Comparait Jehanne MATIGNON, veuve de Marquet LARIBE auquel pareil bail avait été fait, Denis et Jehan LARIBE, frères du défunt, ledit Jehan LARIBE tuteur et curateur de Lazare LARIBE et Gabrielle, enfants dudit défunt, renoncent à leur droit. Ils ne savent pas signer. [AD 10 - 24 H 105]

53 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 26.6.1574 des hoirs de feu Marquet LA RIBE, demeurant à la Chosme, Saint-Aubin, pour:

- une maison à 2 chas dont en appartient la moitié audits mineurs, ensemble la moitié de l'accin, jardin, cour devant, pré au dessus, partant par indivis avec la veuve de feu Denis LA RIBE, à La Chosme, entre Nicolas THEVENIN et ledit THEVENIN, la rivière d'Arduisson et le chemin de St Aubin à Quincey
- 18 cordes de terre en ce même lieu, entre ledit THEVENIN et Pierre SYMON, le chemin commun et -
- un quartier de terre à Saint-Aubin lieudit en Chaillotz, entre les hoirs Jeh. GALLOIS et lesdits hoirs, le chemin de Troyes et -
- un quartier de vigne en friche au lieudit les vignes de la garenne, entre Jehan FONTAINE et -, ledit FONTAINE et -
- six quartiers de terre au lieudit au verger, entre lesdits hoirs GALLOIS et Quantin DUCLOTZ, le chemin de Troyes et -

Déclaration faite par Jeh. LA RIBLE, couvreur de "feurre" demeurant à Ferreux, faisant fort de ses co-héritiers dudit défunt LA RIBLE, qui ne sait pas signer

➤ Taxé à 4 sols de cens et 1/2 qt d'avoine. [AD 10 - E\* 2875]

Marquet, ∞ Jeanne MATIGNON

Denis, ∞ à Jeanne ROMILLY

Jean

**B.1. Marquet**, manouvrier à la Chaulme, couvreur de fer, demeurant au Verger, ! en 1559-1566, † /1572, ∞ Jeanne MATIGNON, ∞(2) 26.5.1573 à Nicolas MAISTRE

En 1558 et 1559, Marquet LARIBLE, manouvrier à La Chaulme puis couvreur de fer au Verger (Saint-Aubin), et Jeanne MATIGNON, sa femme, prennent des baux de l'Abbaye du Paraclet<sup>54</sup>.

En 1564, Marquet LARIBLE, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une terre à Quincey, qu'il promet de planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye<sup>55</sup>.

En 1564, Marquet LA RIBLE, couvreur de fer à La Chaulme, prend le bail du moulin du Paraclet<sup>56, 57</sup>.

Marquet LARIBLE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1564 et 1566. Il paye pour Georges ANCEAU en 1564. Denis LARIBLE paye pour ses héritiers en 1572<sup>58</sup>.

En 1574, les héritiers de feu Marquet LARIBLE, de La Chaulme, font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Ils possèdent la moitié d'une maison à La Chaulme, en indivis avec la veuve de feu Denis

---

54 Le 5.5.1559 Marquet LA RIBLE, couvreur de "ferre" demeurant au Verger, Saint-Aubin, et Jehanne MATIGNON, sa femme, prennent des abbesses du Paraclet un bail à loyer pour 19 ans d'un arpent de pré. Mention d'un contrat de bail et ferme à loyer d'argent fait le 2.8.1558 à Marquet LARIBBE, manouvrier demeurant à La Chaulme, et Jehanne MATIGNONNE sa femme [AD 10 - 24 H 100]

55 Le 29.5.1564, Marquet LARIBBE, manouvrier à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1/2 arpent de terre + 1/2 arpent de terre à Coquignolle, Quincey, à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

56 Le 18.6.1564, Marcquet LE RIBE, demeurant à Saint-Aubin, couvreur de "ferre" demeurant à La Chaulme, prend des religieuses du Paraclet, le bail pour 9 ans du moulin du Paraclet. Témoin: Jehan SOMILLON le jeune, demeurant au moulin, détenteur du bail [AD 10 - 24 H 3]

57 Le 11.2.1571, Jacques BOYVIN, charron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet, le bail pour 9 ans du moulin du Paraclet. Cautions: François BENOIST, Guillaume BENOIST et Nicolas CHEVRIER, laboureurs demeurant à Saint-Aubin. Témoin: Marquet LA RIBLE, demeurant audit moulin, détenteur du bail [AD 10 - 24 H 3]

58 Marquet LARIBBE paye censive à Saint-Aubin à la décharge de Georges ANCEAU en 1564; il paye en 1566; Denis LARIBBE paye pour ses hoirs en 1572 [AD 10 - E\* 2881]

LARIBLE<sup>59, 60</sup>.

Marquet LARIBLE et Jeanne MATIGNON sont les parents de:

Gabrielle, ∞ 2.11.1581 à Odard GUYOT  
Lazare<sup>61</sup>

**B.1.A Lazare**, (†) 15.3.1588 Quincey, ∞ /1583 à Edmonde

Ambroise BARBOTIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour Lazare LARIBE en 1593<sup>62</sup>.

Lazare LARIBE et Edmonde sont les parents de:

Jean, b 21.9.1583 Quincey, p Jean LA RIBBE & Martin COUSTURIER, m Lupienne fille de † Pierre BARBOTIN. Il est peut-être Jean dit Lazare<sup>63</sup>, † /1646<sup>64</sup>

**B.1.B. Gabrielle**, ! en 1575-1581

**B.2. Denis**, ne sait pas signer, manouvrier, ! en 1569-1573, teste le 21.4.1574<sup>65</sup>, obiit 24.4.1574, ∞ à Jeanne ROMILLY, ! en 1574, fille de Jean R.

Denis LARIBE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1569 à 1573. Il paye pour les héritiers de Marquet LARIBE (son frère) en 1572<sup>66</sup>.

En 1574, Jeanne ROMILLY, veuve Denis LARIBE, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Elle déclare entre autre la moitié d'une maison à La Chaulme, en indivis avec les héritiers de

59 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 26.6.1574 des hoirs de feu Marquet LA RIBE, demeurant à la Chosme, Saint-Aubin, pour 1/2 maison à 2 chas, accin, jardin, cour, par indivis avec la veuve de feu Denis LA RIBE, à La Chosme, à coté de Nicolas THEVENIN. Déclaration faite par Jeh. LA RIBBE, couvreur de "feurre" demeurant à Ferreux, faisant fort de ses co-héritiers. Taxé à 4 sols de cens et 1/2 qt d'avoine. [AD 10 - E\* 2875]

60 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration des hoirs de Marquet LA RIBBE, demeurant à la Chaulme, pour 5 articles, dont 1/2 maison à 2 chas, 1/2 accin, jardin, cour et pré par indivis avec la veuve de Denis LA RIBBE, à La Chaulme, à coté de Nicolas THEVENYN [AD 10 - E\* 2882]

61 Lazare et Gabriel(le) LARIBBE payent censive à Saint-Aubin en 1575-1578 et 1581; Pierre PAILLONET paye pour eux en 1579-1580 (pour Jehan et Lazare en 1580); Lazare LARIBE et Odart GUIOT payent en 1584; Lazare LARIBBE paye seul en 1585 [AD 10 - E\* 2881]

62 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Ambroise BARBOTIN paye censive pour Lazare LARIBE en 1593 [AD 10 - E\* 2883]

63 Dans le censier de Quincey de 1620-1621, Jean LARIBE dit Lazare, manouvrier à Quincey, déclare le 20.12.1621:

- des héritages en indivis avec la veuve de Claude GENNERAT et ses co-héritiers
- le tiers de 10 cordes de pré et aulnois, en indivis avec ses co-héritiers
- une maison à un chas plus la moitié d'une mesure (dont l'autre moitié appartient à Aubin ANCEAU, manouvrier à Quincey) [AD 10 - E prov. 158 & E\* 2933]

64 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration des hoirs de Jean LARIBBE dit Lazare est payée par Aubin ANCEAU le jeune en 1646-1647, par Claude LARIBBE fille de feu Jean en 1648-1651, par Blaize fils d'Ambroise LARIBBE et la veuve Aubin ANCEAU en 1649, Aubin ANCEAU paye en 1652 et en l'acquis de son fils Hierosme en 1653, Estienne GENNERAT en 1654 [AD 10 - E\* 2932]

65 Témoins: Nicolas THEVENIN, Marquette fils de feu Etienne MERLIN, héritiers: Jeanne, son épouse et Jean LA RIBBE

66 Denis LARIBBE paye censive à Saint-Aubin en 1569-1573; il paye pour les hoirs de Marquet LARIBBE en 1572 [AD 10 - E\* 2881]

Marquet LARIBE (son beau-frère)<sup>67, 68</sup>.

Denis LARIBE et Jeanne ROMILLY sont les parents de:

Jean

**B.2.A. (?) Jean<sup>69</sup>**, à Ferreux, ! en 1574

Etienne MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour un demi-arpent acquis de Jean LARIBE en 1593. Jean FONTAINE meunier paye pour Jean LARIBE en 1593<sup>70</sup>.

---

67 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 6.6.1574 de Jehanne ROMILLY, qui ne sait pas signer, veuve Denis LA RIBBE, pour:

- la moitié d'une maison contenant 2 chas, cour, jardin, aisance et appartenance d'icelle maison (par indivis avec les hoirs Marquet LA RIBBE), toute ladite maison, jardin et accin entre Nicollas THEVENIN et le même, le chemin qui va au Paraquet et les héritiers feu Denis LA RIBBE, à La Chaulme
- trois quartiers de terre à la Chaulme, au dessus du même lieu, en deux champs, lesquelles deux pièces ladite veuve a eu ci-devant par échange de Jehan MAROTTE, entre Quantin DUCLOUS et les hoirs Jehan GALLOIS, le chemin qui va au Paraquet et le chemin de Troyes
- demi-arpent de terre environ au lieudit la Croy Pillavene, entre Amant GALLOIS et -
- demi-quartier d'accin ou environ, près des Isles, entre Herosme COLLARD et la veuve Anthoine LORMIER, sur les Isles et la voie commune
- demi-quartier de vigne ou environ en Fort-à-Faire, entre Amant GALLOIS et Jhafet CORONNEAU, les hoirs Huguet ROMILLY et sur Postière
- Taxée à 3 sols de cens et 1/2 qt d'avoine. [AD 10 - E\* 2875]

68 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehanne ROMILLY, veuve de Denis LARIBBE pour 5 articles dont:

- 1/2 maison à 2 chas, cour, jardin, aisances et appartenances à coté de Nicol. THEVENYN à la Chaulme
  - des terres échangées avec Jehan MAROTTE [AD 10 - E\* 2882]
- 69 A Ferreux:
- b 8.3.1573 de Laurence, fille de Jehan LARIBBE et Marion
  - Marie, fille de feu Jean LARIBBE, marraine le dernier.8.1580, ∞ 15.1.1581 à Louvet FONTAINE, fils de feu Philibert F.
  - Anne, fille de feu Jean LARIBBE, marraine les pénultième.12.1581, 1.10.1583 et avant dernier.10.1583
  - Nicolas, fils de feu Jean LARIBBE, parrain le 2.8.1582

70 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Estienne MIGOURDIN paye censive pour un demi-arpent acquis de Jehan LA RIBBE en 1593 - il doit lods et ventes -; Jehan FONTENNE meunier paye pour Jehan LA RIBBE en 1593 [AD 10 - E\* 2883]

**D. Jean**, Honorable Maître, lieutenant en la justice de Ferreux, ! en 1633

**E. NN.**

Marquet, laboureur à Quincey, ! en 1620-1621, ∞ à Nicole PARIS, ∞(1) à Claude BARBOTIN  
Ambroise, ∞ à Anne

Dans le terrier de Quincey de 1620-1621, Marquet LARIBE, laboureur à Quincey, déclare deux tiers de 2 chas de maison avec Ambroise LARIBE son frère, plus d'autres propriétés à cause du droit de douaire de Nicolas PARIS sa femme, auparavant veuve de Claude BARBOTIN<sup>71</sup>.

Marquet et Ambroise pourraient être les fils de Lazare LARIBE et Edmonde, car Blaise fils d'Ambroise LARIBE paye en 1649 la censive de Jean LARIBE dit Lazare.

**E.1. Ambroise**, manouvrier à Quincey, parrain les 23.7.1606 et 6.9.1607 à Quincey, ! en 1620-1644, † / 1664 probablement (†) 31.3.1649 Quincey, ∞ à Anne

Dans le terrier de Quincey de 1620-1621, Ambroise LARIBE, manouvrier à Quincey fait une déclaration. Il possède le tiers d'une maison et le tiers de plusieurs pièces de pré et aulnois en indivis avec ses co-héritiers. Il déclare aussi 3 cordes de pré en indivis avec Nicolas LE POING<sup>72</sup>.

En 1643, dans un acte des eaux-et-forêts de Nogent/Seine, Ambroise, Jérôme et Guillaume LARIBE et son gendre, comparaissent avec d'autres bûcherons de Quincey<sup>73</sup>.

Dans une enquête de eaux-et-forêts de Nogent/Seine menée en 1644, Guillaume et Blaise LARIBE sont assignés comme témoins, mais ils sont absents et leur

---

71 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621, Marquet LARIBBE, laboureur à Quincey, déclare le 10.11.1620 les 2/3 de 2 chas de maison avec Ambroise LARIBBE son frère, plus d'autres propriétés à cause du droit de douaire de Nicolas PARIS sa femme, auparavant veuve de Claude BARBOTIN [AD 10 - E prov. 158 & E\* 2933]

72 Dans le terrier de Quincey de 1620-1621 apparaît Ambroise LARIBBE, manouvrier à Quincey pour:

- 1/3 de maison
- 1/3 de 6 cordes d'aulnois en indivis avec ses co-héritiers
- 3 cordes de pré en indivis avec Nicolas LE POING
- 1/3 de 6 cordes de pré et aulnois en indivis avec ses co-héritiers [AD 10 - E prov. 158]

73 Le 7.3.1643, apparaissent Jehan BARBOTIN, Jehan VOUCOULOURS et son fils, Aubin ANCEAU et ses enfants, Ambroise et Hiérosme et Guillaume LARIBE et son gendre, et Charles FONTAT, bûcherons; Jehan GUILLEMARD, Mathieu BAILLET, Claude COLLET et son frère, bûcherons [AD 10 - E\* 2803]

père Ambroise LARIBE répond pour eux<sup>74, 75</sup>.

Ambroise LARIBE paye censive au censier de Quincey en 1648. Ses héritiers payent en 1649, ils sont Guillaume, Jérôme et Ambroise, puis Blaise<sup>76</sup>.

Ambroise LARIBE, manouvrier à Quincey, déclare au censier de Quincey une vente faite en 1648 à Marc LARIBE, son fils, demeurant aux Ormeaux<sup>77</sup>.

La déclaration de Marc LARIBE au censier de Quincey, pour acquis de son frère Jérôme LARIBE est payée par Blaise et Guillaume LARIBE en 1649, par lui de 1648 à 1654, par Blaise LARIBE en 1652 et par Jérôme LARIBE en 1651<sup>78</sup>.

Blaise LARIBE, fils d'Ambroise, paye censive à Quincey de 1651 à 1654 pour la déclaration de Barnabé LANGUAR<sup>79</sup>.

Guillaume LARIBE fils d'Ambroise, paye censive à Quincey en 1651 et 1652<sup>80</sup>. Jérôme LARIBE, fils d'Ambroise, paye de 1646 à 1654<sup>81</sup>.

En 1655, dans un acte des eaux-et-forêts de Nogent/Seine, Guillaume et Blaise LARIBE comparaissent avec d'autres bûcherons de Quincey<sup>82</sup>.

74 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent à Quincey :

- Pierre LE CLERC, manouvrier, parlant à sa femme
- Jean VAUCOULOIRS
- Martin VAUCOULOIRS
- Aubin ANCEAU, manouvrier
- Hiérosme et Edmé ANCEAU, parlant audit Aubin leur père
- Guillaume et Blaise LARIBE, parlant à Ambroise LARIBE leur père [AD 10 - E\* 2811]

75 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont apparaissent Guillaume et Blaise LA RIBE, fils d'Ambroise, à Quincey, parlant audit Ambroise leur père [AD 10 - E\* 2811]

76 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Ambroise LARIBE paye en 1648; ses héritiers payent en 1649, ils sont Guillaume, Hiérosme et Ambroise (puis Blaise) [AD 10 - E\* 2932]

77 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Ambroise LARIBBE, manouvrier à Quincey, déclare une vente à Marc LARIBBE, son fils, demeurant aux Ormeaux (déclaration de Marc LARIBBE le 29.8.1648) [AD 10 - E\* 2932]

78 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, une déclaration de Marc LARIBBE pour acquis de son frère Hiérosme LARIBBE est payée par Blaise et Guillaume LARIBBE en 1649, par lui en 1648-1654, par Blaise LARIBBE en 1652, par Hierosme LARIBBE en 1651 [AD 10 - E\* 2932]

79 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Blaise LARIBBE, fils d'Ambroise, paye en 1651-1654 la déclaration de Bernabé LANGUAR [AD 10 - E\* 2932]

80 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Guillaume LARIBBE fils d'Ambroise, paye en 1651-1652 [AD 10 - E\* 2932]

81 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Hierosme LARIBBE, fils d'Ambroise, paye en 1646-1654; mention de feu Maître Fiacre BARBOTIN [AD 10 - E\* 2932]

82 Le 14.6.1655, recette des coupes de bois de Anthoine

En 1664, Guillaume et Blaise LARIBE et consorts, héritiers de feu Ambroise LARIBE, passent un contrat avec l'Abbaye du Paraclét<sup>83</sup>.

Anne, épouse d'Ambroise LARIBE, est sans doute la sœur (ou la belle-sœur) d'Aubin ANCEAU, cité oncle de son fils Marc LARIBE lors de son mariage à Quincey en 1655.

Ambroise LARIBE et Anne sont les parents de:

- Guillaume, ∞ à Barbe THOMAS
- Jérôme, ° ca 1607, ∞ à Charlotte ADAM
- Antoine, b 10.10.1612 Quincey, p Anthoienne LA RIBLE & Guillaume TOMAS, m Anne CAILLE
- Marc, manouvrier aux Ormeaux, b 21.3.1621 Quincey, p Marc LA RIBLE, m Jehanne LIEGOIS, ∞ 8.2.1655 Quincey<sup>84</sup> à Louise THOMAS, ° ca 1640, † 1.1.1690 Quincey, (†) le 2, fille de Blaise T.
- Blaise, b 21.9.1623 Quincey, p Blaize TOMAS, m Anthonnette LIEGOIS, ∞ à Louise MOREAU

**E.1.A. Jérôme**, ° ca 1607, (†) 4.3.1674 Quincey<sup>85</sup>, ∞ à Charlotte ADAM, b 8.5.1618 Quincey, p Tomas DUREAU, m Charlotte VOSCOULOIRS & Marie TOMAS, (†) 24.1.1676 Quincey, fille de Nicolas A. et Isabelle ou Elisabeth

Jérôme LARIBE paye censive à Quincey de 1650 à 1654 pour un acquis de la déclaration de Elisabeth BOURGEONNE<sup>86</sup>.

Jérôme LARIBE et Charlotte ADAM sont les parents de:

BLENCHARD, Bonifasse CHEUREAU, Hiérosme LARIBE, Esmé ROSÉ, Edmé BOUTET, Claude GUILLAUME, Simon MAROT, Nicolas CADET, Michel VALÉE, Jehan DESJARDINS, Jehan RIVIERE, Aubin ANCEAU, Guillaume et Blaise LARIBE, Guion COLLET, tous bûcherons [AD 10 - E\* 2803]

83 Le 6.4.1664, les abbesses du Paraclét passent un contrat avec Guillaume et Blaise LARIBE et consorts, héritiers de feu Ambroise LARIBE [AD 10 - 24 H 108]

84 L'époux est d'Avant et l'épouse de Quincey. Témoins: Aubin ANCEAU, oncle dudit LARIBE et Blaise THOMAS, père de l'épouse

85 Témoins: Philippe LA RIBBE, fils, qui signe, Marc et Ambroise LA RIBBE, frères, qui ne savent pas signer

86 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Hierosme LARIBBE paye en 1650-1654 pour acquis de la déclaration de Elizabeth BOURGEONNE [AD 10 - E\* 2932]



François, b 7.12.1636 Quincey, p François TOMAS, m Marie LA RIBBLE  
 Philippe, b 28.9.1643 Quincey, p Philippe DUREAU, m Anne THOMAS, † & (†) 23.9.1681 Quincey, ∞ 9.9.1676 Quincey à Marguerite RENAULT (ou BRENOT), ° ca 1658, (†) 27.11.1688 Quincey, fille de Jean R.  
 Marguerite, b 24.1.1646 Quincey, p Guillaume LARIBE, m Margueritte VOITERIN  
 Madeleine, b 21.5.1652 Quincey, p Marc LA RIBE, m Magdelaine LA POU...ERAY

**E.1.B. Guillaume**, signe: G Laribe, manouvrier à Quincey, parrain les 5.3.1615 et 12.10.1617 à Quincey, ! en 1635-1664, ∞ /1625 à Barbe THOMAS, fille de Jérôme T.

En 1628, Guillaume LARIBE, est assigné comme témoin dans une enquête avec d'autres manouvriers de Quincey. Il signe "G Laribe" avec paraphe<sup>87</sup>.

En 1635, Guillaume LARIBE, passe un marché avec plusieurs particuliers de Saint-Aubin et Quincey. Il signe "G Laribe"<sup>88</sup>.

La déclaration de Guillaume LARIBE, manouvrier, au censier de Quincey est payée par Barbe DESQUINS en 1646 et 1649, Etienne DEVIGNE de 1646 à 1649, Charles FONTAT de 1650 à 1652, Blaise fils de Guillaume LARIBE de 1650 à 1654. Mention de Guillaume fils de Guillaume LARIBE de Quincey<sup>89</sup>.

En 1661, Guillaume LARIBE, manouvrier à Quincey, passe un accord avec Simon GARNIER à propos de 2 pièces de terre à Quincey qu'il avait aliénées pendant sa minorité<sup>90</sup>.

Guillaume LARIBE et Barbe THOMAS sont les parents de:

Blaise, b 22.3.1625 Quincey, p Blaize THOMAS, m Marie LA RIBBLE  
 Jeanne, b 7.8.1631 Quincey, p Jehan LA RIBBLE, m Jehanne COUSTURIER  
 Louise, de Quincey, ∞ 24.11.1675 à Etienne BOUCHER, maçon, de Quincey, fils de Jean B. et Denise BEIGNOT, † /1675

A ne pas confondre avec Guillaume LARIBE, de Ferreux, peut-être (†) 21.4.1651 Ferreux, ∞ à Marie THOMAS, d'où:

Edmée, b 13.11.1626 Ferreux (mère non dénommée), p Guillaume fils de Jhan DESQUENS, m Anne fille de Jhan THOMAS, procureur fiscal, t Barbe DESQUENS, épouse d'Edmé DESQUENS, ∞ /1647 à Edmé BARBIER  
 Marguerite, b 14.1.1632 Ferreux, p Léonard LA RIBE, m Marguerite CHERTEMPS  
 Jérôme, b 3.5.1634 Ferreux, p Jerosme LA RIBE, m Catherine LA RIBE  
 Barbe, b 22.10.1642 Ferreux, p Claude DE VIGNE, m Edmé LARIBE  
 Antoine, b 30.12.1645 Ferreux, p Anthoine LARIBE, m Anne LARIBE

**E.1.C. Blaise**, ne sait pas signer, manouvrier à Quincey, ! en 1657-1664, ∞ à Louise MOREAU<sup>91</sup>, (†) 27.8.1661 Quincey "après avoir reçu les Sts Sacrements avec dévotion"

En 1657, Blaise LARIBE, manouvrier à Quincey, est poursuivi pour le paiement de 29 années d'arriérage sur une terre<sup>92</sup>.

En 1661, Blaise LARIBE, manouvrier à présent à Quincey, passe un accord avec Simon GARNIER à propos d'un quartier de terre à Quincey qu'il avait vendu. Il ne sait pas signer<sup>93</sup>.

Blaise LARIBE et Louise MOREAU sont les parents de:

87 Dans un acte du 13.11.1628 apparaissent comme témoins Guillaume LARIBBE, Estienne DEVIGNE, Lyé VOICTERIN et Claude SIMON, tous manouvriers à Quincey. L'acte est signé "Claude Symon" avec paraphe et "G Laribe" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 94]

88 Le 4.6.1635, Jacques CAULAY, Richard GARNIER et Jeh. GARNIER son fils, demeurant à Saint-Aubin, Jehan GUILLEMART, Estienne DEVIGNES et Gui. LARIBBE, manouvrier à Quincey (il ne savent pas signer sauf "G Laribe"), font un marché avec Honorable Homme Edmé MAUCLERC l'ainé, marchand à Nogent, receveur et fermier de la terre et seigneurie de La Grande Aulne [AD 10 - 2E 66/9]

89 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Guillaume LARIBBE, manouvrier, est payée par Barbe DESQUINS en 1646 et 1649, et Estienne DEVIGNE en 1646-1649, Charles FONTAT en 1650-1652, Blaise fils de Guillaume LARIBBE en 1650-1654; mention de Guillaume fils de Guillaume LARIBBE de Quincey, Estienne DEVIGNE et FONTAT [AD 10 - E\* 2932]

90 Le 31.7.1661, Simon GARNIER, maître boulanger à Nogent/Seine, passe un accord avec Guillaume LARIBBE, manouvrier à Quincey, à propos de 2 pièces de terre à Quincey qu'il avait aliénées pendant sa minorité [AD 10 - 2 E 66/17]

91 Sans doute:

➤ Loyse, b 14.11.1623 Fontaine-Mâcon, fille de Claude MOREAU et Marie CHARETIER, m Loyse JACOPIN, p Nicolas LE ROUX

➤ Louyse fille de Claude MOREAU le jeune est marraine le 8.12.1647 d'Edmée LE ROUX

92 Le 27.7.1657, procédure contre Blaize LARIBBE, manouvrier à Quincey, pour 29 années d'arriérage sur une terre [AD 10 - 24 H 108]

93 Le 31.7.1661, Simon GARNIER, maître boulanger à Nogent/Seine, passe un accord avec Blaise LARIBBE, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à présent à Quincey, à propos d'un quartier de terre à Quincey qu'il avait vendu [AD 10 - 2 E 66/17]

Marie, b 19.12.1649, p Claude MOREAU, m Marie LA RIBBLE

Edmée (fille de Louise), b 7.4.1654 Quincey, p Guillaume LA RIBE, m Edmée HERVÉ, ∞ 5.7.1688 Quincey à Léonard RADIGOND, ° ca 1663, de Quincey, maçon, fils de J. R. † /1688 et Antoinette CHAMBONNE, † /1688

Jean, b 5.6.1656 Quincey, p Jean DE VIGNE, m Anne MOREAU

Charlotte, b 29.6.1659 Quincey, p Estienne DE VIGNES, m Charlotte IOUET

**F. Blaise**, manouvrier, vigneron à La Chapelle-Godefroy, † 19.3.1664 La Chapelle-Godefroy, (†) le 20

∞(1) 17.11.1647 Quincey à Catherine COLLET, de Saint-Aubin, sans doute Marie COLLET, † 19.9.1661 La Chapelle-Godefroy, (†) le 20

Edmé, b 22.5.1650 Quincey, p Edmé ANCEAU, m Jeanne LA RIBE

Marie, b 27.4.1655, p M.e François BARDY, m Marye BARDY

Marguerite, b 25.2.1658, p Jean GUILLEMARD, m Margueritte ADAM

∞(2) 29.10.1661 La Chapelle-Godefroy à Barbe GUENON

Edmée, b 13.12.1662 La Chapelle-Godefroy, p Claude LAURENT, signe, fils de Jean LAURENT, m Edmée BESANSON, ne sait pas signer, épouse de Charle PILLAVOYNE, laboureur

Claude (F), b 2.1.1664 La Chapelle-Godefroy, p Charle PILLAVOYNE, laboureur, signe, m Claude EMARD, ne sait pas signer, fille de † Claude EMARD, vigneron

## G. NN.<sup>94</sup>

Jérôme, ° ca 1608, ∞ à Anne PARASTRE

Léonard, ° ca 1620/1629, ∞ à Geneviève JACQUOT

**G.1. Jérôme**, Maître, Honorable Homme, Noble Homme, signe: H Laribe avec paraphe, conseiller du roi et receveur du Talion en l'élection de Nogent/Seine, ! en 1634 à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 2.8.1636 et 1.1.1638 et à Saint-Martin-de-Bossenay le 27.3.1640, ! en 1634-1658, † 18.8.1683 Nogent/Seine, (†) le 19 dans l'église, ∞ à Honnête Femme Anne ou Marthe PARASTRE, signe, marraine à La Chapelle-Godefroy les 11.5.1636, 5.2.1637 et 28.5.1638 et à Saint-Martin-de-Bossenay le 6.5.1642, (†) 14.5.1644 Nogent/Seine, ∞(1) à Michel MERCIER, fille de Honorable Homme Simon P.

En 1634, Maître Jérôme LARIBE, à La Chapelle-

Godefroy, intervient dans un contrat pour Jean MOTHE, qui demeure en son logis, à cause des blessures infligées par ledit MOTHE à Léonard BRUN. Il signe "H Laribe" avec paraphe<sup>95</sup>.

Dans un acte des eaux-et-forêts de Nogent/Seine en 1643, Monsieur LARIBE intervient avec d'autres habitants de La Chapelle-Godefroy<sup>96</sup>.

En 1645, Jérôme LARIBE, conseiller du roi, receveur du Talion de l'élection de Nogent/Seine, intervient dans un contrat avec les principaux habitants de La Chapelle-Godefroy<sup>97</sup>.

En 1658, Maître Jérôme LARIBE, receveur du Talion de l'élection de Nogent/Seine, est condamné par un arrêt du Parlement à payer 29 années d'arrérage à l'Abbaye du Paraclet pour les lods et ventes d'un quartier de vigne à Pothier<sup>98</sup>.

Jérôme LARIBE et Marthe PARASTRE sont les parents de:

Marguerite, Honnête Demoiselle, b 8.11.1637 La Chapelle-Godefroy, p Jacque POUGOISE, Escuyer et Exempt du Corps des Gardes de sa Majesté, m Damoysselle Margueritte JOYAU, épouse de Philebert PARISOT, Escuyer et premier et second président de l'Eslection de Nogent, ∞ 7.4.1687 Nogent/Seine<sup>99</sup> à Noble Homme Louis PIET, élu et grenetier de Nogent/Seine

95 Le 30.11.1634, Linard BRUN, maçon à La Chapelle-Godefroy, et Maître Hiérosme LARIBBE, audit lieu, pour Jeh. MOTHE, demeurant au logis dudit LARIBBE, passe un accord à cause des blessures infligées par ledit MOTHE audit BRUN. L'acte est signé "H Laribe" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/9]

96 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaisent pour La Chapelle-Godefroy: Germain LANGOT, Denys MOREAU, Michelle MORIN, Sébastien SABOT, Michelle AUBERT, Monsieur LARIBE et Monsieur RISSEY, curé de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - E\* 2803]

97 Le 21.10.1645, Hiérosme LARIBE, conseiller du roi receveur du Talion de l'élection de Nogent/Seine passe un contrat avec Germain LANGOT, qui signe "Germain Languot" avec paraphe, Linard BRUN et Nicolas GUICHARD, qui ne savent pas signer, principaux habitants de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/12]

98 Le 22.6.1658, arrêt du parlement condamnant Maître Hiérosme LARIBE, receveur du Talion de l'élection de Nogent, à payer 29 années d'arrérage aux religieuses du Paraclet pour les lods et ventes d'un quartier de vigne à Pothier, suite à une requête du 21.6.1656. Mention de la veuve Claude BUSSOT qui y fait sa demeure [AD 10 - 24 H 66]

99 Témoins: Honorable Homme Simon PARASTRE, marchand, Nicolas PARASTRE, qui signent

94 A Marnay, Antoine LA RIBE ∞ à Jeanne PARASTRE, d'où:

- Marie, b 30.3.1635, p M.e Anthoine POUGEOISE, m Marguerite FELIX, sa grand-mère
- Anne, b 5.9.1635, m Anne PARASTRE, p Léonnard LA RIBE
- Marthe, b 31.1.1638, m Marthe PARASTRE épouse de LARIBE lesnel, p Simon fils de M.e Simon PARASTRE

**G.2. Léonard**, signe: Laribe, maître chirurgien, † dernier.4.1680 Nogent/Seine, (†) le 1.5 dans l'église, ∞(1) 19.11.1646 Nogent/Seine à Geneviève JACQUOT, † 22.12.1665, (†) le 23; ∞(2) 30.4.1669 Nogent/Seine<sup>100</sup> à Edmée RAMONNET, ° ca 1644/1645, (†) 14.10.1672 Nogent/Seine, fille de Honorable Homme Jean R., marchand, et Marie LAURENCEAU

En 1665, Honorable Homme Léonard LARIBE, maître chirurgien à Nogent/Seine, passe un accord avec Claude SIRAUTL<sup>101</sup>.

En 1680, Léonard LARIBBE, maître chirurgien à Nogent/Seine déclare avoir été adjudicataire en 1676 de 4 quartiers de pâtures communes à Nogent/Seine. Il signe: Laribe<sup>102</sup>.

Léonard LARIBE et Edmée RAMONNET sont les parents de:

Jérôme, b 4.1.1648 Nogent/Seine  
 Claude (M), b 9.7.1649 Nogent/Seine  
 Jean, b 26.10.1651 Nogent/Seine  
 Pierre, b 20.2.1654 Nogent/Seine  
 Marie Louise, b 8.7.1665 Nogent/Seine, p Estienne MAUCLERC, m Marie MAUCLERC

**H. Jérôme**, ne sait pas signer, vigneron et couvreur en paille, ° ca 1637<sup>103, 104</sup>, † /1693, ∞ 9.7.1658 à Anne REGNAULT

En 1692, Claude LARIBE, couvreur en paille à Saint-Aubin, vend à Jacques DIMANCHE, couvreur en paille à Saint-Aubin, le sixième d'une maison à partager avec ses co-héritiers, à cause de sa femme, de la succession de feu Jérôme LARIBE, couvreur en paille à Saint-Aubin, et Anne REGNAULT<sup>105</sup>.

100 Témoin: M.e Hiérosme LARIBE, receveur du Tallion, frère

101 Le 24.9.1665, Claude SIRAUTL, veuve de Honorable Homme Hilaire BOUDART, marchand maître boucher à Nogent/Seine, passe un accord avec Honorable Homme Léonard LARIBE, maître chirurgien demeurant à Nogent/Seine [AD 10 - 2 E 66/19]

102 Le 26.4.1680, Léonard LARIBBE, maître chirurgien demeurant à Nogent/Seine déclare avoir été adjudicataire en 1676 de 4 quartiers de pâtures communes à Nogent/Seine. Il signe "Laribe" [AD 10 - 2 E 66/27]

103 Probablement b 3.5.1634 Ferreux, p Jerosme LARIBE, m Catherine LARIBE, fils de Guillaume L. et Marie THOMAS

104 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Guillaume LARIBBE, couvreur à Ferreux, paye en 1646-1650, ses enfants payent en 1651-1652, Jacques LARIBBE, fils de Guillaume, paye en 1653-1654 [AD 10 - E\* 2932]

105 Le 16.3.1692, Claude LARIBE, couvreur en paille demeurant à Saint-Aubin, vend à Jacques DIMANCHE, couvreur en paille demeurant à Saint-Aubin, la sixième partie d'une maison couverte de paille avec une chambre à Saint-Aubin, sans cheminée, petite étable, jardin, contenant 8 cordes, 5 quartiers de terre et vigne, pour en faire le partage avec les co-héritiers du vendeur et de l'acheteur à cause de sa femme, en la succession de feu Hierosme LARIBE, couvreur en paille à Saint-Aubin, et Anne REGNAULT, sa femme, père et mère du vendeur.

Jérôme LARIBE et Anne REGNAULT sont les parents de:

Jeanne, b 1.3.1660, p Jean GALLOIS, m Anne RENAULT, de Ferreux, † & (†) 27.1.1713, ∞ 9.9.1686 à Jacques DIMANCHE, ne sait pas signer, couvreur en paille, manouvrier, ° ca 1661/1663, fils de Jean D., † /1686, et Marie MAUTAILLIER, † /1686, ∞(2) 24.1.1718 à Marie COLLINET, ne sait pas signer, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1672, ∞(1) à Edmé JEANNERAT Jean, ° & b 26.10.1661, p Jean REGNAULT, m Marie GALLOIS

Scholastique, ne sait pas signer, b 5.11.1663, p Laurent GALLOIS, m Scolastique REGNAULT, (†) 7.9.1696, "avec une entière résignation aux ordres de dieu", ∞ 28.6.1688 à Claude GRILLAT, ne sait pas signer, manouvrier, ° ca 1663, fils de Pascal G., laboureur, signe: Paschal Grillat, et Anne GALLOIS, † /1688

Claude, couvreur en paille, b 25.6.1665, p Claude GALLION le jeune, m Marie ANCEAUTE, ∞ 19.6.1689 à Jeanne FAYON, ° ca 1667, fille de Jean F., ne sait pas signer, manouvrier, demeurant à Marigny, et Anne ELLEVAT (?), † /1689, ∞(2) à Rose JOMAT, ne sait pas signer Edmée, ne sait pas signer, b 29.1.1667, p Thomas GALLION, m Edmée GILLOPÉE, † 15.8.1718, (†) le 16, ∞ à Jean GRILLAT, manouvrier, ne sait pas signer

Nicolas, b 28.4.1669, p Nicolas ANDRÉ, ne sait pas signer, m Sébastienne DE NESLE, ne sait pas signer

Anne, ° & b 8.5.1672, p Charles GALLOIS, drapier, m Anne GOUBAULT, † & (†) 10.6.1693

Michel, ne sait pas signer, ° 14.4.1675, b le 15, p Michel GALLOIS, m Marie AUBERT, épouse de Claude MASSEY

Marie, ° 7.9.1676, b le 8, p Claude GALLION le jeune, chyrurgien, m Marie GALLOIS, de Nogent, fille de Charles G. et Françoise LHERMITTE

Marie, ° 12.10.1679, b le 15, p Laurent COLLET, m Marie CHOÛARD, de Nogent

∞(2) 12.5.1687<sup>106</sup> à Anne CATHELINET ou DUBOURG, ne sait pas signer, ° ca 1637/1647<sup>107</sup>, sans doute fille d'Antoine CATHELINET dit Dubourg, sergent de la justice de Marnay/Seine<sup>108</sup>, ∞(1) à Nicolas PONCE, ∞(3) 2.2.1693 à Loup CHAILLY, serviteur domestique du Sieur Edmé HARLUISON - ne sait pas signer, laboureur de Mâcon -, ° ca 1671

En 1694, Jacques DIMANCHE, couvreur de paille à

Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/31]

106 Bancs publiés à St Aubin et St Nicolas de Pont

107 Anne fille de Anthoine CATHELINET et Marthe CAMBLAT, b 20.7.1643 Marnay, p Claude fils de feu M.e Christofle PARASTRE

108 Le 23.3.1662, dans une audition de témoins concernant le droit de chasse dans le bois du Tillet comparait Richart QUINSSON, vigneron et manouvrier, âgé de 45 ans, témoin d'un échange entre Nicolas GUENIN et Antoine CATHELINET dit Dubourg, sergent de la justice de Marnay, pour un délit de coupe de bois [AD 10 - 24 H 131]



Saint-Aubin, et Jeanne LARIBE, sa femme, vendent les trois sixième d'une maison à Saint-Aubin, provenant du douaire de Anne CATHELINET, veuve de Jérôme LARIBE. Personne ne sait signer<sup>109</sup>.

## LARNUET

**A. Jean**, laboureur, ∞ à Marguerite LE ROY, † /1684  
Hubert, serviteur domestique de la veuve Claude LAURENT, † en 1682, † "subit.t", (†) 28.5.1684, ∞ 14.2.1684 à Marie SIMON, ∞(1) à Jean GALLOIS, ∞(3) 5.3.1685 à Nicolas MOUZARD, d'Avant-lès-Marcilly

En 1680, Hubert LARNUET, serviteur domestique de la veuve Claude LAURENT, intervient dans un contrat notarié<sup>110</sup>.

## LA ROCHE

**A. Etienne** "le père", scieur de long à La Chapelle-Godefroy, ° ca 1616, (†) 26.10.1676 La Chapelle-Godefroy<sup>111</sup>

En 1677, Etienne LA ROCHE, scieur de long à La Chapelle-Godefroy, prend le bail d'une vigne<sup>112</sup>.

## LAUBRY

**A. Edmé**, tisserand en toile, † en 1598

En 1598, Edmé LAUBRY, tisserand de toile à Saint-Aubin, achète la moitié d'un chas de maison à Courclain<sup>113</sup>.

109 Le 13.4.1694, Jacques DIMANCHE, couvreur de paille à Saint-Aubin, et Jeanne LARIBE, sa femme, vendent à Jean GRISLAT, manouvrier à Saint-Aubin, 3/6 du total qui font la moitié d'une maison à Saint-Aubin, rue de l'église, proche la seigneurie, avec chambre, étable, grenier sur la chambre en bas-coté et jardin fermé de haies, vendu du douaire de Anne CATHELINET, veuve de Hierosme LARIBE, pour 54 livres. Personne ne sait signer [AD 10 - 2 E 66/32]

110 Le 19.6.1680, Laurent BERAUD, laboureur au Petit Villacerf, paroisse de Saint-Lié, époux de Marie LABICHE, passe un contrat avec Hubert LARNUET, serviteur domestique de la veuve Claude LAURENT, vivant laboureur à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/27]

111 Témoins: Claude LE PAGE, vigneron, ne sait pas signer, Jean GUICHART, vigneron, ne sait pas signer

112 Le 24.2.1677, Estienne LA ROCHE, scieur de long à La Chapelle-Godefroy, prend de Maître Jean SUYNOT, lieutenant en la mairie royale de Fontaine-Mâcon, comme ayant épousé Marie MOREAU, le bail de 3 quartiers 8 cordes de vigne aux Plantes Saint-Michel [AD 10 - 2 E 66/26]

113 Le 30.5.1598, Philbert HUGUENIN, manouvrier à Corquelin, et autres, vend à Edmé LAUBRY, tisserand en toile demeurant à Saint-Aubin, la moitié d'un chas de maison à Corquelain, entre l'acheteur et Guillaume GILLES, la cour et l'acheteur [AD 10 - 24 H 105]

## LAUSSEROIS

**A. Noël**, laboureur, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1420, † en 1491-1500

Noël LAUSSEROIS, d'Avant-lès-Marcilly, paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1491 à 1498<sup>114</sup>.

En 1500, Noël LAUSSEROIS, laboureur à Avant-lès-Marcilly, est témoin dans une enquête opposant l'Abbaye du Paracllet aux dames de Nogent et Pont/Seine. Il est âgé de 80 ans et il est natif d'Avant-lès-Marcilly où il a toujours demeuré. Il cite Georges BARBOTIN, son beau-père, en son vivant sergent garennier de la garenne de Pont/Seine<sup>115</sup>.

**B. Jean**, † en 1499-1520

Jean LAUSSEROIS paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1499 à 1520. Il paye en 1504 avec Simon MARTIN (MERLIN) pour les cens des terres assises en la Tavelle<sup>116</sup>.

## LAURENCEAU

**A. Colinet**, de La Chapelle-Godefroy, † /1491, ∞ à NN., † en 1491

La veuve de Colinet LAURANCEAU paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1491. Les héritiers de feu Colinet LAURENCEAU payent de 1500 à 1527<sup>117</sup>.

114 Noel LAUSSEUROIS paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1494; Noel LAUSSEUROIS d'Avant paye à Saint-Aubin en 1493 pour sa censive et en 1495 pour ses terres; il paye rente en 1498 [AD 10 - E\* 2880]

115 Le 6 ou 16.8.1500, enquête à la requête des religieuses du Paracllet contre Marguerite et Charlotte d'Armagnac, dames de Nogent et Pont/Seine, au sujet des droits de pâturage des troupeaux des religieuses à Saint-Aubin et Quincey sur les terres et jusqu'aux murs du Parc de Pont (dont elles ont été déboutées en 1540) par Guyon COIFFART, lieutenant du Prévôt de Troyes.25.8.1500, vers 7 heures du matin, les témoins sont auditionnés en l'hôtel de Gillet GILLOTTE à Quincey:

Noël LAUCERROIS, laboureur, âgé de 80 ans, demeurant à Avant, natif d'Avant où il a toujours demeuré.

➤ en son jeune âge, il a oui dire à Jehan MONJUSTIN et Georges BARBOTIN, son beau-père, en son vivant sergent garennier de la garenne de Pont, pour son témoignage sur les limites de la garenne de Pont au dedans des murs du parc [AD 10 - E\* 2860]

116 Jehan LAUSSEROIS paye cens à Saint-Aubin en 1499; il paye en 1500 pour un arpent assis au lieu dit en la Tavelle; il paye en 1502 (2 fois) pour huit arpents de terre assis à la Tavelle; il paye en 1504 avec Symon MARTIN (MERLIN) pour les cens des terres assises en la Tavelle; il paye en 1505 pour ses terres assises en la Tavelle; il paye en 1510, 1511 pour cens, 1513 et 1520 [AD 10 - E\* 2880]

Jehan LASON...ERES d'Avans paye censive en 1507 pour sa terre de la Tavelle [AD 10 - E\* 2880]

117 La veuve Collinet LOURANCEAU paye cens à La Chapelle en 1491, et on lui doit une malle pour l'année qui vient; LORENCIOS paye à Saint-Aubin en 1491 (2



**B. Nicolas**, de La Chapelle-Godefroy, ! en 1532

Nicolas LAURENCEAU paye censive en 1532 au seigneur de La Chapelle-Godefroy par Colinet ROUSSAT<sup>118</sup>.

**C. Nicolas** ! en 1577

Nicolas GALLOIS paye censive au seigneur de Saint-Aubin à la décharge de Nicolas LAURENCEAU en 1577<sup>119</sup>.

**D. Claude**, Noble Homme, Maître, conseiller du roi, procureur des eaux et forêts et élu en l'élection de Nogent/Seine, parrain à La Chapelle-Godefroy le 14.5.1640, ! en 1643-1646, ∞ à Demoiselle Marie NUGAULT, marraine à La Chapelle-Godefroy le 24.1.1638, (†) 7.12.1646 dans l'église, fille de Laurent N.

En 1643, Noble Homme Maître Claude LAURENCEAU, conseiller du roi, élu en l'élection de Nogent/Seine, procureur du roi aux Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine, demeurant à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclét le bail à rente emphytéotique d'une maison rue Pescheloche<sup>120</sup>.

En 1643, Monsieur LAURENCEAU comparait avec d'autres habitants de Saint-Aubin dans un acte des Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine<sup>121</sup>.

En 1644, Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent/Seine, est assigné comme témoin

fois) et 1494 pour cinq arpents (quartiers) de terre qui furent au Billon; LAURENCEAU et Jehan DUGUERT de Nogent doivent pour la terre qui fut au Billon en 1498-1499; les hoirs de feu Colinet LAURENCEAU payent en 1500 et 1504 à La Chapelle pour leur accin et leurs héritages et en 1505, 1506 et 1507 pour leurs cens; les feu Colme LAURENCELLE payent à La Chapelle en 1502 pour leurs héritages; ils payent en 1518, 1521, 1527 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

118 Nicoullas LORENCEAU paye censive en 1532 à La Chapelle par Collinet ROUSAT [AD 10 - E\* 2880]

119 Nicolas GALLOYS paye censive à Saint-Aubin à la décharge de Nicolas LAURENCEAU en 1577 [AD 10 - E\* 2881]

120 Le 19.1.1643 Noble Homme Maître Claude LAURENCEAU, conseiller du roi, élu en l'élection de Nogent/Seine, procureur du roi aux Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine, demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét le bail à rente emphytéotique d'une maison, corps de logis, grange, étable, cour, jardin et accin contenant 1/2 arpent 1/2 quartier, rue Pescheloche, entre Guillaume DESQUAINS et Charles ROUX, les terres du Couvent et la rue Pescheloche, à l'expiration du bail de la veuve et héritiers Michel GALLOIS [AD 10 - 24 H 118]

121 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Saint-Aubin: Monsieur LAURENCEAU, Madame BARDY, Claude ROZÉ, Nicolas MASSEY, Jehan DUREAU, Jehan EDMARD, Claude DUDICT LIEU, Monsieur GILLOPPÉ, Jehan SIMON, Nicolas GALLOYS l'aîné, Charles PILLAVOYNE, Renos COLLAS, Anthoine BOSSU, Anthoine THOMAS et Bon CLEREAU [AD 10 - E\* 2803]

dans un enquête sur le bois de Pont/Seine<sup>122</sup>.

En 1646, Claude LAURENCEAU, conseiller du roi, élu en l'élection de Nogent/Seine, comparait avec les principaux habitants de Saint-Aubin<sup>123</sup>.

En 1659, Maître Claude LAURENCEAU, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Nogent/Seine, demeurant à Pont/Seine, cède un bail emphytéotique fait par l'Abbaye du Paraclét d'une maison rue Pescheloche. Il signe<sup>124</sup>.

En 1683, Maître Claude LAURENCEAU, receveur des tailles de Nogent/Seine, Odard BOUCHERAT, marchand à Romilly/Seine, époux de Jeanne LAURENCEAU, Maître Henri Léon LAURENCEAU, receveur des aides du domaine de Nogent/Seine, tous enfants et héritiers de feu Maître Claude LAURENCEAU, son condamnés à propos d'un bail pris en 1643<sup>125</sup>.

Claude LAURENCEAU et Marie NUGAULT sont les parents de:

122 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent Saint-Aubin :

- Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils
- Jean BASIN, vigneron, parlant à Edmé FONTAINE son voisin
- Fiacre GUILLAUME, parlant à sa fille
- Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent
- Jean DROUART, manouvrier, parlant à Julien VOICTERIN proche voisin
- Richard QUINSON, parlant audit Julien VOICTERIN
- Jean LENFANT, vigneron, parlant à Fiacre DIRESENE
- Anthoine BOSSUAT parlant à sa femme
- Fiacre CAILLÉ, parlant à sa sœur [AD 10 - E\* 2811]

123 Le 10.3.1646, comparaissent Claude ROZAY, syndic de la communauté des habitants de Saint-Aubin, Maître Claude LAURENCEAU, conseiller de roi, élu en l'élection de Nogent, Maître Jean GILLES, lieutenant en la justice de Saint-Aubin et les principaux habitants de Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2863]

124 Le 12.2.1659, Maître Claude LAURENCEAU, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Nogent/Seine, demeurant à Pont/Seine, cède à Martin THONNELLIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Jeanne BRUN, sa femme, un bail emphytéotique fait par les religieuses du Paraclét d'une maison appelée "La Maison de Guillaume Migourdin" ou autrement dit "Le Moyne", rue Pescheloche, avec 2 chambres basses, garde-robe, étable à vache, cour et jardin. Ils signent tous sauf ladite BRUN qui ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

125 Le 22.1.1683, sentence du Palais de Paris contre Maître Claude LAURENCEAU, receveur des tailles de Nogent/Seine, Odard BOUCHERAT, marchand à Romilly/Seine, époux de Jeanne LAURENCEAU, Maître Henry Léon LAURENCEAU, receveur des aides du domaine de Nogent/Seine, tous enfants et héritiers de feu Maître Claude LAURENCEAU, déclarant exécutoire un bail du 19.1.1643 [AD 10 - 24 H 118]

Claude, parrain à La Chapelle-Godefroy le 12.3.1653

Marie, b 9.7.1639 La Chapelle-Godefroy, p Jasque NUGAULT, Escuyer Sieur de St Aubin et Crousliere, m Jeanne PARASTRE, épouse de Jean NUGAULT, escuyer Sieur de St Aubin

Pierre, b 22.4.1642 La Chapelle-Godefroy, p Philippe LAURENCEAU, signe, fils de honorable hoe. Pierre LAURENCEAU, m Helene DE NUGAULT, signe, fille de † Laurent DE NUGAULT, Escuyer Sieur de St Aubin et la Crousliere

Anne Marie, b 30.10.1644, m R.de Abbessse Anne Marie DE LA ROCHEFOUCAULT, abbessse du Paraclet, signe: de la Rochefoucault, p Noble Hoe. Scipion Alexandre DE FLEURY, Escuyer, signe: de Fleury

Jeanne, Damoiselle, ! en 1647, ∞ à Odard BOUCHERAT, marchand à Romilly/Seine

Henri Léon, , ∞ à Anne HUÉ

**D.1. Claude**, Messire, Noble Homme, signe: Laurenceau, Sieur de Haulterive ou de Haultrue, receveur de l'élection de Nogent/Seine, receveur des tailles en l'élection de Nogent/Seine

Jeanne, Demoiselle, signe: Dautrive, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ! en 1688

Jeanne Antoinette, Demoiselle, signe: Jeanne de Haute Rue, ! en 1688 (probablement la même que ci-dessus)

**D.2. Henri Léon**, Noble Homme, de Haulterue, Maître, receveur des aides du domaine de Nogent/Seine, ∞ à Demoiselle Anne HUÉ

Anne, ° 5.11.1688, b le 6, p Noble Hoe. Claude MAROIS, avocat en parlement, de St Laurent de Nogent sur Seine, signe: C Marois, m Dam.elle Jeanne LAURENCEAU, de St Laurent de Nogent sur Seine, signe: Dautrive, fille de Noble Hoe. Claude L., Sr de Haulterive, receveur de l'élection de Nogent

**E. Philippe**, Honnête, Honorable Homme, de Pont/Seine, ∞ 8.7.1647 à Honnête Anne BARDY, ° ca 1630, (†) 22.4.1648 en l'église, proche l'autel Notre Dame, fille de Jean B. et Marie DE FLAIR

## LAURENT

**A. Henri**, ! en 1513-1520

Henri LAURENT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1513 à 1520 pour sa mesure<sup>126</sup>.

**B. Denis**, signe d'un D, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, ! en 1541-1555, ° ca 1515

Dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Denis LAURENT<sup>127</sup>.

126 Henry LORANS paye cens à Saint-Aubin en 1513 pour une mesure pour un syre (?) Jeh. GILLE; il paye en 1518, en 1520 pour sa mesure à lui à cause de son fi... [AD 10 - E\* 2880]

127 Denis LAURENS est cité dans une liste d'habitants de

En 1555, Denis LAURENT, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, est assigné comme témoin. Il est âgé de 40 ans environ. Il signe d'un D<sup>128, 129</sup>.

**C. Jean**, boulanger à La Chapelle-Godefroy, ! en 1541-1546, ∞ à Denise MILOT, ! en 1546

Dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Jean LAURENT<sup>130</sup>.

En 1546, Jean LAURENT et Denise MILOT sa femme, boulanger à Saint-Aubin, prennent de l'Abbaye du Paraclet, le bail à 3 vies d'une maison rue de Cormont<sup>131, 132</sup>.

**C. (?) Jean**, boulanger, vigneron, ! en 1559-1579, probablement † /1580, ∞ à Catherine GAUTHIER

Jean LAURENT paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1577. Il paye pour Jean PRET en 1564. Jean MIGOURDIN paye pour lui en 1577, Antoine DROUOT paye pour lui en 1578<sup>133</sup>.

En 1564, Jean LAURENT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet un quartier de terre qu'il s'engage à planter en vigne et à en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye<sup>134</sup>.

Vers 1570-1580, Jean LAURENT fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il possède entre autre une maison à Cormont<sup>135</sup>.

Saint-Aubin & La Chapelle Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E\* 2860]

128 Dans un acte du XVIème siècle (1555 ?) à Saint-Aubin, comparait Denis (?) LAURENS, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, âgé d'environ ?2 ans [AD 10 - E\* 2815]

129 Dans un enquête du XIII.11.1555, comparait Denis LAURENS, manouvrier demeurant à La Chapelle-Godefroy, âgé de XL (?) ans ~, qui signe d'un "D" [AD 10 - E\* 2815]

130 Jehan LAURENS est cité dans une liste d'habitants de La Chapelle Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E\* 2860]

131 Le 8.8.1546, Jehan LAURENT et Denise MILOT sa femme, boulanger à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclet, le bail à 3 vies d'une maison de 2 bouges et chas, rue de Cormont, contenant un demi-arpent et un demi-quartier, entre Claude GUENART et les héritiers de Vincent SIMON, Denis MAROTTE et la voie commune [AD 10 - 24 H 118]

132 Dans un censier de Saint-Aubin de 1548 (ou plutôt 1530) est citée une maison tenue par Jehan LAURAND, boulanger [AD 10 - 24 H 81bis]

133 Jehan LAURENS paye censive à Saint-Aubin en 1559-1563, 1566-1569, 1571-1577; il paye à la décharge de Jehan PRET en 1564; Jehan MIGOURDIN paye à sa décharge en 1577; Anthoine DROUOT paye pour lui en 1578 [AD 10 - E\* 2881]

134 Le 29.5.1564, Jean LAURENS, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet 1 quartier de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

135 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Jehan LAURENS pour 11 articles dont une maison à Cormont, voisin de Nicolas ROZEY [AD 10 - E\* 2882]

En 1576, Jean LAURENT, boulanger à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il possède une maison à 2 chas rue de Cormont, en 1623 à Noël GUILLAUME et en 1643 à Noël GUILLAUME et Fiacre, son frère<sup>136, 137</sup>.

En 1579, Claude FONTAINE et Antoine DROIT sont poursuivis pour un achat sur Jean LAURENT<sup>138, 139</sup>.

Vers 1570-1580, Guillaume MIGOURDIN, laboureur, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin 4 pièces de terre acquises de Catherine GAUTHIER, veuve de Jean LAURENT<sup>140</sup>.

---

136 Le 3.5.1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Jehan LAURENT, boulanger demeurant à Saint-Aubin, déclare:

- une maison à 2 chas, 1/2 arpent d'accin rue de Cormont, entre Nicolas ROZEY et une ruelle commune, la Grand Rue commune et le chemin du Paraclet (en marge, Nohel GUILLAUME et Fiacre, son frère, en 1643)
- 3 quartiers de terre près dudit lieu
- 10 cordes de vigne au Houssoy
- 10 cordes de pré au même lieu
- 1/2 quartier de vigne près de ce lieu [AD 10 - 24 H 118]

137 Le 3.5.1576, Jehan LAURENT, boulanger demeurant à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- une maison à 2 chas, contenant 1/2 arpent, rue de Courmont, entre Nicol. ROSEY et une ruelle, la Grande Rue et le chemin de Saint-Aubin au Paraclet, en 1623 à Nohel GUILLAUME
- 3 quartiers de terre
- 10 cordes de vigne au lieu dit Le Houssoy, en 1623 à la veuve FONTENE
- 10 cordes de pré en ce même lieu, en 1623 à Guille. MYGOURDIN
- 1/2 quartier de vigne près de ce lieu, en 1623 à Guille. MYGOURDIN [AD 10 - 24 H 118]

138 En 1579, procès de Claude FONTAINE et Anthoine DROUAT, contre Jehan LAURENS [AD 10 - 24 H 93]

139 Le 18.12.1579, sentence contre Claude FONTAINE et Anthoine DROUAT pour paiement des lods et ventes pour des acquisitions faites de Jehan LAURENT d'héritages sis à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 65]

140 Déclaration au terrier de 1570-1580 de Guillaume MIGOURDIN, laboureur, pour:

- 1/4 maison
- 1/2 maison
- une part et portion de maison qui fut à feu Marion GALLOIS, en indivis avec ses frères et sœurs
- 4 pièces de terre acquises de Catherine GAUTHIER, veuve de Jehan LAURENS [AD 10 - E\* 2882]

**D. Ambroise**, Vénérable et discrète personne, Messire, prêtre curé de Saint-Aubin, ! en 1659, † 25.7.1669 vers 7 heures du soir, (†) le 26 dans le cœur de l'église, auprès du pupitre

**E. Jean**, ∞ à Claude DANTÉL

Claude, signe, parrain à La Chapelle-Godefroy le 13.12.1662, ∞ à Charlotte PILLAVOYNE

**E.1. Claude**, signe: C Laurent avec paraphe, laboureur, ! en 1671, ° ca 1633, (†) 19.11.1678, ∞ 6.7.1666 à Charlotte PILLAVOYNE, ° ca 1649, fille de Charles P. et Edmée BESANSON, ! en 1682, ∞(2) ?7.1680 à Claude BAILLET, signe: C Baillet, ° ca 1650, fils de Matthieu B., † /1680, et Jacqueline COLLET

En 1671, Claude LAURENT, laboureur à Courclain achète 33 perches de terre à Courmont. Il signe "C Laurent" avec paraphe<sup>141</sup>.

En 1680, Hubert LARNUET, serviteur domestique de la veuve Claude LAURENT, vivant laboureur à Saint-Aubin, intervient dans un contrat<sup>142</sup>.

Claude LAURENT et Charlotte PILLAVOYNE sont les parents de:

Claude, b 29.10.1667, p Claude GALLION le jeune, m Edmée GILLOPÉE, (†) 9.12.1667  
Marthe, b 6.12.1668, p Jean BABELIN, m Marthe VERNIER

Claude, ° & b 10.3.1670, p Claude GALLION, chirurgien, m Scolastique BARDY, ∞ à Marie JENNERAT

Edmée, signe: E Laurent, servante domestique du Paraclet, de Quincey, ° & b 11.3.1679, p Edmé MASSEY, m Edmée PILLAVOYNE, † 9.9.1714, (†) le 10, ∞ 9.2.1707 à Jean BUYSSOT, signe: Jean Buissot, de Quincey, ° ca 1684/1685, fils de Claude B., signe: Claude Buysot, meunier, et Anne NOEL, ∞(2) 2.7.1715 à Jeanne DRÛ, ne sait pas signer, ° ca 1693, fille d'Edmé D., † /1715 et Claudine ASSELINE, † /1715

**E.1.A. Claude**, signe: Claude Laurent, laboureur<sup>143</sup>, demeurant Courclain, ! en 1692-1705, † 24.11.1711, (†) le 25

En 1692, Claude LAURENT, laboureur à Courclain, et Simon PRUDHON prennent de l'Abbaye du Paraclet

---

141 Le 2.11.1671, Antoine ADAM, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jeanne DAVOST - qui ratifie la vente le 9.10.1672 et ne sait pas signer -, vend 33 perches de terre à Saint-Aubin, Courmont, à Claude LAURENT, laboureur à Corquelain. L'acte est signé "Anthoine Adam" avec paraphe et "C Laurent" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/23]

142 Le 19.6.1680, Laurent BERAUD, laboureur au Petit Villacerf, paroisse de Saint-Lié, époux de Marie LABICHE, passe un contrat avec Hubert LARNUET, serviteur domestique de la veuve Claude LAURENT, vivant laboureur à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/27]

143 Edmé SISAIGNE, valet de Claude LAURENT, d'Avant, ca 18 ans, † & (†) 27.3.1695

le bail de 120 arpents de terre<sup>144, 145</sup>.

En 1706, Claude LAURENT, laboureur à Saint-Aubin, prend à titre de croix et mi-croix 51 brebis âgées de 3 à 4 ans. Il signe "Claude Laurent"<sup>146</sup>.

∞ 6.7.1693 Avant-lès-Marcilly<sup>147</sup> à Marie JENNERAT, ne sait pas signer, ° ca 1672 Avant-lès-Marcilly, † 21.7.1700 "subitement", (†) le 22, fille de François J. et Marie LEGER, † /1693

Edmé, ° & b 4.10.1694, p Edmé JENNERAT, d'Avant, signe: E Jennerat, m Edmée LAURENT, ne sait pas signer

Claude, ° 28.4.1696, b le 29, p Claude ANCEAU, manouvrier, ne sait pas signer, m Suzanne GUILLEMARD, ne sait pas signer

Charlotte, b 29.11.1697, † le 30, p Edmé DESQUAINS, manouvrier, signe: E Desquains, m Charlotte ROBICHÉ, ne sait pas signer, épouse de Jean BOURGOIN, foulonnier

∞(2) 3.2.1701 à Susanne GUILLEMARD, ne sait pas signer, ° ca 1677, fille d'André G., laboureur, signe: André Guillemard, et Anne GRILLAT

Denis Claude, ° 4.12.1701, b le 7, p Denys DE PALLUAU DE FAIS, signe: Denys Palluau de Fays, fils de Messyre Pierre DE PALLUAU, Seigneur de Palluau, de Fais et autres lieux, m Damoiselle Anne Claude BRULARD DE PUYSEULX, signe: Anne Claude Brulard Puyzieulx, fille de Haut et Puissant Seigneur Messyre Roger BRULARD, Marquis de Puyseulx, lieutenant general des armées du Roy, gouverneur d'...ingue, † 11.6.1702, (†) le 12 Claude, ° 9.4.1703, b le 10, p Honneste Garson Edmé GUILLEMARD, signe: Edmé Guillemard, m Honneste Fille Claude GUILLAUME, signe: Claude Guillaume

Marguerite, b 4.7.1704, p Pompée FAITRE, domestique dudit Claude LAURENT, ne sait pas signer, m Marguerite GUILLEMARD, ne sait pas signer

Charles, signe: Charles Laurent, ° & b 15.9.1705, p Charles D'AOÛT, domestique dudit Claude LAURENT, ne sait pas signer, m Marie GUILLEMARD, ne sait pas signer

André, ° 20.11.1706, b le 21, p André GUILLEMARD, laboureur, signe: André Guillemard, m Françoise VERNIER, signe: Françoise Vernier

Susanne, ° 11.7.1708, b le 12, p Adrien HUET, boucher, ne sait pas signer, m Claudine GALLOIS, ne sait pas signer, † & (†) 21.9.1708

Edmée, ° 28.9.1710, b le 29, p Jean COLLET, m Edmée POIRAT, ne sait pas signer

**F. Louis**, à La Chapelle-Godefroy, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, de la contagion

Famille LAURENT de Saint-Sulpice-des-Champs, dont plusieurs représentants s'établissent dans la région de Nogent/Seine<sup>148, 149</sup>.

**G. Michel**, ne sait pas signer, maçon, de La Marche en Bourbonnois, paroisse Saint-Sulpice Lachan, village de Chanserre, † 18.5.1681, ∞ à Antoinette BARBIN

En 1664, Sébastien et Michel LAURENT, maçons demeurant ordinairement à La Haute Marche, pays du Bourbonnois, s'obligent envers un architecte des bâtiments du roi, pour construire des ouvrages et murs sur la chaussée de Nogent/Seine. Il ne savent

144 Le 9.11.1692, Simon PRUDHON, laboureur à Saint-Aubin et Claude LAURENT, laboureur à Corquelin, prennent bail de 6 x 20 arpents de terre [AD 10 - 24 H 58]

145 Le 9.11.1692, Simon PRUDHON, laboureur demeurant à Saint-Aubin et Claude LAURENT, laboureur demeurant à Corquelin, prennent des religieuses du Paraclet, le bail de 6 vingt arpents de terre pour 9 ans. Ils signent. [AD 10 - 24 H 109]

146 Le 18.1.1706, Claude LAURENT, laboureur à Saint-Aubin, prend à titre de croix et mi-croix de Claude LHERMITTE, vigneron à Fontaine-Mâcon, 51 brebis âgées de 3 à 4 ans. L'acte est signé "Claude Laurent" [AD 10 - 2 E 66/39]

147 Témoins: Messire QUIBAIS, prêtre ad...ain ...olaine, Jean LAURANT, signe, Charles DUBOIS, signe.

148 Le 28.10.1673, François LAURENT, maçon demeurant à Nogent/Seine, fils et héritier de feu Sébastien LAURENT, laboureur demeurant à La Chaume, paroisse de Saint-Sulpice des Champs, pays de La Marche en Bourbonnois, et Marie JABROT, vend à Jean LAURENT, maçon audit lieu, tous ses droits de succession [AD 10 - 2 E 66/24]

149 Le 11.11.1713, François LAURENT dit Bourgeois, maître maçon à Nogent/Seine, reçoit 200 livres de Anthoine LAURENT, du Pays de la Haute Marche, demeurant au village de Chansan, paroisse de Saint-Sulpice Laschamps, fils de feu Sébastien LAURENT [AD 10 - 2 E 66/41]



pas signer<sup>150</sup>.

En 1671, Sébastien LAURENT, maçon à La Saulsotte, vend à Jean LAURENT, maçon à Chanssart, paroisse Saint-Sulpice-les-Champs, un petit jardin. Ils ne savent pas signer<sup>151</sup>. En 1672, Sébastien LAURENT, maçon à Saint-Sulpice de Laschan, Pays de Limoge, de présent à Nogent/Seine, fait accord avec Armand Léon GUYON pour des démolitions<sup>152</sup>. En 1676, Sébastien LAURENT, maçon à Saint-Sulpice Laschan, pays de La Haute Marche, intervient comme héritier de Léger LAURENT, soldat au régiment de la reine, son cousin-germain<sup>153</sup>. Sébastien LAURENT, maçon demeurant au pays de La Haute Marche en Bourbonnois passe deux contrats en 1690 pour des travaux de maçonnerie<sup>154</sup>.

Michel LAURENT et Antoinette BARBIN sont les parents de:

Jacques, ° ca 1669/1671, ∞ à Jeanne GRILLAT

**G.1. Jacques**<sup>155</sup>, compagnon maçon, maçon, † 5.11.1704, (†) le 6, ∞ 1.3.1699<sup>156</sup> à Jeanne GRILLAT, ° ca 1673/1674, fille de Guy G., † /1699, manouvrier, et Jeanne LANERET, † /1699, ∞(2) 15.6.1707 à Guillaume BOUY, ne sait pas signer, berger, ° ca 1684, fils d'Edmé B., † /1707, et Jeanne MEROSSE, ne sait pas signer

Nicole, ° & b 5.6.1699, p Edmé GRILLAT, ne sait pas signer, oncle maternel, m Nicolle GUILLEMARD, ne sait pas signer

Anne, ° 26.11.1701, b le 27, p Gervais DORÉ, domestique de Monsieur BABELIN, ne sait pas signer, m Anne BOURGOIN, ne sait pas signer, † 29.11.1703, (†) le 30

Jacques François, ° & b 22.4.1704, obiit 26.4.1704, p Francois DANGLUZE, signe: F Danguze, m Margueritte GUILLEMARD, ne sait pas signer

**H. Toussaint**, ne sait pas signer, maçon et entrepreneur en bâtiment, du pays de la Marche en Bourbonnais, ! en 1704-1720, ° ca 1665, † 11.7.1722, a reçu le sacrement des infirmes, (†) le 12 dans l'église, ∞ à Anne LAVERGNE, † /1722

En 1704, Toussaint LAURENT intervient dans un contrat notarié<sup>157</sup>.

En 1710, Toussaint LAURENT, maître maçon et entrepreneur de bâtiment à La Chapelle-Godefroy, vend une maison. Il ne sait pas signer<sup>158</sup>.

En 1715<sup>159</sup> et 1718<sup>160</sup>, Toussaint LAURENT, maître maçon à Saint-Aubin, intervient dans des contrats notariés.

En 1720, Toussaint LAURENT, laboureur à Saint-Aubin, intervient dans des contrats notariés<sup>161</sup>.

Toussaint LAURENT et Anne LAVERGNE sont les parents de:

150 Le 10.4.1664, Sébastien et Michel LAURENT, qui ne savent pas signer, maçons demeurant ordinairement à La Haute Marche, pays du Bourbonnois, s'obligent envers Honorable Homme Guillaume FONTAINE, architecte des bâtiments du roi, pour ouvrages et murs sur la chaussée de Nogent/Seine [AD 10 - 2 E 66/18]

151 Le 12.11.1671, Sébastien LAURENT, maçon à La Saulsotte, vend à Jean LAURENT, maçon à Chanssart, paroisse Saint-Sulpice les Champs, un petit jardin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/23]

152 Le 3.5.1672, Sébastien LAURANT, maçon demeurant à Saint-Sulpice de Laschan, Pays de Limoge, de présent à Nogent/Seine, fait accord avec Armand Léon GUYON pour des démolitions [AD 10 - 2 E 66/24]

153 Le 24.11.1676, Sébastien LAURENT, maçon demeurant à Saint-Sulpice Laschan, pays de La Haute Marche, à présent à Nogent/Seine, intervient comme héritier de Léger LAURENT dit "Laborne" (?), son cousin-germain, soldat au régiment de la reine en la compagnie du sieur de Chappe. Il récupère les effets personnels de Léger chez un particulier [AD 10 - 2 E 66/26]

154 Le 27.8.1690, Sébastien LAURENT, qui ne sait pas signer, maçon au pays de La Haute Marche en Bourbonnois, et Honorable Homme Jacques GUESDON, boulanger à Nogent/Seine, font un marché pour travaux de maçonnerie. 2.8.1690, le même Sébastien LAURENT fait un marché similaire avec Martin BARRIÉ, hôtelier à Nogent/Seine [AD 10 - 2 E 66/30]

155 Jacques LAURENT, maçon, "du même pays", ne sait pas signer, est témoin au (†) 20.9.1701 de Leonard GOMY, originaire de St Sulpice les champs, 55 ans, fils de Leger COMY, ne sait pas signer

156 Témoin: François LAURENT dit Bourgeois, masson, de St Laurent de Nogent

157 Le 25.8.1704, contrat de Toussaint LAURENT [AD 10 - 2 E 66/38]

158 Le 24.12.1710, vente d'une maison à Toussaint LAURENT, maître maçon et entrepreneur de bâtiment à La Chapelle-Godefroy; il ne sait pas signer [AD 10 - 2 E 66/40]

159 Le 1.5.1715, contrat de Toussaint LAURENT, maître maçon à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/42]

160 Le 31.3.1718, contrat de Maître Toussaint LAURENT, maçon à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/43]

161 Les 8.4 et 18.6.1720, contrats de Toussaint LAURENT, laboureur à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/45]

Michel, signe: M Laurent, ° ca 1696, ∞ 22.6.1722 à Marie ANCEAU, ne sait pas signer, ° ca 1698, fille de Claude A., ne sait pas signer, et Edmée MAISTRE, † /1722  
probablement Françoise, ∞ /1714 à Léonard MARTINO, signe: Leonard Martino

**I. Louis**, marchand, † /1716, ∞ à Etiennette POCHINOT

Louis, de Saint-Gervais de Trainel, ° ca 1681, ∞ à Marie ARNOUILT  
Constantin, Honnête Personne, signe: C Laurent le jeune

**I.1. Louis**, signe: Laurent, fermier de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, ∞ 6.7.1716<sup>162</sup> à Marie ARNOUILT, ne sait pas signer, ° ca 1695, fille de Jean A., ne sait pas signer, meunier, et Marie SIMONNET

Michel, ° 20.8.1717, b le 21, p Michel LAURENT, signe: Michel Laurent, m Nicolle HARLUYSON, ne sait pas signer

Louis Constantin, ° 17.3.1719, b le 18, p Honnête Personne Constantin LAURENT, signe: Laurent le jeune, m Honnête Femme Marie LAURENT, signe: M Laurent

**B. Pierre**, ! en 1571-1577, ∞ à Barbe BEGUE

Pierre BEAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1571 à 1577<sup>166</sup>.

En 1576, Pierre BEAU fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin à cause de Barbe BEGUE, sa femme<sup>167, 168</sup>.

**C. NN**

Didier, ! en 1584-1585

Martin, ! en 1583-1593

Didier et Martin BEAU, frères, payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1584 et 1585<sup>169</sup>.

Martin BEAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin tant pour lui que pour les enfants de Jean BEAU pour cinq années en 1593 et pour 12 années en 1600. Il paye de 1600 à 1611<sup>170</sup>.

**C.1. Martin**, ! en 1612-1620, † 1620/1621

Martin BEAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1620. Ses héritiers payent entre 1621 et 1623<sup>171</sup>.

## LE BEAU ou BEAU

**A. Jean** l'aîné, laboureur, ! en 1562-1569, † 1569/1570, ∞ à NN., ! en 1570-1575

En 1562, Jean LE BEAU, laboureur à Nogent/Seine, prend le bail de 36 arpents à Fontaine-Mâcon et Saint-Aubin<sup>163</sup>.

En 1564, Jean BEAU l'aîné et Philippe JACOPIN, marchand et laboureur à Nogent/Seine prennent de l'Abbaye du Paraquet le bail de 32 arpents de terre à Fontaine-Mâcon et à Saint-Aubin<sup>164</sup>.

Jean BEAU paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1565 à 1569. Sa veuve paye de 1570 à 1575 et ses héritiers en 1578<sup>165</sup>.

162 l'acte détaille les procédures engagées par l'époux pour obtenir l'autorisation de se marier malgré le défaut de consentement de sa mère

163 Le 9.5.1562, devant Denis ANGENOST, écuyer, seigneur des Barres, Vénérable et Discrète Personne Maître Sébastien GUESDON, prêtre curé de Châtillon, doyen de Nogent et Pont-sur-Seine, baille à titre de moisson et pension d'argent à Jehan LE BEAU, laboureur demeurant à Nogent, de 36 arpents à Fontaine-Mâcon et Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

164 Le 18.5.1564, Jehan BEAU l'aîné et Phelipes JACOPIN, marchand et laboureur demeurant à Nogent prennent à titre de loyer et pension d'argent des religieuses du Paraquet 32 arpents de terre en 2 pièces, soit 23 arpents 3 quartiers à Fontaine-Mâcon, au lieudit "Les carreaux l'abbesse" et 11 arpents 1 quartier à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

165 Jehan BEAU paye censive à Saint-Aubin en 1565-1569; sa veuve paye censive en 1570-1575; ses hoirs en 1578 [AD 10 - E\* 2881]

166 Pierre BEAU paye censive à Saint-Aubin en 1571-1577 [AD 10 - E\* 2881]

167 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 20.7.1576 de Pierre BEAU, qui ne sait pas signer, à cause de Barbe BEGUE, sa femme, pour:

➤ un arpent de terre labourable en une pièce au finage de Saint-Aubin, au lieudit au dessus de Corclain, entre la veuve et hoirs feu Jesse MERCIER et Collin GALLOIS, le chemin commun et plusieurs

➤ Taxé à 1 sol de cens. [AD 10 - E\* 2875]

168 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Pierre BEAU à cause de Barbe BEIGNE, sa femme, pour 1 article [AD 10 - E\* 2882]

169 Didier et Martin BEAU, frères, payent censive à Saint-Aubin en 1584-1585 [AD 10 - E\* 2881]

170 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Martin BEAU paye censive tant pour lui que pour les enfants de Jehan BEAU pour 5 années en 1593 et pour 12 années en 1600 sans préjudice des défauts et amendes; Martin BEAU paye chaque année de 1601 à 1604, en 1606 pour 2 années, et chaque année de 1607 à 1611 [AD 10 - E\* 2883]

171 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Martin BEAU paye en 1612-1615, 1618-1620. Les héritiers Martin BEAU payent en 1621-1623

**E. Jean**, ne sait pas signer, manouvrier, ∞ à Jeanne BENOIT, † /1698

Nicolas, ne sait pas signer, de Rigny-la-Noneuse Françoise, ne sait pas signer, servante domestique de Leonard ANCEAU, laboureur, ° ca 1673, ∞ 11.8.1698 à Simon VACHÉ, valet de Maître Jean BABELIN, procureur fiscal à Saint-Aubin, signe: Simon Vaché, ° ca 1653, fils de Claude V., laboureur, † /1698, et Edmée OUDIN, † /1698

**F. Jean**, Maître, Honorable Homme, signe: J Le Beau, maître chirurgien, de Nogent/Seine, ° ca 1652, ∞ 6.2.1687 Nogent/Seine à Edmée PILLAVOYNE, ° ca 1666, fille de Pierre P., laboureur, † /1687 et Scholastique BARDY, † /1687

Marie Edmée, ° ca 1702/1703, † 29.9.1712, (†) le 30 Marguerite

En 1758, le curé de Ferreux, intervient au nom de Marguerite LE BEAU, fille majeure à Nogent/Seine, seule fille et unique héritière du feu Sieur Jean LE BEAU, maître chirurgien à Nogent/Seine, et Edmée PILLAVOINE, pour le rachat d'une rente constituée par les défunts solidairement avec Pierre PILLAVOINE en 1693 pour l'achat de la succession de Marie BARDY<sup>172</sup>.

## LE BLANC

**A. Denis**, ! en 1518-1522 à La Chapelle-Godefroy

Denis LE BLANC paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1518 à 1522<sup>173</sup>.

**B. Jean**, ! en 1536-1541 à La Chapelle-Godefroy, ! en 1559-1567, (†) 1.3.1567 La Chapelle-Godefroy<sup>174</sup>, ∞ à Marion BEGUE, ! en 1568-1570, marraine le 18.11.1566 à La Chapelle-Godefroy

En 1536, Jean LE BLANC est assigné comme témoin avec d'autres habitants de Saint-Aubin<sup>175</sup>.

172 Le 3.6.1758, les religieuses du Paraclet donne reçu à Messire Adrien VIOLLAINE, prêtre curé de Ferreux, au nom de Marguerite LE BEAU, fille majeure demeurant à Nogent/Seine, seule fille et unique héritière de feu Sieur Jean LE BEAU, maître chirurgien à Nogent, et Edmée PILLAVOINE, de 262 livres 10 sols pour rachat de 7 livres 10 sols de rente constituée par les défunts solidairement avec Pierre PILLAVOINE le 24.3.1693 pour le prix des biens de la succession de Marie BARDY, épouse de Marin TROUILLET, à eux vendue par DROUIN curateur de la succession vacante de Marie BARDY [AD 10 - 24 H 58]

173 Denis LE BLANC paye censive à Saint-Aubin en 1518, 1521 et 1522 à La Chapelle (en 1521 pour sa vigne) [AD 10 - E\* 2880]

174 Ses exécuteurs testamentaires sont Joseph LE BLANC, son fils, et Marion, sa femme

175 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan GRAND HOMME, Jeh. COZAS LESPOIX, Jehan SEMILLON, Philipés DESPENCIER, les hoirs Jeh. LA PIED, Jehan CHAPPELOT, Jehan SENESTRE, la veuve Jeh. HUGUENIN, Maître Laurent NUGAULT, Colas FORNICROY, Martin MORIN, Jehan BOURIONNE, Jehan LE GRAND dit Renard, Jehan LE BLANC, la veuve

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Jean BLANC<sup>176</sup>.

Jean LE BLANC paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1567. En 1561, il paye pour son fils Joseph, et pour Philibert ODINET. En 1563, il paye pour Jean BEGUE. En 1566, Jean JACQUINET paye pour Jean LE BLANC. En 1567 et 1568, sa veuve et ses héritiers payent sa censive. Jean BEGUE paye en 1570 pour Marion BEGUE, veuve de Jean LE BLANC<sup>177</sup>.

Jean LE BLANC et Marion BEGUE sont les parents de:

Joseph, ∞ à Pascale

**B.1. Joseph**, ! en 1561-1568, † 1568/1569, ∞ à Pascale, ∞(2) /1569 à Pierre ROUSSAT, ! en 1569-1573

Joseph LE BLANC paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1562 à 1568. Claude COLAS paye pour lui de 1566 et 1568. La veuve de Joseph LA BLANC, femme de Pierre ROUSSAT, paye de 1569 à 1573<sup>178</sup>.

Joseph LE BLANC et Pascale sont les parents de:

Jean b 8.12.1566 La Chapelle-Godefroy, p Jean BEGUE l'aîné & Claude CHEVRIER, m Barbe, épouse de Michel DESPANCIER

## LE BOULIEULX (voir POPILLARD)

**A. Nicolas**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Jeanne TROTIN

Hubert, b 6.12.1611 La Chapelle-Godefroy, p Claude MERCIER & Jean VALLEE, m Claude MEROSSE

## LE BOUTHILLIER

**A. Claude**, Messire, signe: C Bouthillier, conseiller du roi en tous ses conseils, commandeur et grand trésorier des ordres de sa Majesté et seigneur de Saint-Aubin, ! en 1640-44

En 1640, l'Abbaye du Paraclet rétrocède à Maître Claude LE BOUTHILLIER, conseiller du roi,

Girard COLET, les hoirs Jeh. MARTIN, Remy DODINET et Martin HUGUENIN [AD 10 - E\* 2801]

176 Jehan BLANC est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E\* 2860]

177 Jehan LE BLANC paye censive à Saint-Aubin en 1559-1567; en 1561, il paye pour son fils Joseph; en 1561, il paye pour Philibert ODINET; en 1563, il paye à la décharge de Jehan BEGUE; en 1566, Jehan JACQUINET paye à sa décharge pour sa maison; en 1567, sa veuve et ses hoirs paye sa censive; en 1568; sa veuve paye à cause de son douaire et de son coté; Jehan BEGUE paye en 1570 pour Marion BEGUE, veuve de Jehan LE BLANC [AD 10 - E\* 2881]

178 Jehan LE BLANC paye censive à Saint-Aubin en 1561 pour son fils Joseph; Joseph LE BLANC paye censive en 1562-1568; Claude COLAS paye pour lui en 1566-1568; sa veuve, femme de Pierre ROUSSAT, paye censive en 1569-1573 [AD 10 - E\* 2881]

surintendant des finances, la moitié de la seigneurie de Saint-Aubin<sup>179</sup>.

**B. Léon**, Haut et puissant seigneur, conseiller du roi en ses conseils d'état et privés, et ministre d'état

Gaston Jean Baptiste, Noble, ! en 1646

Henriette, Demoiselle, ! en 1646

## LE CLERC

**A. Henri**, ! en 1495-1499

Henri LE CLERC paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1495 à 1499. Il paye pour sa part du jardin TRUCHON en 1495<sup>180</sup>.

**B. Nicolas**, ! en 1593

Nicolas LECLERC paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593<sup>181</sup>.

**C. Denis**, ! en 1606-1623, (†) 27.11.1637 La Chapelle-Godefroy

∞ /1609 à Marguerite ROSÉ, ∞(1) à Germain VOITERIN, fille de Nicolas R. et Marion PIERRE

En 1606, Denis LECLERC, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin un acquis de Nicolas VEZON et sa femme<sup>182</sup>.

En 1609, Denis LE CLERC, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>183</sup>. Il intervient à

cause de Marguerite ROSÉ, sa femme, auparavant veuve de Germain VOITERIN, son premier mari et il fait mention des enfants mineurs de Germain VOITERIN. Il déclare entre autre une maison à un chas, rue aux Ralles.

Denis LE CLERC paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1609 à 1612. Il paye pour sa maison de Cormont et pour partie de 6 quartiers de terre en la Tavelle<sup>184</sup>.

Denis LE CLERC paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 à 1623. Il paye pour Nicolas VOITERIN (sans doute son beau-fils) en 1613 et

---

appartenant icelui à ladite ROZE et à ses enfants mineurs dudit feu VOYTERIN, audit finage, proche de la maison de Jehan GILLE, entre Jehan GILLE et lesdits mineurs, Guillaume DESQUAINS et la rue aux Ralles

- un quartier de terre au lieudit la cote des vignes proche les garennes, entre la veuve Jehan MAROTTE et lesdits mineurs, Jehan MERCIER (ou MERAT ?) lesné et Guillaume MYGORDIN
- demi-arpent demi-quartier de terre au finage dudit Saint-Aubin, au lieudit proche les garennes, entre Pierre MEROSSE et les mineurs du feu VOYTERIN, les terres de l'église dudit Saint-Aubin et Estienne COLLAS
- 6 cordes et demie de terre en ce même lieu, entre les hoirs Nicollas MERCIER et lesdits mineurs, Pasquet DIRESNE et Nicollas SYMON
- un quartier six cordes et demie de terre audit finage proche les terres des garennes, entre les terres du roi et lesdits mineurs, les terres des Seigneurs dudit lieu et les terres des garennes
- 8 cordes de terre audit finage lieudit la coste des vignes de Saint-Aubin, entre Nicollas VOYTERIN et lesdits mineurs, Symon JUBELOT et Nicollas VOYTERIN
- 20 cordes et demie de terre audit finage proche ce même lieu, entre le Seigneur de Saint Aubin et les mineurs, Symon JUBELOT et Nicollas VOYTERIN
- un quartier et demi de terre audit finage en ce même lieu, entre Pasquet DIRESNE & autres et lesdits mineurs, plusieurs et Estienne COLLAT
- 6 cordes de terre audit finage au lieudit proche le lieu appelé la vigne Treugalle, entre Edme CHAMLET et les mineurs, Nicollas MAISTRE et un pleu...
- 8 cordes de terre audit finage, lieudit la coste des vignes proche les garennes, entre Guillaume GILLE et Nicollas VOYTERIN, ledit Guillaume GILLE et ledit Nicollas VOYTERIN
- 10 cordes de terre audit finage proche ce même lieu, entre Pierre ROUSSAT et lesdits mineurs, Guillaume GILLE et Jehan GALLOIS lieutenant
- demi-quartier de terre audit finage proche ce même lieu, entre lesdits mineurs et Nicollas GRILLOT le jeune, lesdits mineurs et plusieurs
- 9 cordes de terre proche ce même lieu, entre la veuve Jacques GARNIER et lesdits mineurs, Guillaume GILLE et lesdites parteurs
- un quartier de terre au dessous de ce même lieu, entre Lupien DAOUST et lesdits mineurs, la veuve Jacques

179 Le 7.2.1640, rétrocession par les religieuses du Paraclét à Maître Claude LE BOUTHILLIER, conseiller du roi, surintendant des finances, de la moitié de la seigneurie de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 93]

180 Henry CLERC paye cens à Saint-Aubin en 1495 pour sa part du jardin TROUCHON, en rente; Henry LE CLERC paye cens à Saint-Aubin en 1496 pour la rente de son accin et pour la censive; il paye en 1498-1499 [AD 10 - E\* 2880]

181 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas LECLERC paye censive en 1593 pour cinq années [AD 10 - E\* 2883]

182 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Denis LE CLERC paye censive en l'acquêt de Estienne COLLAS pour 28 cordes de terre en 1606; Denis LE CLERC paye en l'acquêt de Nicolas VEZOU et sa femme en 1606; Denis LE CLERC paye à la décharge de Nicolas VOICTERIN en 1607; Denis LE CLERC paye à la décharge de Jehan SURTIN pour un quartier de terre assis proche Chaillou qu'il a acquis depuis un an en 1608 - il doit lods en ventes -, 1609; Denis LE CLERC paye en l'acquêt de Claude SOMILLON pour 20 cordes de terre proche du chemin de Marnay acquis depuis 8 mois - il doit lods en ventes -, 1609; Denis LE CLERC paye à la décharge de Pierre DUPUIS en 1610; Denis LE CLERC paye à la décharge de Jehan POPILLART pour un demi de terre en 1611 [AD 10 - E\* 2883]

183 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 12.10.1609 de Denis LE CLERC, à cause de Margueritte ROZE, sa femme, tant par acquêts que de douaire à cause de feu Germain VOYTERIN, son premier mari, et d'acquêts fait par ledit LECLERC depuis le contrat de mariage.

➤ un quartier de terre pris en un demi-arpent



1615<sup>185</sup>.

En 1623, Denis LE CLERC est cité pour avoir repris une maison rue au Rasles déclarée en 1532 par Joachim GILLES au censier de l'Abbaye du Paraclet<sup>186</sup>.

∞(2) 11.1.1626 à Edmée CAULAY, fille de Edmé C.

Simon, b 14.7.1630, p Simon GALLOIS, m Jehanne DEPANSIER

François, b 4.1.1632, p Francois B...FART, dem. à Quincey, m Nicolle épouse de Sébastien GALLOIS

Nicolas (le père est Pierre), b 17.4.1634, p Nicolas LE MERLE, dem. à Nogent, fils de Simon M., m Françoise épouse de David DE ROY

#### D. Jean, Maître, ! en 1604 et 1612

Maître Jean LE CLERC paye censive pau seigneur de Saint-Aubin en 1604 pour 5 années<sup>187</sup> et en 1612<sup>188</sup>.

GARNIER et Jehan GALLOIS

- demi-quartier de terre audit finage proche ce même lieu, entre Pierre GAULTROYS et lesdits mineurs, les parteurs et les mêmes
- 18 (cordes) de terre proche ce même lieu, entre David ROZE et lesdits mineurs, lesdits parteurs et Pierre GAULTROYS
- un quartier de terre audit finage au dessous de la coste où soulaît être les vignes dudit Saint Aubin, entre Pierre GAUTROIS et lesdits mineurs, le chemin ferrant et ledit déclarant
- un quartier et demi de terre au finage dudit Saint Aubin au lieudit La Tavelle, entre Nicollas GRILLAT le jeune et lesdits mineurs, les terres des Seigneurs dudit Saint-Aubin et Maître François DE FLAIZ
- un quartier et demi de terre audit finage proche de ce même lieu, entre Guillaume MYGORDIN et lesdits mineurs, le chemin de Tregnel et les terres des Seigneurs
- un quartier et demi de terre en ce même lieu, entre Guillaume DESQUAINS qui tient de Pierre CHAULMARD et lesdits mineurs, les terres des seigneurs et -
- 9 cordes de terre audit finage proche la maison Claude GRAND, entre ledit GRAND et lesdits mineurs, Lienard POTIER et la rue aux Ralles
- demi-quartier de terre au finage dudit Saint-Aubin au lieudit au dessus de Courquelain, entre Louys MERAT et Guillaume GILLE, le chemin de Marigny et la terre de l'église de Saint-Aubin
- 30 cordes de terre audit finage au lieudit la vigne Heubiens (?), entre Guillaume DESQUAINS et lesdits mineurs, les terres du couvent et Monsieur le bailli
- demi-quartier de terre audit finage au lieudit proche les Gautières, entre Louys MERAT et lesdits mineurs, le chemin de Nogent et les pastures grasses
- demi-quartier de terre en ce même lieu, entre Scamuel SYMON et lesdits mineurs, le chemin de Nogent et un petit sentier
- 10 cordes de terre en ce même lieu, entre le chemin qui descend à la cour des Gautiers et lesdits mineurs, le chemin de Nogent et où soulaît la grande desdits Gautiers
- 6 cordes et demie de terre en ce même lieu, entre Louys MERAT et lesdits mineurs, le chemin de Nogent et la grande desdits Gautiers
- 6 cordes et demie de terre audit finage au lieudit la coste des vignes de Saint Aubin, entre Quantin MAROT et lesdits parteurs, Pierre GAUTROIS et

Nicollas VOYTERIN

- demi-quartier de terre audit finage proche la maison Jehan MAROTTE, entre Pierre CHAMLET et lesdits mineurs, la veuve dudit MAROTTE et lesdits parteurs
- 18 cordes et demie de terre audit finage au lieudit les longues roys, entre Edme VALLEE et lesdits mineurs, Jehan HEMARD et Ysaac GALLOYS
- demi-quartier de terre audit finage proche la grosse pierre, entre Guillaume DESQUAINS et lesdits mineurs, les pastures grasses et le chemin ferrant
- 6 cordes de terre audit finage au lieudit les vignes proche les garennes, entre les parteurs et Nicollas GRILLOT le jeune, les parteurs et Pierre ROUSSAT
- 18 cordes et demie de terre en ce même lieu, entre Guillaume DESQUAINS et lesdits mineurs, Jehan GALLOYS lieutenant et Ambroise BARBOTIN
- 30 cordes de terre audit finage proche ce même lieu, entre Jehan MERCIER lesné et lesdits mineurs, Guillaume DESQUAINS et Louys MERAT
- 22 cordes de terre au dessous de ce même lieu, entre Monsieur de Saint-Aubin et Ambroise BARBOTIN, Guillaume DESQUAINS et -
- un quartier de terre audit finage proche le lieu appelé Chealloust, entre Jehan GALLOYS lieut. et Guillaume DESQUAINS, Jehan MERCIER lesné et la veuve Jehan MAROTTE
- un quartier de terre audit finage au lieudit proche les garennes, entre les hoirs Nicollas MERCIER et Nicollas SYMON, les terres des garennes et la terre de l'église dudit Saint-Aubin
- demi-quartier de terre audit finage proche les garennes, entre Martin TROTIN et Nicolas VOYTERIN, les terres des garennes et Estienne COLLAS
- demi-arpent de terre audit finage proche la vigne Treugalle, entre Michel MERCIER et -, Michel MERCIER et plusieurs
- un quartier de terre audit finage lieudit l'Enfermerie, entre Guillaume MYGORDIN et Nicollas GRILLOT le jeune
- une maison contenant un chas et une "crope" au bas d'icelle, aisance et appartenance, à Saint-Aubin lieudit la rue aux Ralles, l'aisance d'icelle entre Symon JUBELOT et Jehan GILLE, lesdits mineurs et la chénevière desdits parties
- une chénevière à faire deux à trois boisseaux de chénevière partant avec lesdits mineurs, entre Symon JUBELOT et Jehan GILLE, un pré appartenant aux parties et la grande et aisance dudit LECLERC

**E. Pierre**, ∞ à Barbe PANIER

Nicolas, b 22.3.1630, p Nicolas CLEMENT, m Marguerite MASSEY

Etienne, b 23.12.1638 La Chapelle-Godefroy, p Estienne CAUSLAYS, m Louize fille de † Fiacre DAUST

Barbe, b 30.12.1640 La Chapelle-Godefroy, p Jean SEURTIN, fils de Quentin SURTIN, m Barbe CAUSLAYS, épouse d'Estienne CAUSLAYS

censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>189</sup>.

**F. Jean**, ! en 1660

En 1660, Jean LE CLERC fait une déclaration au

- 
- trois quartiers de pré et aulnois partant avec lesdits mineurs, entre Symon JUBELOT et une costume (?), la rivière d'Arduisson et les terres des parteurs
  - un quartier de terre appartenant auxdits parteurs en ce même lieu, entre Jehan GILLE et le même, auprès des parties et la rue aux Ralles
  - un quartier de terre en ce même lieu, entre Jehan GILLE et une ruelle commune, ledit pré et la rue aux Ralles
  - un total de 7 arpents et 99 cordes 1/2 de terre [AD 10 - E\* 2874]

184 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Denis LECLERC paye pour sa maison (Cormont) en 1609-1610, et pour partie de 6 quartiers de terre en la Tavelle en 1609; Denis LECLERC paye en 1611-1612 [AD 10 - E\* 2883]

185 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Denis LE CLERC paye en 1612-1615, 1618-1623. Denis LECLERC paye à la décharge de Nicolas VOICTERIN en 1613 et 1615. Denis LECLERC paye à la décharge de la veuve Jehan MARATTE et à la décharge de Loyse JACCOPPIN, à Cormont, en 1615. En 1619, Denis LE CLERC paye à la décharge de Nicolas VOITERIN pour un quartier de terre qu'il a eu dudit VOITERIN par échange assis au dessus de la maison de feu Jehan MARATTE. En 1620, Denis LECLERC paye à la décharge de Denis GILLES pour un quartier de terre assis près la Grosse Pierre. En 1621 et 1622, Denis LECLERC paye à la décharge de Henriette BENOIST veuve de Jacques GARNIER pour 18 cordes de terre assis à la coste des Garennes - il doit lods et ventes en 1621 -. En 1622, il paye à la décharge de Jehan LOIRET

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Denis LECLERC paye en 1612-1620. Denis LECLERC paye en 1616, 1618-1620 pour sa maison. Denis LECLERC paye en 1616, 1618-1620 et 1623 en l'acquit de la veuve Quentin MAROT pour demi-arpent de terre assis aux Garennes. Denis LECLERC paye en 1618, 1620 et 1623 pour la maison de Germain VOICTERIN

186 Censier de l'Abbaye du Paralet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs de Collin GILLES déclarent une maison, accin et pourpris rue aux Rasles, entre Jehan GALLOIS et Colin SYMON, les héritiers Guillaume NUGAUX (?)

Le 3.5.1532, Joachim GILLES déclare une maison et accin rue au Rasles (en 1623 à Denis LECLERC, en 1643 à Nicolas GUILLAUME)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Joachim GILLES

---

déclare une maison, accin et pré rue au Rasle, entre la veuve Thibault BROCARD et la veuve Jehan VOTON, la dite rue et ... [AD 10 - 24 H 81bis]

187 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Maître Jehan LE CLERC paye censive pour 5 années en 1604 [AD 10 - E\* 2883]

188 Maître Jehan LE CLERC paye censive à Saint-Aubin en 1612 [AD 10 - E\* 2881]

189 Déclaration du 2.3.1660 de Jean LE CLERC pour 1 arpent [AD 10 - E\* 2876]

**G. Urbain**, laboureur à Avant-lès-Marcilly, b 12.2.1640 Avant-lès-Marcilly, p Urbain DES RÉES, m Barbe RIVIERE, † 8.11.1668 Avant-lès-Marcilly, (†) le 9, fils de Claude L. et Catherine RIVIERE, ∞ 15.7.1663 Avant-lès-Marcilly à Marie BARDYE, fille de Jean B. et Marie DE FLAIR

Urbain, b 10.5.1665 Avant-lès-Marcilly, p Urbain DESRÉE, m Catherine ROBIN

**H. Claude**, greffier, ! en 1669

**I. Guillaume**, meunier à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Jeanne ROCHET

Claude, ° & b 20.5.1670 La Chapelle-Godefroy, p Claud. LEPAGE, ne sait pas signer, m Françoise D'AOUST, ne sait pas signer

**I. Laurent**, marchand, demeurant à Villenauxe-la-Grande, † /1685, ∞ à Honnête Femme Susanne THIESSON, de Villenauxe-la-Grande, ° ca 1645, ∞(2) 20.6.1685 à Jean DROÛIN, marchand hôtelier, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ° ca 1630

## LE COMPTE

**A. Jean**, ne sait pas signer, maréchal, ° ca 1637/1640, (†) 27.6.1675 "au devant de l'autel St Sebastien, comme il avait demandé par son testament", ∞ 8.7.1670 à Marthe VERNIER<sup>190</sup>, ∞(1) à Nicolas ANDRY, ∞(3) 17.2.1676 à Pierre BENOIST, signe: Pierre Benoist, maréchal, de Saint-Martin-La-Fosse, peut-être fille de Jean V. et Nicole TROTIN

## LE COURT

**A. François**, Honnête Homme, maître chirurgien, demeurant à Nogent/Seine, signe, ∞ 23.2.1688 La Chapelle-Godefroy<sup>191</sup> à Honnête Fille Marie PETIT, de la paroisse de Nogent/Seine, signe

**B. Denis**, Honorable Homme, marchand à Nogent/Seine, signe, ∞(2) 20.6.1692 La Chapelle-Godefroy<sup>192</sup> à Honnête Femme Marie AUBERT, signe, ∞(1) à Maître Alexandre CAILLAT

## LE DOUX

**A. Nicolas**, sergent, ! en 1558<sup>193</sup>

## LE FEBURE

Deux familles LEFEBURE notables de Nogent/Seine se retrouvent à Saint-Aubin. Les premiers sont apothicaires, les seconds officiers, originaires de Pont/Seine.

**A. Etienne**, Maître, Honorable Homme, marchand, apothicaire à Nogent/Seine, ! en 1572-1593, † /1609, fils de Honorable Homme Etienne L., ∞ 27.1.1582 Nogent/Seine à Geneviève PILLAVOINE, fille de Honorable Homme Jean P., marchand à Nogent/Seine

Vers 1570/1580, Honorable Homme Etienne LE FEBURE, marchand à Nogent/Seine, et ses enfants, font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>194</sup>.

En 1572, Honorable Homme Etienne LEFEBURE, marchand à Nogent/Seine, vend au seigneur de Saint-Aubin, une place où il y avait un moulin à foulon<sup>195</sup>.

Etienne LE FEBURE, de Nogent/Seine, paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1575 à 1578. Nicolas PILLAVOINE paye comme son fermier de 1582 à 1585<sup>196</sup>.

192 Publication des bans tant en cette paroisse qu'en celle de Nogent sur Seine sans empêchem. suivant le certificat du S.r curé le 25.6 signé L'Eprivier. Témoins: Thomas MIGOURDIN, signe, Pierre ANCEAU, signe

193 Le 23.2.1558, Phillebert DU MAIGNON, procureur du roi au bailliage de Nogent, et Michel DU RU, des échevins de cette ville de Paris, tuteurs des enfants mineurs de feu Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle. Mention de Jehan PILLAVOINE, Nicolas LEDOUX, Benoist TIXERANT et Denis DE VI...ES, sergents le 20.2.1558. Mention de Jehan GUYON, procureur dudit DU MAIGNON le 26.2.1558 [AD 10 - E\* 2860]

194 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Honorable Homme Estienne LEFEBURE, marchand demeurant à Nogent/Seine, et ses enfants, pour 5 articles [AD 10 - E\* 2882]

195 Le 6.2.1572, Honorable Homme Estienne LEFEBURE, marchand demeurant à Nogent/Seine, vend à Nicolas NUGAULT, écuyer, Seigneur de Saint-Aubin, une place où soulait un moulin à foulon avec le sault du moulin, aisance et appartenance, et 1/2 arpent de pré à Courclain, entre Jehan ROUSSAT le Begue et Jehan SEURTIN [AD 10 - E\* 2858]

196 Estienne LE FEBURE de Nogent paye censive à Saint-Aubin en 1575, 1577-1578; la veuve de Denis BENOIST paye pour une vente à lui en 1582; Nicolas PILLAVOINE paye comme son fermier en 1582-1585

190 Dans un terrier du 14.2.1708 apparaît Nicolas AMANT, maréchal à Pont, époux d'Anne CARREAU, veuve d'Estienne BAZIN, maréchal à Pont, pour:

➤ un acquis de Michel HEDRY  
➤ un échange avec Pierre BENOIST, époux de Marthe VERNIER, veuve de Jean LECOMPTE, vivant maréchal à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

191 Avec permission de Monsieur le curé de Nogent et certificat de la publication des bans sans empêchement le 19.2 et signé N Lesprivier/L'Eprivier. Témoins: Pierre MOREAU, signe, Louis GAUSSIER, signe

Etienne LE FEBURE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593<sup>197</sup>.

Etienne LE FEBURE et Geneviève PILLAVOINE sont les parents de:

Etienne, b 21.5.1583 Nogent/Seine

Jacques

Jeanne, héritière en partie d'Etienne, ∞ à Edmé MARTIN, † /1609, d'où Edmé, † en 1609

En 1609, Edmé MARTIN, fils de feu Edmé MARTIN et Jeanne LE FEBURE, héritière en partie de feu Honorable Homme Etienne LE FEBURE, marchand à Nogent/Seine, déclare 75 cordes de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>198</sup>.

Etienne et Jacques LE FEBURE, fils de feu Etienne LE FEBURE, apothicaire à Nogent/Seine, font une déclaration au censier de Quincey de 1620-1621<sup>199</sup>.

**B. Etienne**, Maître, Noble Homme, procureur du roi au bailliage de Nogent/Seine, b 17.10.1587 Pont/Seine, p H.H. Jean BELIN, témoins Fleurant LANGLOY et Damoiselle Anne BATTANDIER, parrain à La Chapelle-Godefroy le 19.12.1623, † 30.6.1630 Nogent/Seine, fils de Honorable Homme Claude L., marchand à Pont/Seine, et Marie MARTIN<sup>200</sup>, ∞ à Honnête Dame Catherine GUYON<sup>201</sup>, signe: Catherine guyon, † 22.1.1641 Meslé, (†) Nogent/Seine, fille de Jean GUYON, Noble Homme, Maître, procureur du roi en l'élection et magasin à sel et eaux et forêts de Nogent/Seine et Pont/Seine et Gillette PIERRON

En 1631, Catherine GUYON vend pour 4000 livres tournois à Pierre GUYON, l'office de procureur du roi au bailliage de Nogent/Seine de son défunt mari Etienne LE FEBURE, office qui revenait à son fils

[AD 10 - E\* 2881]

197 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Estienne LEFEBURE paye censive en 1593 pour quatre années; Estienne BARBETTE paye comme tuteur des enfants d'Estienne LE FEBURE pour 6 quartiers tant terre que pré et pour 12 années en 1610 [AD 10 - E\* 2883]

198 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.10.1609, d'Edmé MARTIN, qui signe "Edmé Martin" avec paraphe, fils de feu Edmé MARTIN et Jehanne LEFEBURE, héritière en partie de feu Honorable Homme Estienne LE FEBURE, marchand à Nogent/Seine, pour:

- un quartier de terre vers Corclain, entre Guillaume GILLES dem.t à St Aubin et Nicolas MAISTRE, le chemin de Marigny et plusieurs
- demi-arpent près les garennes dudit St Aubin, entre le Grand Chemin et Jehan DR... (DIRESNE ?), dem.t à St Aubin, les Seigneurs dudit lieu et les terres de l'église dudit lieu
- 75 cordes de terre [AD 10 - E\* 2874]

199 Estienne et Jacques LEFEBURE, fils de feu Estienne LEFEBURE, vivant apothicaire à Nogent, sont cités dans le terrier de Quincey de 1620-1621 [AD 10 - E prov. 157 & 158]

200 Dans le censier de Saint-Martin-de-Bossenay le 2.4.1645 apparaît Honnête Femme Marie MARTIN, veuve de Maître Claude LEFEBURE pour 11 arpents de terre; Jean HUON, charron, est son fermier; ses héritiers sont cités en 1657-1666 [AD 10 - E\* 2853]

Etienne LE FEBURE le jeune<sup>202</sup>.

En 1676, Maître Simon LE FEBURE, notaire royal et procureur, intervient dans un contrat notarié en son nom et comme ayant les droits cédés de feu Claude GILLOPPÉ, et Honnête Femme Gillette LE FEBURE, sa femme, et encore héritier immobilier pour un tier de feu Barbe DUREAU, sa nièce, fille de feu Jean DUREAU, et Honnête Femme Barbe LEFEBURE, héritiers de Noble Homme Etienne LEFEBURE<sup>203</sup>.

Etienne LE FEBURE et Catherine GUYON sont les parents de:

201 Honnête Fille Catherine fille de Noble Homme Maître Jehan GUYON, procureur du roi notre sire et l'élection et magasin à sel de ce lieu est marraine le 3.6.1605 à Nogent/Seine de Fiacre fils de Fiacre GUIRARD; Catherine, fille de Maître Jehan GUYON, procureur du roi en l'élection et magasin à sel et eaux et forêts de Nogent et Pont sur Seine est marraine le 13.8.1606 à Nogent de Catherine fille de Noble et Scientifique Personne Maître Gilles GILLOTTE, bachelier en médecine de l'université de Paris et Honnête Dame Nicolle GUYON; elle encore marraine le 21.9.1606 à Nogent de Katherine, fille de Jehan IMBERT, le 17.5.1607 de Katherine fille de Honorable Homme Estienne MAUCLERC; Catherine fille de feu Noble Homme Maître Jehan GUYON ... est marraine le 22.9.1607 à Nogent de Jehan fils de Jehan COLLAS, le 2.2.1608 de Catherine fille de Lupien PARION (?), le 17.9.1610 de Adrienne fille de Noble Homme Laurent NUGAULT

202 Le 6.12.1631, Catherine GUYON vend pour 4000 livres tournois à Pierre GUYON, avocat au parlement, fils de Pierre GUYON, bailli de Pont/Seine et conseiller du roi, l'office de procureur du roi au bailliage de Nogent de son défunt mari Estienne LEFEBURE, office qui revenait à son fils Estienne LEFEBURE le jeune [AD 10 - 2E 66/8]

203 Le 4.11.1676, Maître Simon LEFEBURE, notaire royal et procureur des juridictions royales de Nogent/Seine, en son nom et comme ayant les droits cédés de feu Honorable Homme Claude GILLOPPÉ, vivant receveur des terre et seigneurie de Saint-Aubin, et Honnête Femme Gillette LEFEBURE, sa femme, et encore héritier immobilier pour 1/3 de feu Barbe DUREAU, sa nièce, fille de feu Jean DUREAU, huissier, et Honnête Femme Barbe LEFEBURE, qui étaient tous héritiers de Noble Homme Maître Estienne LEFEBURE, vivant conseiller du roi et son procureur au bailliage dudit Nogent, reçoit de Noble Homme Maître Antoine MASSEY, conseiller du roi et son procureur au grenier à sel de Nogent, demeurant à Paris, la somme de 1362 livres 15 sols, soit 1333 livres 6 sols 8 deniers faisant les 2/3 de 2000 livres en principal pour le rachat et amortissement de 66 livres 13 sols 4 deniers de rente foncière que ledit LEFEBURE avait sur une maison à Nogent/Seine, plus 29 livres 2 sols 8 deniers pour les arrérages. L'acte est signé "S Lefebure" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/26]



Etienne le jeune  
 Barbe, Honnête Fille, signe: Barbe le Feubre, demeurant à Pont/Seine, ! en 1645, † 8.3.1652, ∞ dernier 4.1646 à Maître Jean DUREAU, signe: J Dureau, Maire en la justice de Quincey, procureur en la justice de Saint-Aubin  
 Simon, b 20.6.1615 Nogent/Seine, p Noble Homme M.e Symon PARRISOT, conseiller du Roy nostre sire, lieutenant général, m Marie LE FEBURE, femme de François BEGAT, ∞ à Jeanne DUPONT  
 Gillette, Honnête Femme, signe: Gillette Le Feuvre, b 9.12.1616 Nogent/Seine, p Gilles GILLOTTE, docteur en médecine, m Dame Gillette PIERRON, (†) 15.2.1687, ∞(1) 5.2.1634 Nogent/Seine à Honorable Homme Claude GILOPPÉ, marchand, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin; ∞(2) 18.6.1656 à Maître Honorable Homme Claude GALLION, receveur de Saint-Aubin, procureur fiscal "p.r p... les partyes" et chirurgien  
 Philibert, b 31.1.1620 Nogent/Seine, p M.e Philebert PARISOT, président, m Dame Anne DE CHAMP REGNAULT, épouse de Mons.r le Bailly LE FEBURE, ∞ à Toussainte DUCHAT  
 Gabrielle, b 1.10.1621 Nogent/Seine, p M.e Anthoine LEFEBURE, Bailly, m Gabrielle GUYON  
 Louis, b 18.1.1627 Nogent/Seine, p M.e Louis PIERRON, m Dame Julle GUION

**B.1. Philibert**, Honnête, Honorable Homme, Maître, Monsieur, signe: P Le Feubre, procureur fiscal de Saint-Aubin, (†) 17.1.1667 dans l'église, proche l'autel Notre Dame, ∞ 24.10.1647 à Honnête Femme Toussainte DU CHAT, ne sait pas signer, ° ca 1623, ∞(1) à LONGCHAMP, ∞(3) 6.2.1668 Avant-lès-Marcilly<sup>204</sup> à Edmé NOTTIN, signe Edmé Notin avec paraphe, laboureur à Avant-lès-Marcilly, ° ca 1644, fils de † Edmé N. et Edmée PONCE, fille de Pierre D., † /1668 et Sébastienne GALLOIS

Simon, huissier, procureur et notaire royal au bailliage, ° ca 1643, † 13.9.1684 Nogent/Seine, (†) le 14<sup>205</sup> dans l'église, ∞ 26.2.1680<sup>206</sup> Nogent/Seine à Claude LAURENCEAU, ° ca 1654, † 25.4.1689 Nogent/Seine, (†) le 26, fille de † Pierre L., marchand, et Barbe DONDEAU  
 Simon LEFEBURE semble être mort sans postérité car ce sont ses neveux qui, en tant qu'héritiers, vendent la charge d'huissier qu'il avait acquise en 1676<sup>207</sup>.  
 Etienne, b 6.8.1648, p Claude GILOPPÉ, m Jehanne DUPONT  
 Toussainte, b 17.5.1654 Avant-lès-Marcilly, p Gervais VERNIER, m Toussainte DUCHAT  
 Jacques, b 3.12.1656 Avant-lès-Marcilly, p Jacque MOUSARD, m Claude BLASQUES  
 Sébastienne, ne sait pas signer, b 26.3.1658 Avant-lès-Marcilly, p Mre Jean GABUT, m Jacqueline MOUCHIN, y † 18.12.1710, (†) le 19, ∞(1) 25.2.1675 Avant-lès-Marcilly à Toussaint PARISOT, laboureur, b 25.1.1642 Avant-lès-Marcilly, y † 6.1.1680, (†) le 9; ∞(2) 30.9.1680 Avant-lès-Marcilly avec Louis BLAQUE, laboureur à Avant-lès-Marcilly, b 22.10.1657 Avant-lès-Marcilly, (†) 31.10.1713 dans l'église d'Avant-lès-Marcilly, fils de Michel BLASQUE, † /1680 et de Marie PONCE  
 Claude (F), b 21.11.1660, p Honorable Hoe. Claude GALION, m Honeste Fille Anne LE FEURE, de Nogent  
 Edmée, b 1.12.1663, p Claude GALLION le jeune, m Edmée GILOPPÉ, fille de Claude G. et Gillette LEFEBURE, "laquel a répondu pour ses enfants"

**B.2. Simon**, Maître, signe: Simon Lefebure, notaire à Nogent/Seine, procureur au bailliage de Nogent/Seine et procureur fiscal en la justice de Saint-Aubin, Maire de Saint-Aubin, ! en 1643-1648, † 29.12.1682 Nogent/Seine, (†) le 30<sup>208</sup> dans l'église, ∞ 17.9.1640 Nogent/Seine à Honnête Femme Jeanne DUPONT, signe: Jehanne Dupont, ° ca 1617, † 25.8.1691 Nogent/Seine, (†) le 26<sup>209</sup>, sans doute fille de Maître Nicolas D., procureur à Nogent/Seine<sup>210</sup>

205 Témoins: M.e Armand Léon GUYON

206 Témoins: Edmé NOTIN, beau-père de l'époux, M.e Claude GALLION, oncle de l'époux, Charles LEFEBURE, cousin issu de germain de l'épouse, qui signent

207 Les 7.9.1718 (2 actes) et 22.12.1718, Simon PARISOT, Louis BLASQUES, Simon ROUSSAT, Edmé BLASQUES, laboureurs à Trambly, Edmé FAYOLLE, laboureur à Fontaine-Mâcon, Michel BLASQUES, cordonnier à Nogent/Seine, seuls héritiers de Simon LEFEBURE, huissier royal au bailliage de Nogent, interviennent pour la vente de l'office d'huissier obtenu le 27.3.1676 par leur oncle, à Nicolas LEFEBURE, praticien à Nogent. Ils signent tous [AD 10 - 2 E 66/43]

208 Témoin: Edmé DESPLATZ, avocat au parlement, son neveu

209 Témoins: Pierre DESPLATS, avocat du Roy, son neveu, Jean, ...ry et François les ROULLIERS, ses petits-enfants

210 Le 29.3.1644, Simon LEFEBURE, époux de Jehanne DUPONT, est témoin au contrat de mariage de Claude

204 Témoins: Edmée PONCE, demeurant à Avans, ne sait pas signer, mère de l'époux, Jehan LECLERC, laboureur, demeurant à Avans, signe: 'J Leclerc', avec paraphe, oncle de l'époux, Jacques MOUZARD, laboureur, demeurant à Avans, ne sait pas signer, oncle de l'époux, Jehan DUCHAT, laboureur, demeurant à Avans, signe: 'Jn Duchat', frère de l'épouse, Simon LE FEBURE, demeurant à Avans, signe: 'S Lefebure' avec paraphe, fils de l'épouse

En 1643, Maître Simon LE FEBURE, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, intervient dans un contrat notarié<sup>211</sup>.

Simon LE FEBURE et Jeanne DUPONT sont les parents de:

Claude (M), b 23.7.1641 Nogent/Seine, p Claude fils de M.r Nicolas DUPONT, procureur, m Gillette LE FEURE épouse de Claude GILLOPÉ, marchand, qui signent

Simon, maître, procureur, b 30.3.1643 Nogent/Seine, ∞ 6.7.1681 Nogent/Seine à Honnête Fille Marie MASSEY, fille de Honorable Homme Michel M., marchand, † / 1681, et Marie DROUIN

Etienne, b 21.9.1644 Nogent/Seine

Rémy, sans doute prêtre<sup>212</sup>, b 19.3.1648 Nogent/Seine

Marguerite, b 19.4.1650 Nogent/Seine

Pierre, maître, greffier au Bailliage de Nogent/Seine, b 5.9.1651 Nogent/Seine, † 18.8.1681 Nogent/Seine, (†) le 19

Jeanne, b 12.4.1654 Nogent/Seine

Edmée, b 30.10.1662 Nogent/Seine, p Edmé DESPLAT, m Anne LEFEBURE

**C. Jacqueline**, Dame, demeurant en l'Abbaye du Paraclet, † en 1648, marraine le 7.5.1656 à Avant-lès-Marcilly

**D. Claude**, Noble Homme, † en 1660, sans doute fils d'Antoine L. F., bailli de Nogent/Seine<sup>213</sup>

**E. Jacques**<sup>214</sup>, de Nogent/Seine, † en 1664

**F. Armand Léon**, Maître, curé de Saint-Nicolas de Pont/Seine, † en 1669

**G. François**<sup>215</sup>, demeurant à Paris, ∞ à Madeleine MAILLARD, (†) 23.7.1672

212 Le 24.8.1670, Maître Simon LEFEBURE, procureur et notaire au bailliage de Nogent/Seine, et Honnête Femme Jeanne DUPONT, interviennent pour Maître Remy LEFEBURE, leur fils, qui veut accéder à la prêtrise, pour lui donner une maison couverte de tuiles rue de la Halle. Ils signent "Jehanne Dupont", "S Lefebure" [AD 10 - 2E 66/21]

213 Honeste Fils Claude LE FEUBRE, fils de Noble Homme Anthoine LE FEUBRE, baillif de Nogent sur Senne, lieutenant criminel et civile, enqueteurs et examinateurs audit lieu, est parrain le 31.7.1642 à Fontaine-Mâcon; Dam.lle Nicole Esmée BEIGNOT, épouse de Noble Hoe Claude LE FEBURE, Sieur de Nozeaux, avocat en parlement, lieutenant des chasses en bois, de Nogent, est marraine le 22.6.1683 à Fontaine-Mâcon; Noble Homme Claude LEFEBURE, avocat en parlement et lieutenant des chasses p.r le roi en Brie, de Saint-Laurens de Nogent sur Seine, signe "C E Lefebure Sr de Nozeaux", est parrain à Fontaine-Mâcon le 15.10.1690

214 Jacque fils de feu Simon LE FEUBRE est parrain le 12.10.1646 à Fontaine-Mâcon; Jacques LE FEBURE ∞ 7.9.1653 Fontaine-Mâcon à Anne ou Tanche MOREAU, fille de Jean M. dit Joachim; ils font baptiser des enfants à Fontaine-Mâcon en 1653 et 1654

215 Dans un inventaire de Jacques PARASTRE en 1675 à Marnay figure un contrat du 21.10.1663 pour acquis de Francois LEFEBURE de Thomas MIGOURDIN et Leger LEGRAND, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 83 H 1]

DUPONT, fils de feu Nicolas, notaire royal, et Jehanne MORAU [AD 10 - 2 E 66/11]

211 Le 16.7.1643, apparaissent dans un contrat Maître Simon LE FEBURE, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, et Honorable Homme Claude GILLOPÉ, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2872]

**H. Pierre**, greffier au bailliage de Nogent/Seine, ! en 1679

**I. Pierre**<sup>216</sup>, Vénérable et discrète personne, Maître, signe: P Lefebure, prêtre curé de Quincey, ! en 1689-1701<sup>217</sup>

**J. Nicolas**, signe: Nicolas Lefebure, ! en 1690

## LE GENDRE

**A. Jean** dit Regne<sup>218</sup>, ! en 1552-1584, d'où enfants.

Jean LE GENDRE dit Regne est témoin dans une enquête en 1552<sup>219</sup>.

Jean LE GENDRE dit Regne paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1571 à 1584. Il paye pour ses enfants à partir de 1581<sup>220</sup>.

## LEGER

**A. Etienne**, signe: E Leger, maître d'école, ! en 1690-1692, ∞ à Fiacre VALÉE

Jeanne, ° & b 6.9.1692, p Claude DIRESENE, ne sait pas signer, m Jeanne GALLOIS, ne sait pas signer, épouse de Jean GALLET, lab.

## LEGRAND ou GRAND

Une famille GRAND dit Regnard, venue de la Chapelle-Godefroy mais peut-être originaire de Fontaine-Mâcon, apparaît à Saint-Aubin durant la seconde moitié du XVIème siècle avec Jean puis Claude GRAND dit Regnard. Elle s'éteint au début du XVIIème siècle.

Les LEGRAND cités à Saint-Aubin au XVIIIème siècle sont originaires de Fontaine-Mâcon.

**A. Jean**, de Marnay, † /1491

Les héritiers de feu Jean GRAND de Marnay payent

216 Mre Pierre LEFEVRE, curé de Quincey, signe, nommé à la cure d'Avant suivant la provision du 31.1.1696, est témoin le 2.4.1696 à l'inhumation du curé d'Avant-lès-Marcilly

217 Le 21.4.1701, mention de Maître Pierre LEFEBURE, prêtre curé de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 11]

218 A Nogent/Seine:

➤ Marguerite, b 13.3.1580, fille de Jean REGNE et Marguerite, p Jean CHOSSIN, m Marguerite épouse d'Antoine DAZAT & Marie fille de Jean REGNE

219 Le 24.9.1552, Jehan PILLAVOYNE, sergent, est témoin lors d'une procédure des abbesses pour les droits de chasse et pêche à Pont/Seine. Sont cités Guillaume LA JACHE, Pierre VERNIER, Jehan LE GENDRE dit Regne, Jehan DU MOLLIN, Denis BENOIST et Georges ANCEAU, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2810]

220 Jehan LE GENDRE paye censive à Saint-Aubin en 1571-1573, 1575-1577; Jehan REGNE paye en 1579-1580; Jehan LE GENDRE dit Regne paye pour ses enfants en 1581; Jehan REGNE dit Le Gendre paye en 1582; il paye pour ses enfants et 1584; Nicolas PILLEAVOINE paye pour eux en 1585 [AD 10 - E\* 2881]

censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491 et 1496<sup>221</sup>.

**B. Jean**, de Vilars, † /1522, ∞ à NN., ! en 1522 à La Chapelle-Godefroy

La veuve de Jean GRAND de Vilars paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1522<sup>222</sup>.

**C. Guyot**, ! en 1541 à La Chapelle-Godefroy

Guyot GRAND est cité dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541<sup>223</sup>.

**D. Jean** dit Regnard (dit Pachat), marguillier de l'église et fabrique de la Chapelle-Godefroy, de Fontaine-Mâcon, ! en 1517-1541 à La Chapelle-Godefroy

Jean GRAND dit Regnard paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1517 à 1533. Il est certainement Jean GRAND dit Pachat qui paye en 1521. Il est dit de Mâcon<sup>224</sup>.

En 1536, Jean LE GRAND dit Regnard est témoin dans une enquête<sup>225</sup>.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541, est cité Jean GRAND, en son nom et comme marguillier et proviseur de l'église et fabrique de La Chapelle-Godefroy<sup>226</sup>.

**E. Jean** dit Regnard, le jeune, manouvrier, ! en 1559-1571, † /1581, ∞ à Jeanne, ! en 1581

Jean GRAND, paye censive au seigneur de Saint-

221 Les hoirs de feu Jehan GRAND de Marnay payent coutume à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1496 pour plusieurs héritages qu'il a à Saint-Aubin [AD 10 - E\* 2880]

222 La veuve Jeha. GRAT de Vilars paye censive en 1522 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

223 Guillot GRAND est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E\* 2860]

224 En 1517 à Saint-Aubin, Jehan GRANT a payé pour sa censive de La Chappelle; Jehan GRAND dit Pachat paye en 1521 à La Chapelle; Remy ODINET et Jehan GRANT (dit Regnard, de Macon) payent à La Chapelle en 1518, 1521, 1522, 1527 (avec Symon SURTIN) et 1532; Jehan GRAND dit Regnard paye en 1533 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

225 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan GRAND HOMME, Jeh. COZAS LESPOIX, Jehan SEMILLON, Philipès DESPENCIER, les hoirs Jeh. LA PIED, Jehan CHAPPELOT, Jehan SENESTRE, la veuve Jeh. HUGUENIN, Maître Laurent NUGAULT, Colas FORNICOY, Martin MORIN, Jehan BOURIONNE, Jehan LE GRAND dit Renard, Jehan LE BLANC, la veuve Girard COLET, les hoirs Jeh. MARTIN, Remy DODINET et Martin HUGUENIN [AD 10 - E\* 2801]

226 Jehan GRAND est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541; lui et Martin MORIN sont aussi cités en leurs noms et marguilliers et proviseurs de l'église et fabrique de la Chapelle Godefroy [AD 10 - E\* 2860]

Aubin de 1559 à 1571. Il est surnommé le jeune en 1562<sup>227</sup>.

En 1573, Gabriel TRUCHON déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin des terres acquises de Jean GRAND<sup>228</sup>.

Jean GRAND dit Regnart est le père:  
NN. (F), ! en 1570

Probablement fils du précédent.

#### E. (?) NN.

Claude, ∞ à Lupienne GILLES  
Martin, ∞ à Anne DESPENSIER

**E.1. (?) Claude**, ! en 1605-1611, † /1612, ∞ à Lupienne GILLES, ! en 1612-1614, ∞(2) /1625 à Louis MERAT, ! en 1625, fille de Guillaume G.

Claude LEGRAND paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1605 à 1611<sup>229</sup>.

En 1610, Claude LE GRAND fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une maison rue au Raales<sup>230</sup>.

227 Jehan GRAND paye censive à Saint-Aubin en 1559-1561, 1565-1567, 1569, 1571; Jehan GRAND le jeune paye à la décharge de Georges ANCEAU en 1562; Jehan MIGOURDIN le jeune paye pour un acquêt de Jehan GRAND en 1563-1564; Jehan GRAND paye à la décharge de Zacarye VILLEMYN en 1570 [AD 10 - E\* 2881]

228 Déclaration du 6.7.1573 de Gabriel TRUCHON, pour:  
➤ des terres acquises de Jehan GRAND, manouvrier  
➤ pour un total d'un arpent et 27 cordes de terre [AD 10 - E\* 2874]

229 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Claude GRAND paye pour sa maison acquise de François GALLOYS le jeune et Jehan SOMILLON pour quatre années en 1605; Claude GRAND paye pour quatre arpents trois quartiers de terre pour deux années en 1605; Claude GRAND paye chaque année de 1606 à 1611 [AD 10 - E\* 2883]

230 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 10.7.1610 de Claude LE GRAND pour:

- une maison, étable, cour jardin et accin au lieudit la rue aux Ralle, entre Jehan ROSSART et une ruelle commune, la pasture grasse et ladite rue
- un arpent ou environ près le lieu ci-dessus, entre Denis LECLARD et Nicollas VOITERIN, plusieurs et la rue au Ralle
- un quartier près de ce même lieu, entre Jehan MERCIER lesné et Denis LECLARD, Jehan SYMON et la pièce au dessus
- demi-arpent près de ce même lieu, entre Guillaume DESQUENS et Jehan SYMON, Denis LECLARD et Jehan SYMON
- 18 cordes près de ce même lieu, entre Pasquet DISENNE et un desar (?), ledit Sieur et Guillaume DESQUENS
- un quartier au dessus de ce même lieu, entre Symon JEUBELO et -, Denis LECLARD et Michel MERCIER
- un quartier au lieudit la vigne Treugalle, entre Michel MERCIER et la veuve Jehan MIGORDIN, le maître mesureur et un roullon
- un quartier près de ce même lieu, entre Jehan

La veuve de Claude LE GRAND paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1612 et 1614<sup>231</sup>.

En 1625, Martin GRAND, vigneron à Nogent/Seine et Anne DESPENSIER sa femme, et Louis MERAT, laboureur à Saint-Aubin et Lupienne GILLES, sa femme, veuve de Claude GRAND, vendent une maison à Nogent/Seine acquise par Claude GRAND<sup>232</sup>.

Claude LE GRAND et Lupienne GILLES sont les parents de:

Nicolas, b 27.1.1607, p Nicolas MAYSTRE et Nicolas fils de Jean GILLES, m Claude fille de Jean BESENSON

Claude, b 18.3.1614, p Estienne GRILOT et Jehan fils de Jehan DESPENCIER, m Louvette BENOIS

Aucun de ses enfants ne semble lui avoir survécu car Martin GRAND, vraisemblablement son frère, est son héritier.

**E.2. (?) Martin** dit Regnart, ne sait pas signer, vigneron au faubourg de la porte de Troyes à Nogent/Seine, ! 1601-1626, ∞ à Anne DESPENSIER, ne sait pas signer, ∞(1) à François PINEY, fille de Jean D.

Martin GRAND (dit Regnart) paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1601 à 1611. Il paye pour les enfants de feu François PINEY; il paye tant à cause

GALLOIS et Denis LECLARD, l'église dudit Saint-Aubin et Michel MERCIER

- un quartier au dessous de ce même lieu, entre Michel MERCIER et -, Jehan GALLOIS et -
- un quartier près de ce même lieu, entre une sente (?) et un roullon, le même et -
- demi-arpent demi-quartier au lieudit la grosse pierre, entre Jehan SEURTIN et Guillaume DESQUENS, la pasture grasse et le chemin de la Chapelle
- un arpent appelé le foullon Gillest, entre Guillaume DESQUENS et Martin GRAND, la pasture grasse et le chemin de la Chapelle
- demi-arpent six cordes au lieudit près les fontennes, entre ledit Sieur et Pierre PILLAVOINE, la pasture grasse et le chemin de la Chapelle
- un arpent au lieudit près la croix Pillavoine, entre Guillaume MIGORDIN et Laurant MASSE, la terre des garennes et le chemin de Trois
- un total de 5 arpents 1/2, 6 quartiers et 18 cordes de terres [AD 10 - E\* 2874]

231 La veuve de Claude GRAND paye censive à Saint-Aubin en 1612-1614 [AD 10 - E\* 2881]

232 Le 13.3.1625, Martin GRAND, vigneron au faubourg de la porte de Troyes de Nogent/Seine et Anne D... sa femme, et Loys MERAT, laboureur à Saint-Aubin et Lupienne GILLES, sa femme, auparavant veuve de Claude GRAND (du fils duquel Claude GRAND se nommait Nicolas GRAND) dont ledit Martin est héritier, vendent à H. Hoe. Pierre QUIDORT, marchand audit Faubourg d'une maison au faubourg de Nogent acquise par ledit Claude GRAND du vivant de sa première femme. L'acte est signé "Quidort", les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/5]



de Anne DESPENSIER sa femme que Anne PINEY fille de feu François PINEY. Martin GRAND et Fiacre DAOUST à cause de sa femme (Anne PINET) payent en 1611 à 1623<sup>233</sup>, <sup>234</sup>.

Martin GRAND, vigneron à Nogent/Seine et Anne DESPENCIER, vendent des près au seigneur de Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer<sup>235</sup>.

On retrouve une famille LEGRAND dit Regnard à Nogent/Seine au milieu du XVIIème siècle avec Pierre et Légère, qui épouse Charles HEDRY puis Thomas MIGOURDIN<sup>236</sup>. Pierre est aussi laboureur au faubourg de la porte de Troyes à Nogent/Seine.

#### F. Hubert, † /1638

En 1638, Hubert LEGRAND est cité lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin<sup>237</sup>.

233 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Martin GRAND paye censive tant pour lui que les enfants de feu François PINEY pour 8 années en 1601, en 1602 et 1603; Martin GRAND paye en 1605 pour 2 années; Martin GRAND dit Regnard paye tant à cause de Anne DESPENSIER sa femme que Anne PINEY fille de feu François PINEY et ladite DESPENSIER pour en 1607 deux années, en 1609 pour 2 années et 1610; Martin GRAND et Fiacre DAOUST à cause de sa femme payent en 1611; Guille. GILLES paye à la décharge de Martin GRAND en 1605 - il doit lods et ventes - [AD 10 - E\* 2883]

234 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

Martin GRAND et Fiacre DAOUST à cause de sa femme payent en 1612-1615. Martin GRAND et Fiacre DAOUST payent en 1618 et en 1623 pour 3 années. En 1623, ledit DAOUST paye pour son chef pour 3 années

235 Le 12.2.1626, Martin GRAND, vigneron à Nogent et Anne DESPENCIER, qui ne savent pas signer, vendent à Laurent NUGAUT, écuyer, 6 cordes de pré faisant partie de 3 quartiers à la Chapelle [AD 10 - 2E 66/6]

236 Le 30.5.1667, Thomas MIGOURDIN, vigneron à Saint-Aubin, époux de Légère LEGRAND, vend à Denis BOSSUOT, manouvrier à Nogent, 1 quartier 1/2 de vigne à Nogent, à coté de Pierre LEGRAND [AD 10 - E 66/20]

Le 20.6.1669, Pierre LEGRAND dit REGNARD vigneron au Faubourg de la Porte de Troyes à Nogent/Seine baille à Charles DUVAL, porteur de grains à Nogent/Seine, une maison couverte de paille au Faubourg. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/21]

Le 23.10.1678, Nicolas FLEIGNOT, tuteur de Laurent, fils de lui et feu Anne DU PUIS, sa femme en premières noces, porteur de grain, et Jean, François et Marie fils et fille de feu Pierre LE GRAND dit Régnard, héritiers de feu Pierre DU PUIS leur aïeul, tous à Nogent/Seine, se déclarent propriétaires d'une place mesure en la grande rue desservant la chapelle de la Trinité, redevable de rente envers Magdelenne MOREAU, fille de feu Jean et Marie PIERRE [AD 10 - 2 E 66/26]

237 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration des hoirs Hubert GRAND, c'est Monsieur de HAULTE RIVE qui l'a acquise en 1643 [AD 10 - 24 H 105]

**G. Hubert**, ne sait pas signer, vigneron à Fontaine-Mâcon puis Nogent/Seine, † 10.4.1680 Fontaine-Mâcon, (†) le 11, fils de Pierre "le jeune" L. et Barbe JACOPIN

En 1677, Hubert LEGRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon, prend le bail de 12 arpents de terre<sup>238</sup>.

En 1677, Hubert LEGRAND, Fiacre LEROUX et Jean fils de feu Jean JACOPIN, tous vignerons à Fontaine-Mâcon, se déclarent propriétaires de 7 quartiers de vigne à Fontaine-Mâcon<sup>239</sup>.

En 1677, Hubert LEGRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon, intervient pour Catherine sa fille, blessée par Jean LOUET<sup>240</sup>.

En 1679, Hubert LE GRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon, prend le bail de 17 arpents et 1 quartier de terre<sup>241</sup>.

En 1705, Claude VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, époux de Marguerite LEGRAND, et Alexandre DOUYNE, laboureur à Bercenay-le-Hayer, époux de Françoise LEGRAND, vendent à Pierre LEGRAND, garçon majeur à Fontaine-Mâcon, toutes leurs parts de la succession de Hubert LEGRAND, dont chacun possède un tiers<sup>242</sup>.

∞ /1656 à Anne GAMBIER, (†) 16.6.1670 Fontaine-Mâcon

238 Le 3.12.1677, Hubert LEGRAND, vigneron demeurant à Fontaine-Mâcon, prend de Honorable Homme Pierre REMY, marchand à Dompelly, le bail pour 9 ans de 12 arpents de terre. Il ne sait pas signer [AD 10 - 2 E 66/26]

239 Le 20.6.1677, Fiacre LEROUX, Hubert LEGRAND et Jean JACOPIN fils et héritiers de feu Jean JACOPIN, tous vignerons demeurant à Fontaine-Mâcon, se déclarent propriétaires de 7 quartiers de vigne faisant partie de 2 arpents 3 quartiers à Fontaine-Mâcon, lieudit Les Chesnats [AD 10 - 2 E 66/26]

240 Le 22.3.1677, Hubert LEGRAND, vigneron demeurant à Fontaine-Mâcon, au nom de Catherine sa fille, et Ancelot LOUET, vigneron demeurant à Fontaine-Mâcon, stipulant pour Jean son fils, font accord à propos des blessures infligées par Jean LOUET à Catherine LEGRAND [AD 10 - 2 E 66/26]

241 Le 4.6.1679, Hubert LE GRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon, prend à titre de loyer et pension d'argent de Noble Homme Maître Estienne BERTIN, conseiller du roi élu en l'élection de Nogent/Seine et Honorable Homme Michel MASSEY, marchand demeurant à Nogent/Seine, marguilliers de l'église dudit lieu, 9 arpents 1 quartier plus 8 arpents de terre [AD 10 - 2 E 66/27]

242 Le 26.4.1705, Claude VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, époux de Marguerite LEGRAND, et Alexandre DOUYNE, laboureur à Bercenay-le-Hayer, époux de Françoise LEGRAND, vendent à Pierre LEGRAND, garçon majeur à Fontaine-Mâcon, toutes leurs parts de la succession de Hubert LEGRAND, dont chacun a 1/3. L'acte est signé "A Douyne", les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/39]

Anne, b 9.7.1656 Fontaine-Mâcon, p Simon LE GRAND, m Catherine GAMBIER

Barbe, ∞ 19.11.1674 Fontaine-Mâcon à Jean MOREAU, fils de François M. et Jacqueline QUANTIN

Catherine, ∞ 10.2.1681 Fontaine-Mâcon à Louis LEBLANC, fils de Siret L. et Marguerite BOYARD

Anne, b 5.6.1661 Fontaine-Mâcon, p Claude LE GRAND, m Barbe LE ROUX

Claude, b 5.2.1666 Fontaine-Mâcon, p Claude GAMBIER, m Claude JACOPIN

Marie, b 13.12.1667 Fontaine-Mâcon, p Anne GAMBIER, m Hilaire CHOMARD

∞(2) 22.2.1672 Prunay-Belleville à Martine PHILIPPON, ne sait pas signer, hôtelière à Nogent/Seine, "laboureuse" à Fontaine-Mâcon, ° ca 1647, † 3.11.1721 Fontaine-Mâcon, (†) le 4, fille de Claude P. et Marguerite BENOIST dit NOE, ∞(2) à Laurent VERNIER<sup>243</sup>, maître arpenteur juré, † 28.10.1693 Fontaine-Mâcon, (†) le 29, ∞(3) 26.11.1695 Fontaine-Mâcon à Roch THIEBAULT<sup>244, 245</sup>

Marguerite, ° ca 1664<sup>246</sup>, ∞ 20.11.1690 à Claude VAILLANT

Françoise, ne sait pas signer, de Fontaine-Mâcon, ! en 1698, ∞ 28.1.1704 Fontaine-Mâcon à Alexandre DOYEN, de Bercenay, fils de † Claude D. et Marie PIGEON

Pierre, ne sait pas signer, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ! en 1693-1698<sup>247</sup>, b 9.10.1679 Fontaine-Mâcon, p Pierre fils de M.e Pierre TONNELIER, esleu en la ville de Nogent sur Seine, m Honneste Fille Anne GILLOTTE, ville de Nogent sur Seine, témoins: Nicolas MOINAT et Jean BOYARD, ∞ 13.5.1706 Fontaine-Mâcon à Marie GALLOIS, fille de † Jean G., de Saint-Aubin

**H. Claude**, vigneron à Fontaine-Mâcon, b 11.12.1659 Fontaine-Mâcon, † 1701/1702, fils de Claude L. et Edmée MOREAU

En 1697, les biens de Claude LEGRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon, sont inventoriés pour Marguerite, 10 ans, et Marie, 5 ans, filles de lui et feu Catherine LEBLANC<sup>248</sup>.

En 1702, les biens de Claude LEGRAND, époux en premières noces de Catherine LEBLANC et en secondes de Marthe CHOISELAT, sont inventoriés. Lupien BLANC est curateur des enfants du premier lit et Jean LEGRAND, curateur des enfants du second lit. En 1702, Laurent GAILLARD intervient comme tuteur des enfants de Claude LAGRAND et Catherine LEBLANC, avec Marthe CHOISELAT, veuve de Claude LEGRAND<sup>249</sup>.

En 1707, plusieurs habitants de Fontaine-Mâcon reconnaissent une propriété commune avec Laurent GAILLARD, vigneron à Fontaine-Mâcon, tuteur de Marguerite et Marie, filles de Claude LEGRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon<sup>250</sup>.

246 Marguerite LEGRAND est dite fille de Martine PHILIPPON à son mariage en 1690 mais d'après son âge, elle semble plutôt fille d'Anne GAMBIER.

247 Le 16.3.1698, Martine PHILIPPON, veuve de Roch THIEBAULT, laboureur à Fontaine-Mâcon, portant fort pour Pierre LEGRAND, son fils, vend à Simon LEFEBURE, huissier royal à Nogent, les intérêts dus par Edmée SIMON, femme de Laurent BOYARD, pour blessures à lui infligées [AD 10 - 2E 66/35]

248 Le 11.5.1697, inventaire des biens de Claude LEGRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon, pour Marguerite, 10 ans, et Marie, 5 ans, filles de lui et feu Catherine LEBLANC [AD 10 - 2E 66/34]

249 Le 9.1.1702, inventaire de Claude LEGRAND, époux en premières noces de Catherine LEBLANC et en secondes noces de Marthe CHOISELAT. Lupien BLANC est curateur des enfants du premier lit et Jean LEGRAND, curateur des enfants du second lit. Les 26.3 et 2.4.1702, Laurent GAILLARD intervient comme tuteur des enfants de Claude LAGRAND et Catherine LEBLANC, avec Marthe CHOISELAT, veuve de Claude LEGRAND [AD 10 - 2E 66/38]

250 Le 2.2.1707, Pierre SIMON, laboureur, Jean MOREAU, fils de Charles, et Laurent SIMON, vignerons, tous à Fontaine-Mâcon - Laurent SIMON ayant les droits

243 Le 11.11.1690, Magdelaine LEROUX, veuve de Jean LHERMÉ, laboureur à Beaulieu, vend à Martine PHILIPPON, femme séparée quant aux biens de Laurent VERNIER, maître arpenteur demeurant à Nogent/Seine, des terres à Mâcon. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/30]

244 Le 23.11.1695, contrat de mariage de Martine PHILIPPON, veuve de Laurent VERNIER, et Roch THIEBAULT [AD 10 - 2E 66/32]

245 Le 27.10.1710, Martine PHILIPPON, veuve de Roch THIEBAULT, laboureur à Fontaine-Mâcon, baille à Lupien LEROUX, vigneron à Fontaine-Mâcon, une maison [AD 10 - 2E 66/40]

En 1710, Jean GAILLARD, époux de Marguerite LEGRAND, fille et héritière pour un quart de Claude LEGRAND l'aîné, vigneron à Fontaine-Mâcon, et aux droits de Barbe LEGRAND, sa sœur, Pierre MOREAU, garçon majeur à La Chapelle-Saint-Nicolas, serviteur domestique du curé dudit lieu, fils et unique héritier de Anne LEGRAND, sa mère, héritière pour un quart de Claude LEGRAND, interviennent comme propriétaires, avec les enfants de Claude LEGRAND le jeune, fils de Claude l'aîné, d'une maison à trois chas<sup>251</sup>.

∞(1) 22.2.1683 Fontaine-Mâcon à Catherine LE BLANC, † 25.1.1697 Fontaine-Mâcon, (†) le 26, fille d'Edmé L. et Edmée GARÇONNAT

Marguerite, b 13.12.1686 Fontaine-Mâcon, m Marguerite LE GRAND, p Lupien LE BLANC  
Marie, ne sait pas signer, ° ca 1693, ∞ 19.6.1715 à Pierre GALLOIS, ne sait pas signer, ° ca 1687, ∞(1) à Marie COLLET

∞(2) 20.5.1697 Fontaine-Mâcon à Marthe CHOISELAT

Marthe, b 18.8.1698 Fontaine-Mâcon, p Claude CHAUMARD, m Marie CHOISELAT

Geneviève, b 1.10.1700 Fontaine-Mâcon, p Simon GARSONNAT, m Genevieve JOYZELAT

Claude, b 17.2.1702 Fontaine-Mâcon (fils posthume), p Pierre LE GRAND, m Barbe LE GRAND

**I. Gabriel**, signe: Gabriel Legrand, boucher, domestique au couvent du Paraclet, ! en 1693

## LE GROS

**A. Sébastien**, signe, jardinier, vigneron à La Chapelle-Godefroy, parrain les 3.3.1669, 23.1.1670 et 11.10.1671 à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Marie MOREAU, ne sait pas signer, marraine le 19.3.1670 à La Chapelle-Godefroy, ∞(2) à Jean SUYNOT, lieutenant en la mairie royale de Fontaine-Mâcon<sup>252</sup>

Pierre, b 22.12.1655 La Chapelle-Godefroy, p Pierre GANGNUN, m Anne JOUINE

Jean, b 17.3.1658 La Chapelle-Godefroy, p Jean GALLOIS, m Anne MOREAU

Marie, b 19.10.1664 La Chapelle-Godefroy, p Pierre GUYOT, vigneron, ne sait pas signer, m Marie LEGROS, ne sait pas signer, ∞ 23.11.1682 Fontaine-Mâcon à Roch MERLIN<sup>253</sup>

**A.1. Jean**, ne sait pas signer, vigneron, † /1719, ∞ 18.2.1686<sup>254</sup> Fontaine-Mâcon à Jacqueline MOREAU, b 2.5.1661 Fontaine-Mâcon, † /1719, fille de François M. et Jacqueline QUANTIN, ∞(1) 20.11.1679 Fontaine-Mâcon à Edmé BOYARD, vigneron, fils de † Claude B. et Edmée GUICHARD

Edmé Louis, b 2.3.1687 Fontaine-Mâcon, p Louis BOISSEAU, de Nogent sur Seyne, m Marguerite SUINOT, ne sait pas signer

Jeanne, b 10.11.1689 Fontaine-Mâcon, m Honnete Fille Jeanne PINON, de St Laurens de Nogent sur Seine, signe: Jeanne Pinon, p Noble Homme Philber DES PLATS, de St Laurens de Nogent sur Seine, signe: Ph D, fils de Noble Homme M.e Edmé DES PLATS, avocat en la cour

---

acquis de Simon, son frère, qui les avait de Claude GARSONNAT, vigneron à Nogent -, reconnaissent être conjointement possesseurs avec Laurent GAILLARD, vigneron à Fontaine-Mâcon, tuteur de Marguerite et Marie, filles de Claude LEGRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon. L'acte est signé "P Simon" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/39]

251 Le 14.9.1710, Jean GAILLARD, vigneron à Fontaine-Mâcon, époux de Marguerite LEGRAND, fille et héritière pour 1/4 de Claude LEGRAND l'aîné, vigneron à Fontaine-Mâcon, et aux droits de Barbe, sa sœur, Pierre MOREAU, garçon majeur à La Chapelle Saint-Nicolas, serviteur domestique du curé dudit lieu, fils et unique héritier de Anne LEGRAND, sa mère, héritière pour 1/4 de Claude LEGRAND, propriétaires avec les enfants de Claude LEGRAND le jeune, fils de Claude l'aîné, d'une maison à trois chas [AD 10 - 2 E 66/40]

---

252 Le 9.1.1677, contrat de mariage entre Maître Jean SUYNOT, lieutenant en la mairie royale de Fontaine-Mâcon, et Marie MOREAU, qui ne sait pas signer, veuve de Sébastien LE GRAS, jardinier demeurant à La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/26]

253 Témoins: Jean MERLIN, ne sait pas signer, frère de l'époux, Pierre GENEVOIS, ne sait pas signer, cousin germain de l'époux, Marie MOREAU, ne sait pas signer, mère de l'épouse, M.re Jean SUINOT, lieutenant en ce lieu, signe, beau-père de l'épouse, Jean LE GROS, ne sait pas signer, frère de l'épouse, Pierre GUYOT, ne sait pas signer, parrain de l'épouse, Antoine GREGOIRE, signe, Jean BOYARD, signe

254 Témoins: Jean SUINOT, lieutenant de ce lieu, signe: Suinot, beau-père de l'époux, Roch MERLIN, ne sait pas signer, cousin de l'époux, Charle MOREAU, signe: Charle Moreau, oncle de l'épouse, Lupien SUINOT, signe: Lupien Suinot

Jeanne, ne sait pas signer, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1692, ∞ 24.4.1719 à Nicolas MASSÉY, ne sait pas signer, ° ca 1698, fils de Jean M., † /1719, et Jeanne BENOIST, ne sait pas signer

## LE GUET

**A. Jean**, de Nogent/Seine, ! en 1506-1507 à La Chapelle-Godefroy

Jean LE GUET de Nogent/Seine paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1506 et 1507<sup>255</sup>.

## LE HERAT

**A. Pierre**, agent des affaires de Madame l'abbesse du Paraclet, ! en 1679-1682

## LE JEUNE

**A. Jean**, ne sait pas signer, de Quincey, ! en 1718

## LE MADRE

**A. Jean**, Honorable Homme, commis du receveur du roi à Nogent/Seine, ° ca 1472 Provins, ! en 1511-1535

Jean LE MADRE, de Nogent/Seine, paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1511 à 1528<sup>256</sup>.

En 1520, Honorable Homme Jean LE MADRE, commis du receveur du roi à Nogent et Pont/Seine, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 48 ans et est né à Provins. Il demeure à Nogent/Seine de puis 25 ans<sup>257</sup>.

En 1535, plusieurs habitants de Saint-Aubin sont entendus comme témoins pardevant la maison de Jean LE MADRE<sup>258</sup>.

255 Jehan LE GUET de Nogent paye en 1506 et 1507 à La Chapelle pour ses cens [AD 10 - E\* 2880]

256 Jehan LE MADRE de Nogent paye cens à Saint-Aubin en 1511, 1513 et 1520 pour son jardin; il paye en 1520, 1526, 1527 et 1528 [AD 10 - E\* 2880]

257 Le 15.11.1520, Noble Seigneur Messire Messire Michel DE POISIEU dit Cadorat, l'un des 100 gentilshommes de la Chambre et Dame Marguerite DE VEELU sa femme, seigneur et dame de Foujon, s'oppose à Philiberte de Savoie, duchesse de Nemours, ayant les profits et émoluments de la ville, terre et seigneurie de Nogent et Pont/Seine, à propos des limites de la seigneurie. Examen des témoins: Honorable Homme Jehan LE MADRE, commis du receveur du roi à Nogent et Pont/Seine, demeurant à Nogent/Seine, âgé de 48 ans, natif de la ville de Provins et demeurant à Nogent/Seine depuis 25 ans [AD 10 - E\* 2926]

258 Dans une procédure du 29.7.1535, comparaissent plusieurs habitants de Saint-Aubin pardevant la maison de Jehan LE MADRE [AD 10 - E\* 2860]

**B. Laurent**<sup>259</sup>, ! en 1573-1576, † 1576/1577, ∞ à NN., ! en 1577

Laurent LE MADRE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1573 à 1576. Sa veuve paye en 1577. Denis MERCIER paye pour lui en 1578, pour ses héritiers en 1579 et pour sa veuve en 1584<sup>260</sup>.

## LE MAIRE

**A. Pierre**, ! en 1579-1584, ∞ /1579 à NN.

Pierre LE MAIRE paye censive au seigneur de Saint-Aubin à cause de sa femme de 1579 à 1584. Il paye à cause de Sirette DEBIN en 1580<sup>261</sup>.

**B. Louis**, signe: Louis Le Maire, ! en 1715

## LE MASLE

**A. Denis**, † /1570, ∞ à Catherine, ! en 1570  
Claude, ! en 1570

## LE MERCIER

**A. André**, Honnête Personne, signe: Le Merciez, de La Chapelle-Godefroy, ! en 1719

## LE MERLE

La famille LE MERLE est une ancienne famille de Fontaine-Mâcon. Laurent LE MERLE, âgé de 120 ans (!) y est cité en 1494<sup>262</sup>.

**A. Laurent**, laboureur à La Croslière, † /1524, ∞ à NN., ∞(2) ca 1524 à Jean GRANDHOMME

En 1535, Jean GRANDHOMME, laboureur à La Chapelle-Godefroy, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 46 ans environ et natif de Marnay/Seine, mais il demeure depuis 20 ans au manoir de la Croslière. Il a succédé à Laurent LEMERLE duquel il a épousé la veuve depuis 11 ans<sup>263</sup>.

259 A Nogent/Seine, François RICEY, fils de feu Nicolas R., ∞ 14.1.1585 Nogent/Seine à Edmée GUMERY, veuve de Laurent LE MADRE

260 Laurens LE MADRE paye censive à Saint-Aubin en 1573; il paye avec ses consorts en 1574-1576; sa veuve paye en 1577; Denis MERCIER paye pour lui (feu) en 1578 et pour ses hoirs en 1579; les hoirs payent en 1580; Denis MERCYER paye pour sa veuve en 1584 [AD 10 - E\* 2881]

261 Pierre LE MAIRE paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme en 1579, 1581-1582; il paye à cause de Sirette DEBIN en 1580; il paye en 1584 [AD 10 - E\* 2881]

262 En 1494, dans un témoignage de particuliers de Fontaine-Mâcon intervient: Laure LE MARLE, laboureur âgé de six-vingt ans environ [AD 10 - 24 H 102]

263 Le 10.4.1535, devant Denis ANGENOUST, procureur du roi, bailli de Nogent/Seine, à la diligence et poursuite de Claude LARGENTIER, seigneur de la Croslière, comparait:

➤ Jehan GRANT HOMME, laboureur demeurant à La



**B. Jean** dit Guyon, laboureur à Fontaine-Mâcon, ! en 1532

En 1532, Jean LE MERLE dit Guyon, laboureur à Fontaine-Mâcon, prend de l'Abbaye du Paraclét le bail de 32 arpents de terre pour 19 ans. Jean ADAM, laboureur à Fontane-Mâcon et Gillette, veuve de Jean LE MERLE, sont cautions<sup>264</sup>.

### C. Gros Jean

Jean, ! en 1555, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1515

En 1555, Jean LE MERLE, demeurant à Fontaine-Mâcon, fils de Gros Jean LE MERLE, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 40 ans environ<sup>265, 266</sup>.

**D. Georges** ! en 1541 à La Chapelle-Godefroy

Dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Georges LE MERLE<sup>267</sup>.

**E. Josse**, ! en 1559-1566, † /1580

Josse LE MERLE paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1566<sup>268</sup>.

En 1570/1580, Claude BALLANCIER, marchand drapier à Nogent/Seine, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin, pour moitié à cause de Denise LE MERLE, sa femme, par le trépas du père Josse LE MERLE, et pour moitié par acquisition de Jean CHOPPIN et Nicole LE MERLE, sa femme<sup>269</sup>.

Josse LE MERLE est le père de:

---

Chapelle-Godefroy, âgé de 46 ans environ, natif de Marnay, mais demeurant depuis 20 ans au manoir du fief de la Croslière et La Chapelle-Godefroy, lors tenait à ferme dudit LARGENTIER le labourage dudit lieu, comme ayant succédé aux droits de feu Laurens LEMERLE dont il avait épousé la veuve depuis 11 ans [AD 10 - E\* 3051]

264 Le 3.10.1532, devant Hubert GAYET, écuyer, grenetier à sel de Nogent et prévôt et garde dudit lieu, Jehan LE MERLE dit Guyon, laboureur demeurant à Fontaine-Mâcon, prend des religieuses du Paraclét le bail à titre de ferme et moisson de grain de 32 arpents de terre pour 19 ans. Caution: Jehan ADAM, laboureur demeurant à Fontane-Mâcon et Gillette, veuve de feu Jehan LE MERLE. [AD 10 - 24 H 100]

265 Dans un enquête du XIII.11.1555, comparait Jehan LE MERLE, fils de Gros Jehan LE MERLE, âgé de 40 ans ~, demeurant à Fontaine-Mâcon [AD 10 - E\* 2815]

266 Dans un acte du XVIème siècle (1555 ?) à Saint-Aubin, comparait Jehan LE MERLE, fils de Gros Jehan LE MERLE, demeurant à Fontaine-Mâcon, âgé d'environ 40 ans [AD 10 - E\* 2815]

267 Georges LE MERLE est cité dans une liste d'habitants de La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E\* 2860]

268 Jesse LE MERLE paye censive à Saint-Aubin en 1559, 1562-1564, 1566 [AD 10 - E\* 2881]

269 Déclaration au terrier de 1570-1580 de Claude BALLANCIER, marchand drapier à Nogent sur Seyne, à cause de Denise LE MERLE, sa femme, par acquisition de Jehan CHOPPIN et Nicole LE MERLE, sa femme, 1/2 par le trépas du père Josse LE MERLE, et 1/2 acquis [AD 10 - E\* 2882]

Denise, ∞ à Claude BALLANCIER, marchand drapier à Nogent/Seine

Nicole, ∞ pénultième.9.1578 Nogent/Seine à Jean CHOPPIN ou CHOSSIN, fils de Guillaume C.

Jesse, ∞ 24.11.1578 Nogent/Seine à Jeanne HERAULT, fille de Laurent H., † /1578

**F. Simon**, à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 6.3.1575, ! en 1591, ∞ à Claude

En 1591, Simon LE MERLE apparaît dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, pour La Chapelle-Godefroy<sup>270</sup>.

Simon LE MERLE et Claude sont les parents de:

Jacquette, b 12.1.1575 La Chapelle-Godefroy, p Jean DAULPHIN, m Jacquette épouse d'Edmé (?) VILLIERS, & Marguerite fille de Michel ROSSAT

Marion, b 1.5.1580 La Chapelle-Godefroy, p Nicolas fils de Michel MERCIER, m Jude (?) fille de Jacques BOYNIN & Marion fille de Guillot LADVOCA

Jeanne, b 25.3.1584 La Chapelle-Godefroy, p Jean GALLOYS, m Jacquette épouse de Jean AUBERT

### G. Simon

Nicolas, demeurant à Nogent/Seine, ! en 1634

## LE MIRE

Ancienne famille de Nogent/Seine citée à Saint-Aubin<sup>271, 272</sup>.

**A. Jean**<sup>273</sup>, ! en 1563, (†) 11.12.1574 Nogent/Seine<sup>274</sup>, ∞ à NN., ! en 1575-1578, ∞(1) à Gilles GUMMERY

La veuve de Gilles GUMMERY, femme de Jean LE MIRE, paye censive au seigneur de Saint-Aubin en

---

270 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour La Chapelle-Godefroy: Simon LE MERLE, Gabriel ARCELLIN, Jehan SURTIN, Jehan DAUPHIN, Claude MORIN, Jehan CHARON, Michel MERCIER, Louet J..., Nicolas POTHIER, Mathias SOMMILLON [AD 10 - E\* 2801]

271 Le 3.5.1575, Jehan AUBERT, manouvrier demeurant à La Chapelle-Godefroy, et Marthée LE CHAT, sa femme, à cause d'elle, et Claude LE MYRE, cordonnier demeurant à Nogent/Seine, et Michelle LE CHAT sa femme, à cause d'elle, vendent à Guillaume GILLES, manouvrier demeurant à Courclain:

➤ ledit AUBERT, sa femme, et ladite veuve (!), 1/2 quartier de terre à Courclain, chargé de 10 sols de rente envers les héritiers de feu Collin SYMON

➤ ledit LE MYRE, sa femme et ladite veuve, 7 cordes de terre à Courclain

Les vendeurs signent, leurs femmes ne savent pas signer. [AD 10 - E\* 2877]

272 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Guille. GILLES paye censive pour Barbe LE MIRE en 1593, 1595, 1596, 1597, 1598 [AD 10 - E\* 2883]

273 A Nogent/Seine, Charles fils de François ROUSET, ∞ 9.11.1578 à Jeanne fille de feu Jean LE MYRE

274 Témoin: Claude GUMMERY

1563. La veuve de Jean LE MIRE paye de 1575 à 1578<sup>275</sup>

## LE MOINE

**A. Michel**, † /1670, ∞ à Anne DUGAST, † /1670  
Michel, menuisier, ° ca 1645, ∞ 16.2.1670 à Louise COLLINET, ° ca 1645, fille de Pierre C., † /1670, et Antoinette MANGEON

## LE MOT

**A. Edmé**, Honorable Homme, signe: Le Mot, notaire royal au bailliage de Nogent/Seine, ! en 1702

## LE NEVEU

**A. Léger**, ° ca 3.1697, (†) 29.9.1699, fils naturel, "qui a été nourri et élevé chez Jeremie PETIT par les soins d'une personne charitable"

## LENFANT

**A. NN.**

Noël, ∞ à Jeanne MAUVAIS (?)  
Edmé, ne sait pas signer, ! en 1646

**A.1. Noël**, † /1646, ∞ à Jeanne MAUVAIS (?)

Pierre, ∞ à Anne GAUDEFROY  
NN., ∞ à Sanson OUYON, signe: Sanson Ouyon  
Jean, vigneron, † & (†) 11.12.1650 derrière l'église, ∞ à Françoise, † dernier 2.1647, (†) au cimetière, derrière le chœur; ∞(2) 21.5.1647<sup>276</sup>, à Anne PAYANT

**A.1.A. Pierre**, ne sait pas signer, ∞ 14.5.1646<sup>277</sup> à Anne GAUDEFROY, ne sait pas signer, fille de Claude G., † /1646, et Jeanne HUISSON, † /1646

Pierre, b 6.7.1647 Quincey, p Samson OUIN, m Margueritte MICHELIN  
Jean, b 26.2.1649 Quincey, p Jean THOMAS, m Perrette MAROT

**B. Jean**, vigneron, ! en 1638-1646, ∞ à Jeanne BERNARD

En 1638, Jean L'ENFANT déclare des vignes à l'Abbaye du Paraclét<sup>278</sup>.

En 1642, Catherine L'ENFANT et Jean L'ENFANT,

275 La veuve de Gilles G...MMERY, femme de Jehan LE MIRE, paye censive à Saint-Aubin en 1563; la veuve de Jehan LE MIRE paye censive en 1575, 1577-1578 [AD 10 - E\* 2881]

276 Témoin: Pierre LENFANT, neveu

277 Témoin: Isaac LENFANT, ne sait pas signer

278 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de J. LENFANT, plus tard à Jean GUILLEMARD [AD 10 - 24 H 105]

son père, font une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>279</sup>.

En 1644, Jean L'ENFANT, vigneron, est assigné comme témoin avec d'autres habitants de Saint-Aubin<sup>280</sup>.

En 1646, Jean L'ENFANT, vigneron à Saint-Aubin, époux de Jeanne BERNARD, vend un quartier de terre et vigne à Pothière<sup>281</sup>.

Jean L'ENFANT et Jeanne BERNARD sont les parents de:

Catherine, ! en 1642

## LE NOBLE

**A. Nicolas**, ∞ Marie HARDIE  
Marguerite, b 1.8.1630

## LE NOIR

Ancienne famille de Marnay/Seine<sup>282</sup>.

279 Dans le censier de Saint-Aubin de 1642 apparaissent Catherine LANFENT, Jehan LANFENT (ou LAURENT) son père [AD 10 - E\* 2879]

280 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent Saint-Aubin :

- Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils
- Jean BASIN, vigneron, parlant à Edmé FONTAINE son voisin
- Fiacre GUILLAUME, parlant à sa fille
- Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent
- Jean DROUART, manouvrier, parlant à Julien VOICTERIN proche voisin
- Richard QUINSON, parlant audit Julien VOICTERIN
- Jean LENFANT, vigneron, parlant à Fiacre DIRESNE
- Anthoine BOSSUAT parlant à sa femme
- Fiacre CAILLÉ, parlant à sa sœur [AD 10 - E\* 2811]

281 Le 21.1.1646, Jehan L'ENFANT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, vend à Claude BUISSOT, menuisier demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier de terre et vigne à Potière. Le vendeur est marié à Jehanne BENARD [AD 10 - 24 H 58]

282 Les 5.11.1560 puis 12.10.1574, déclaration de Georges LENOIR, laboureur à Marnay.

Le 20.11.1644, déclaration des héritiers de Georges LENOIR:

- Jehan NAUDIER ayant les droits de Georges LENOIR et Catherine LESPOIX, et tuteur des enfants mineurs de Lupien LENOIR
- Jehan FORTIN en son nom et tuteur des enfants de lui et feu Anne LENOIR, et portant fort pour les enfants de feu Nicolas LENOIR
- Hubert VALLÉE tuteur des enfants mineurs de lui et feu Jehanne LENOIR
- Pierre VALLÉE, époux de Margueritte LENOIR
- Jehan VILLAIN, portant fort pour Edmé LENOIR
- Louis LENOIR héritier de feu Edmé LENOIR son père [AD 10 - E\* 3010]

**A. NN.**

Henri, ∞ à Marie DE LAUNAY  
Edmé, signe: Edmé Le Noir  
Noël, signe: Noel Le Noir

**A.1. Henri**, signe: Henry Le Noir, de Marnay/Seine, ° ca 1680, ∞ à Marie DE LAUNAY

∞(2) 6.7.1711 à Anne HEDRY, de Quincey, ne sait pas signer, fille de Michel H. et Marthe VOITRIN

**LE PAGE**

**A. Claude**, ne sait pas signer, vigneron à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 2.2.1655 et 14.6.1663, † 7.5.1692 La Chapelle-Godefroy, (†) le 8, ∞ à Marie GUICHARD, † 27.10.1665 La Chapelle-Godefroy, (†) le 28, fille de Nicolas G. et Michelle HERLUISON

En 1675, Claude LE PAGE, vigneron à La Chapelle-Godefroy, se déclare détenteur d'une maison à un chas à feu, couverte de paille, à La Chapelle-Godefroy. Il ne sait pas signer<sup>283</sup>.

Claude LE PAGE et Marie GUICHARD sont les parents de:

Edmée, b 7.5.1654 La Chapelle-Godefroy, p Denis LE PAGE, m Chaterine LE PAGE, épouse de Jean PROTIN

Pompée, b 2.11.1655 La Chapelle-Godefroy, p Pompée DARNOULT, Escuier, m Jeanne NUGAULT

Jean, b 13.8.1659 La Chapelle-Godefroy, p Jean PROTIN, m Jeanne ROSEY, y (†) 10.4.1660

Edmée, b 4.8.1664 La Chapelle-Godefroy, p Guillaume GAMBIER, signe, m Edmée LE PAGE, ne sait pas signer, ∞ à Thomas MIGOURDIN

∞(2) 25.1.1666 La Chapelle-Godefroy à Nicole DESQUINS, de Saint-Aubin

∞(3) /1682 à Anne BELLEMERE

**B. Jacques et Pierre**<sup>284</sup>

**C. NN.**, Maître, signe: Le Page, curé de La Chapelle-Godefroy, ! en 1715

**LE PAPE**

**A. Simon**, ! en 1559 à Quincey ou Saint-Aubin

En 1559, Simon LE PAPE prend du roi le bail de 34 arpents et un demi-quartier de terre à Quincey<sup>285</sup>.

283 Le 30.11.1675, Claude LE PAGE, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, qui ne sait pas signer, se déclare détenteur d'une maison couverte de paille à La Chapelle-Godefroy à un chas à feu, étable à vache, petite grange, jardin, accin, chargée de rente envers Pompée DARNOUL [AD 10 - 2 E 66/25]

284 Déclaration non datée de Jacques et Pierre LE PAGE pour 2 arpents [AD 10 - E\* 2876]

285 Le 6.8.1559, Simon LE PAPE prend du roi le bail de

**B. Claude**, foulonnier à Provins, ! en 1643-1656

En 1643, Claude LE PAPE, foulonnier à Saint-Aubin, prend un apprenti pour 4 ans, pour lui apprendre l'art et métier de foulon<sup>286</sup>.

En 1650, Claude LE PAPE, foulonnier à Saint-Aubin, époux de Françoise MERAT, veuve de Jean GILBERT, maréchal à Nogent/Seine, intervient dans un contrat notarié comme tuteur des enfants dudit GILBERT, pour une maison à Nogent/Seine provenant de leur aïeul Jean GILBERT, partagée en indivis avec Anne BLONDEAU, sa veuve<sup>287</sup>.

En 1656, Claude LE PAPE, foulonnier ci-devant à Provins intervient dans un contrat notarié à Nogent/Seine<sup>288</sup>.

∞ à Edmonde BOSSET, ° ca 1594, (†) 12.5.1644 "en l'église, proche le benistier"

∞(2) 7.11.1644 à Françoise MERAT, ! en 1650, ∞(1) à Jean GILBERT, maréchal à Nogent/Seine, fils de Jean G., † /1650, et Anne BLONDEAU

Etienne, b 19.11.1645, p Estienne AUBERT, m Margueritte MERAT, épouse de Jean MARTIN

Claude est sans doute proche parent, probablement frère de Marie LE PAPE, épouse d'Etienne AUBERT.

**LE PART**

**A. Jean**, de Saint-Leu d'Esserant, diocèse de Beauvais, ° ca 1633, † 25.11.1693, (†) le 26<sup>289</sup>

**LE PIED**

La famille LE PIED compte de nombreux représentants à La Chapelle-Godefroy au tout début du XVIème siècle mais elle s'y éteint complètement à la fin du même siècle.

**A. Jean**

une fille, ∞ à Jean HUGUENIN dit Piquerat, ! en 1491

Jean HUGUENIN dit Piquerat paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1491 pour sa part des héritages à lui appartenant à cause de sa

34 arpents 1/2 quartier de terre à Quincey [AD 10 - E 113]

286 Le 2.11.1643, Jehan MAUCLERC, fils de Blaise, sergent royal au grenier à sel de Nogent/Seine, se met en apprentissage chez Claude LE PAPE, foulonnier à Saint-Aubin, pour 4 ans, pour apprendre l'art et métier de foulon. Il signe "Jehan Mauclerc" [AD 10 - 2E 66/11]

287 Le 25.4.1650, Claude LE PAPE, foulonnier à Saint-Aubin, époux de Françoise MERAT, veuve de Jean GILBERT, maréchal à Nogent/Seine, intervient comme tuteur des enfants GILBERT, pour une maison à Nogent provenant de leur aïeul Jean GILBERT, en indivis avec Anne BLONDEAU, sa veuve [AD 10 - 2E 66/13]

288 Le 23.1.1656, Claude LE PAPE, foulonnier ci-devant à Provins passe un contrat avec H.F. Jeanne POSSOT, veuve de Félix BEGAT [AD 10 - 2E 66/15]

289 Témoin: Charle RUSQUIN, signe: fait sa marque ordinaire sur le registre, neveu

femme fille de Jean LE PIED<sup>290</sup>.

**B. Gillet** l'aîné, † /1491, ∞ à NN., ! en 1491-1518 à La Chapelle-Godefroy

La veuve de Gillet LE PIED l'aîné paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1518. Elle paye de 1500 à 1505 pour sa fille. Les héritiers de Gillet LE PIED payent de 1518 à 1522<sup>291</sup>.

**C. Huguenin**, laboureur, demeurant à La Chapelle-Godefroy, ° ca 1430 La Chapelle-Godefroy, ! en 1491-1520, ∞ à NN., † /1507

Huguenin LE PIED paye censive au seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1520. Il paye à Saint-Aubin de 1491 à 1494 pour sa part de cinq quartiers de terre. Il paye à Saint-Aubin en 1496 pour une terre qu'il a au dessus du Pont au Pied. Il paye à Saint-Aubin en 1500 pour la moitié de cinq arpents de terre partagés pour la moitié avec Maître Claude GALLOIS... et BLANCHE assis à Courclain. Il paye pour Jean HERBERT de Chalautre pour un demi-arpent de terre. Guillot ROUSSAT paye en 1502 pour une pièce de terre qu'il a acquise de Huguenin LE PIED le jeune. Les héritiers de feu la femme de Huguenin LE PIED payent en 1507<sup>292</sup>.

290 Jehan HUGUENIN dit Piquerat paye cens à La Chapelle en 1491 pour sa part des héritages à lui appartenant à cause de sa femme fille de Jehan LE PIED [AD 10 - E\* 2880]

291 La veuve Gillet LE PIED paye cens à La Chapelle en 1491 pour une mesure et un quartier de terre; la veuve de Guillot (Gillet) LE PIED paye cens en 1500, 1502 et 1504 à La Chapelle pour sa maison et pour sa fille, pour II arpents qui sont au delà les bois, pour un demi-arpent de vigne et pour un arpent de terre; la veuve de Guiot LE ... paye à La Chapelle en 1505 pour sa maison à lui et sa fille, pour une mesure et jardin assis près du Sieur du lieu, pour deux arpents assis devers la Garenne, pour un demi-arpent de vigne, pour deux autres arpents de terre assis près de la Foretelle, pour un autre arpent assis au dessus de la Foretelle; la veuve Gillet LE PIED paye en 1506 et 1507 pour ses cens; la veuve de Gillet LE PIED l'aîné paye à La Chapelle en 1518; les hoirs de Guillot LE PIED payent à La Chapelle en 1518, 1521 et 1522 à La Chapelle (fait défaut, barré en 1521) [AD 10 - E\* 2880]

292 Huguenin LE PIED paye cens à La Chapelle en 1491 pour ses terres et héritages assis à La Chapelle; il paye à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1494 (2 fois) pour sa part de cinq quartiers de terre; il paye à Saint-Aubin en 1491, en 1495 pour terres; il paye à Saint-Aubin en 1496 (2 fois) pour une terre qu'il a assise au dessus du pont au Pied; Huguenin LE PIED de La Chapelle paye cens en 1498-1499, il paye rente en 1498 et 1499; il paye à Saint-Aubin en 1500 pour la moitié de cinq arpents de terre partant pour la moitié avec Maître Claude GALLOIS... (?) et BLANCHE assis à Corclain; en 1500 à La Chapelle, il paye pour Jehan HERBERT de Chalautre pour un demi-arpent de terre; il paye à La Chapelle en 1502 pour ses héritages; Guillot ROUSSAT paye à La Chapelle en 1502 pour une pièce de terre qu'il a aquis de Huguenin LE PIED le jeune; il paye à Saint-Aubin en 1504 pour sa censive et en 1505, 1506 et 1507 pour une terre de V arpents; il paye à La Chapelle en 1504, 1505, 1506 et 1507

Huguenin LE PIED, laboureur, est témoin dans une enquête sur les droits de pâturage des religieuses du Paraclet dans le garenne de Pont/Seine. Il est âgé de 70 ans environ. Il a toujours demeuré à La Chapelle-Godefroy dont il est natif, excepté il y a 50 ans environ, il demeura par 3 ans environ en l'Abbaye du Paraclet où il gardait les pourceaux<sup>293, 294, 295</sup>.

En 1536, Huguenin LE PIED est témoin dans une enquête<sup>296</sup>.

Huguenin LE PIED est le père de:

Jean  
Gillet

**C.1. Jean** l'aîné, ! en 1491-1529 à La Chapelle-Godefroy, † 1529/1530

Jean LE PIED fils de Huguenin LE PIED paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1505. Il paye pour sa part de quinze sols de rente qu'il doit chaque année pour un tiers avec les héritiers de feu Jean COLLET<sup>297</sup>.

pour ses cens assis au finage de La Chapelle; il paye à Saint-Aubin en 1510, en 1511 et 1513 pour cens, en 1520; les hoirs de feu sa femme payent en 1507 à La Chapelle pour leurs cens [AD 10 - E\* 2880]

293 Le 6 ou 16.8.1500, enquête à la requête des religieuses du Paraclet contre Marguerite et Charlotte d'Armagnac, dames de Nogent et Pont/Seine, au sujet des droits de pâturage des troupeaux des religieuses à Saint-Aubin et Quincey sur les terres et jusqu'aux murs du Parc de Pont (dont elles ont été déboutées en 1540) par Guyon COIFFART, lieutenant du Prévôt de Troyes.24.8.1500, vers 7 heures du matin, les témoins sont auditionnés en l'hôtel de Gillet GILLOTTE à Quincey:

Hugnñ/Hugue. LE PIED, laboureur, âgé de LXX (70) ans environ, demeurant à La Chapelle-Godefroy. Il a toujours été et demeuré à La Chapelle Godefroy dont il est natif, excepté que 50 ans environ, il demeura par 3 ans environ en l'Abbaye du Paraclet où il gardait les pourceaux.

➤ Il mentionne la prise des bêtes des religieuses à laquelle il ne fut pas présent mais il a été mené par les procureurs des religieuses en présence de Simonnet BROCARD et Jehan BELLEMERE près de "La Muette", à 2 traits d'arc ou environ d'icelle au lieu où l'on disait que les bêtes avaient été prises (confiscation des vaches du Paraclet par les officiers des demoiselles de Nogent) [AD 10 - 24 H 66 & E\* 2860]

294 Hugun. LE PIED, laboureur, 70 ans, demeurant à La Chapelle-Godefroy dont il est natif, est témoin le 28.8.1500 pour un procès au profit des religieuses du Paraclet [AD 10 - E\* 2892]

295 Huguenin LE PIED, laboureur, 70 ans ~, demeurant à La Chapelle-Godefroy, né à La Chapelle-Godefroy, est témoin le 6.8.1500 pour un procès [AD 10 - E\* 2926]

296 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Huguenin LE PIED, Jehan BOURJONNE, Pierre COZAS LESPOIX, Jeh. CHAPPELLAT et Pierre DESPENCIER [AD 10 - E\* 2801]

297 Jehan LE PIED fils de Huguenin LE PIED paye cens à La Chapelle en 1491 pour ces héritages assis à La Chapelle, pour sa part de quinze sols de rente qu'il doit chacun an pour un tiers avec les héritiers de feu Jeh. COLLET, pour la terre de Jehan HEBERT de Chalautre



Jean LE PIED de la Chapelle-Godefroy paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1505 à 1529. Jean GALLOIS, Thiennot GALLOIS, Jean LE PIED et Jean BROCARD payent en 1520 à Saint-Aubin pour leurs cens. Jean LE PIED l'aîné paye de 1522 à 1529. Les héritiers de Jean LE PIED payent par les mains de Laurent VERNIER en 1533<sup>298</sup>.

En 1524<sup>299</sup>, Jean LE PIED l'aîné dit Grévost déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison à La Chapelle-Godefroy.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet établis pour Saint-Aubin de 1530 à 1532, les héritiers

de Jean LE PIED de la Chapelle-Godefroy déclarent 3 quartiers de terre en dessous du Pont au Pied<sup>300, 301</sup>.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet établis entre 1530 et 1531 à Saint-Aubin, Jean LE PIED l'aîné déclare 3 quartiers de terre au dessus du Pont au Pied<sup>302</sup>.

En 1532, Jean MIGOURDIN et Jean BROCARD payent avec les héritiers de Jean LE PIED la censive des deux maisons à Courclain déclarées au censier de l'Abbaye du Paraclet par les héritiers de feu Jean GALLOIS<sup>303</sup>.

Dans une audition de témoins de 1536 sont cités les

laquelle il tient; il paye à La Chapelle en 1500 pour sa part de XV s. de rente et pour VI arpents de terre de l'Eglise, en 1502 pour payement de rente; il paye à La Chapelle en 1504 pour sa part de quinze sols sur la maison assise au lieudit "le veau", en 1505 pour sa part de XV s. de rente à les prendre sur une pièce de terre qui fut à Jehan COLLET [AD 10 - E\* 2880]

298 Jehan LE PIED de la Chapelle paye en 1505, 1506 et 1507 à La Chapelle pour ses cens; il paye à La Chapelle en 1518 pour sa rente; Jehan GALLOIS, Thie.not GALLOIS, Jeh. LE PIED et Jeh. BROQUART payent en 1520 à Saint-Aubin pour leurs cens; Jehan PIE l'aîné paye en 1522 à La Chapelle pour échange d'un demi-arpent de terre labourable plus un quartier de terre labourable sise au Clausiau Pigat plus un quartier de terre échangé à un lopin de jardin plus un demi-arpent de terre labourable, pour un échange d'un demi-arpent de terre labourable fait avec Madame la grenetière assis auprès la maison dudit LE PIE et de la comtesse, pour un autre demi-arpent assis à Saint-Aubin auprès le "perie", plus un petit jardin que la dite grenetière a à l'encontre du jardin, un quartier de terre assis au Clos Pongot au territoire de Saint-Aubin; Jehan LE PIED l'aîné paye en 1527 (2 fois), 1528 et 1529 pour ses cens; les hoirs de Jehan LE PIED payent par les mains de Laurens VERNIE (?) en 1533 [AD 10 - E\* 2880]

299 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 8.9.1524 de Jehan LE PIED l'aîné dit Grevost, pour:

- une maison en un accin contenant un arpent ou environ à La Chapelle, entre Jehan BORJONNE et les enfants dudit LEPIED, la voie commune et le chemin commun à elle à l'église
- trois quartiers de jardin et pré à ladite Chapelle, entre Denisot REGNAULT et la veuve Phot. LEPIED et ses enfants, la voie commune et la rivière d'Arduisson
- demi-arpent de terre au finage de la Chapelle, entre la terre du curé dudit lieu et la veuve Gillet LEPIED, la Sot... et le chemin de la Vennerie
- quartier et demi audit finage au lieudit le Closeau, entre les hoirs de Guillet LEPIED et plusieurs, le chemin de la Vennerie et Felisot GALLOYS
- quartier et demi de terre audit lieu, entre P.re GALLOYS & Jequot MERCIER et Martin DOUZY, le chemin de la Vennerie et Jehan BENOIST
- un quartier de terre ou environ audit lieu, entre Denisot REGNAULT et les hoirs Gillet LEPIED, la veuve Girard COLLET et le chemin de la Vennerie
- quartier et demi de vigne en desert audit finage en trois lieux
- la moitié de cinq quartiers ou environ audit finage,

entre la veuve Gyrard COLLET & ses enfants et les hoirs Jeh. HUGUENIN, Jehan BORJONNE et Nicolas BENOIST

- trois quartiers de terre ou environ audit finage, entre la veuve Gyrard COLLET & ses enfants et les hoirs Guillot LEPIED, la grenetière et Denisot REGNAULT & plusieurs
- arpent et demi de terre audit finage, entre Jeh. DOUZY et les hoirs Guillot LEPIED, le chemin de la Vennerie et Claude LARGENTIER
- trois quartiers de terre entre Martin DOUZY et les hoirs Gillet LEPIED, le chemin de la Vennerie et la Foretelle
- demi-arpent de terre environ audit territoire entre le chemin commun à elle à l'église et Denisot REGNAULT, le chemin du ba. et un petit chemin
- un arpent de terre à Lespres (?) au Loup, entre la grenetière et Guillot LEPIED, Claude LARGENTIER et le même
- trois quartiers de terre près ledit lieu, entre les hoirs Gillet LEPIED lesné et plusieurs, Claude LARGENTIER et les S.rs dudit lieu
- trois quartiers de terre audit finage, entre Denisot REGNAULT le jeune et les hoirs Guillot LEPIED, Claude LARGENTIER et la Grenetière
- trois quartiers de terre environ audit finage, entre Denis REGNAULT le jeune et Martin DOUZY, les S.rs de ladite Chapelle et la Grenetière
- (demi-arpent de terre barré) la moitié de cinq quartiers ou environ, entre Jeh. DOUZY et plusieurs, les hoirs Gillet LEPIED et Claude LARGENTIER
- trois arpents de terre en friche audit lieu, entre le Chanoy Gyrard CLEMENT et plusieurs, le chemin Crochet et les S.rs dudit lieu
- un quartier et demi de terre environ au lieu la terre Hursin, entre Martin DOUZY et le même, le chemin de la Feyatte (?) et plusieurs
- trois quartiers de terre ou environ aux finages de Saint-Aubin et La Chapelle, entre les hoirs Gillet LEPIED et Jehan CHAPLOT, le chemin Carrouge et Claude LARGENTIER
- trois quartiers de terre au finage de La Chapelle, entre les hoirs Denisot REGNAULT et un chemin commun montant au chemin de la Vennerie, la voie commune et le chemin de la Vennerie
- 10 carraux de terre audit lieu, entre les hoirs Jhn. HUGUENIN et les hoirs de Gillet LEPIED fils de Huguenin LEPIED, les hoirs Denisot REGNAULT et le chemin de la Vennerie

héritiers de Jean LE PIED<sup>304</sup>.

Les héritiers de Jean LE PIED déclarent une grange et maison de 1536 à 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin. En 1537, Laurent GILES fait une déclaration commune avec ... LE PIED, Jean LE PIED et peut-être Jean BROCARD<sup>305</sup>.

**D. Félisot**, ! en 1491 à La Chapelle-Godefroy

Félisot LE PIED paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1491 pour 3 arpents de terre et pour sa vigne<sup>306</sup>.

➤ Taxé à 1 denier 5 sols de cens [AD 10 - E\* 2875]

300 Censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan LE PIED l'aîné déclare 3 quartiers de terre au dessus du pont au Pied

Le 3.5.1532, les héritiers de Jehan LE PIED de la Chapelle déclarent 3 quartiers de terre en dessous du pont au Pied Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

301 Censive de l'Abbaye du Paraquet du 15.9.1530, déclaration des héritiers de Jehan LE PIED, de La Chapelle, pour 3 quartiers de terre au Pont au Pied [AD 10 - E\* 2875]

302 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan LE PIED l'aîné, pour 3 quartiers de terre [AD 10 - E\* 2875]

303 Censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin:

Le 13.9.1530 et 21.4.1531, les héritiers de feu Jehan GALOIS déclarent 1 accin avec 2 maisons, grange, oche et jardin à Correclain, entre les héritiers de Guille. GALOIS et Jehan.ot GALOIS, les pastures communes et le chemin de Nogent

Le 3.5.1532, Jehan MIGORDIN, Jehan GALOIS l'aîné et Claude GALLOIS, héritiers de feu Jehan GALOIS, déclarent un accin avec 2 maisons, grange et oche à Courclain, entre les héritiers de Guille. GALOIS et Jehan.ot GALOIS, les pastures communes et le chemin de Nogent. Ledit MIGORDIN et Jehan BROCCUART avec les hoirs Jehan LE PIED payent, et depuis Pierre GALOIS (plus tard à Edmé QUAULAY à cause de sa femme, Denis GILLES et les hoirs Pierre GILLES, Claude COLLET à cause de sa femme et autres; en 1643 à Michel AUBERT et Simon GALLOIS, barré)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, Jehan MIGORDIN et Jehan GALOIS, héritiers de feu Jehan GALOIS, font la même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

304 Dans une audition de témoins de 1536 comparaissent Jehan GRAND HOMME, Jeh. COZAS LESPOIX, Jehan SEMILLON, Philipès DESPENCIER, les hoirs Jeh. LE PIED, Jehan CHAPPELOT, Jehan SENESTRE, la veuve Jeh. HUGUENIN, Maître Laurent NUGAULT, Colas FORNICOY, Martin MORIN, Jehan BOURIONNE, Jehan LE GRAND dit Renard, Jehan LE BLANC, la veuve Girard COLET, les hoirs Jeh. MARTIN, Remy DODINET et Martin HUGUENIN [AD 10 - E\* 2801]

305 Les héritiers de Jehan LE PIED/DE PIED déclarent une grange et maison entre 1536 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraquet pour Saint-Aubin. En 1537, Lorant GILES fait une déclaration commune avec ... LE PIED, Jehan LE PIED et peut-être Jehan BROCARD [AD 10 - 24 H 118]

306 Félisot LE PIED paye cens à La Chapelle en 1491

**E. Jean**, de Fontaine-Mâcon, ! en 1521 à La Chapelle-Godefroy

Jehan LE PIED de Fontaine-Mâcon paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1521. Jehan LE PIED et Gillet LE PIED payent à Saint-Aubin en 1526<sup>307</sup>.

**E. (?) Jean** le jeune, ! en 1522 à La Chapelle-Godefroy

Jehan BRUN paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1522 à cause de vigne qu'il a "retretté" (sans doute repris par droit de retrait lignager) de Jehan LE PIED le jeune<sup>308</sup>.

**F. Thévenin**, ! en 1500 à La Chapelle-Godefroy

Thévenin LE PIED paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1500<sup>309</sup>.

Dans une enquête menée en 1500 est cité comme habitant autrefois Saint-Aubin Thévenin LE PIED<sup>310, 311</sup>.

**G. NN.**

Claude

Catherine, ∞ à Jehan PETIT

**G.1. Claude**, ! en 1491-1507 à La Chapelle-Godefroy

Claude LE PIED paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1507. Il paye avec Catherine, sa sœur, femme de Jehan PETIT pour leurs héritages<sup>312</sup>.

**H. Philibert**, ! en 1491-1518 à La Chapelle-Godefroy, † 1518/1521, ∞ à NN., ! en 1521 à La Chapelle-Godefroy

Philibert LE PIED paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1491 à 1518. Il paye pour sa vigne et sa maison. Il paye pour un arpent et demi de vigne qui fut à Denis VIGNE, pour 2 arpents de terre qu'il a acquis de Jehan GALLOIS dit Guillot et ses enfants (ou Collin GALLOIS) à la Vieille Muette, pour la moitié de 5 quartiers ou environ qu'il a acquis de

pour III arpents de terre assis au finage de La Chapelle et pour sa vigne [AD 10 - E\* 2880]

307 Jehan LE PIEY de Maquon paye censive en 1521 à La Chapelle; Jehan LE PIED et Gillet LE PIED payent à Saint-Aubin en 1526 [AD 10 - E\* 2880]

308 Jehan BRUN paye en 1522 à La Chapelle à cause de vigne qu'il a "retretté" de Jeha. LEPIE le jeune [AD 10 - E\* 2880]

309 Thevenin LE PIED paye censive en 1500 à La Chapelle pour ses héritages assis à la Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

310 Dans des témoignages du 6.8.1500 est cité Th~in LE PIED [AD 10 - E\* 2926]

311 Lors d'une procédure du 6.8.1500 est cité comme habitant autrefois Saint-Aubin Th.in LE PIED [AD 10 - E\* 2860]

312 Claude LE PIED paye cens à La Chapelle en 1491 pour V quartiers de terre assis à la Fontaine; il paye à La Chapelle en 1500, 1502, 1504 1505 et 1506 avec Katherine, sa sœur, femme de Jehan PETIT pour leurs héritages; il paye en 1507 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

Guillaume NUGAULT, pour un arpent de terre qu'il a acquis de Claudin COLLET, pour les acquis de la part sa mère. Sa veuve paye en 1521<sup>313</sup>.

#### I. Simon, † en 1532

En 1532, Simon LE PIED est poursuivi par la justice de Saint-Aubin car sa chambrière et servante domestique a été prise passant dans une pièce de blé chargée de bois<sup>314</sup>.

#### J. Jean dit GALLOIS, † en 1540

En 1540, Jean LE PIED dit GALLOIS vend un sixième d'une maison située à Courclain, voisine de Jean GALLOIS et Gilles LE PIED<sup>315</sup>.

La famille LE PIED dit GALLOIS est encore citée à Fontaine-Mâcon au début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>316</sup>.

---

313 Philebert LE PIED paye cens à La Chapelle en 1491 pour sa censive de sa vigne et de sa maison; il paye en 1500 et 1504 à La Chapelle pour sa vigne, pour sa maison et pour sa vigne qui fut à Denis VIEGNE; il paye à La Chapelle en 1502 pour II arpents de terre qu'il a acquis de Jehan GALOIS dit Guillot et ses enfants séant à la Vielle Muette, pour la moitié de cinq quartiers, pour la moitié de V quartiers ou environ qu'il a acquis de Guille NUGAULT, pour un demi-arpent de terre séant à la côte Saint-Michel, pour un arpent et demi qu'il a acquis de Denis VIEGNER; il paye en 1504 pour trois arpents de terre qu'il a acquis de Collin GALLOIS assis près de la Vielle Muette, pour les cens; il paye à La Chapelle en 1505 pour sa maison, pour sa vigne contenant un demi-arpent assis au dessus du Closieau Pagot, pour sa vigne qu'il a acquise de Denis VIGNIER, pour deux arpents de terre assis près la Villez Muette, pour un arpent de terre qu'il a acquis de Glaudin COLLET; il paye en 1506 pour ses cens; en 1507 à La Chapelle, il doit pour ses cens et pour les acquis de la part sa mère; il paye à Saint-Aubin en 1510 pour un demi-arpent de terre qu'il a acquis de Colin GALOYS; en 1511 et 1513 à Saint-Aubin, Estienne MORIN paye pour un demi-arpent qu'il occupe de Philebert LE PIED; il paye en 1518 à La Chapelle; sa veuve paye en 1521 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

314 Le 22.9.1532, extrait de la justice de Saint-Aubin contre Symon LEPIED, adjourné par Denis POPILLARD, sergent. Sa chambrière et servante domestique a été prise passant au dedans d'une pièce de blé chargée d'un demitrosseau de bois [AD 10 - E\* 2890]

315 Le 14.11.1540, Jean LEPIED dit GALLOIS vend à Jean BROQUART, laboureur à Saint-Aubin, un sixième d'une maison située à Saint-Aubin, grange, jardin, accin et pourpris au lieudit Corquelin, entre Jean GALLOIS et l'acquéreur, Gilles LE PIED et la rue [AD 10 - 24 H 105]

316 Le 20.2.1615, Pierre LE PIED le jeune, manouvrier à Fontaine-Mâcon, vend à Claude GAILLARD, cordonnier à Nogent/Seine, 15 cordes 1/2 de terre en une pièce de la moitié de 5 quartiers à Mâcon. Il signe "P Lepied dict Galloys"

Le 25.6.1616, Pierre LE PIED le jeune dit Galloys, à présent serviteur domestique de Maître Jacques MAROYS, vend à Louet FRANÇOIS, vigneron demeurant à Fontaine-Mâcon, la moitié d'une maison à 2 chambres basses, cave, grenier, la moitié d'une grange en la rue Lorain à Mâcon à partir l'autre moitié avec Phle

**K. Gillet** le jeune, † en 1500-1507 à La Chapelle-Godefroy, † 1507/1518, ∞ à NN., † en 1518-1533

Gillet LE PIED paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1500 à 1507. Il paye pour les terres qu'il a acquises de Guillaume COLLET à Saint-Michel. La veuve de Gillet LE PIED le jeune paye en 1518, 1521, 1522, 1532 et 1533. Les héritiers de Gillet LE PIED le jeune payent en 1521<sup>317</sup>.

**L. Pierre**, laboureur à La Chapelle-Godefroy, † en 1532-1555 à La Chapelle-Godefroy, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ° ca 1495/1499 à Marnay/Seine

Pierre LE PIED paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1532 et 1533<sup>318</sup>.

En 1535, Pierre LE PIED, laboureur à La Chapelle-Godefroy, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 36 ans environ. Il est natif de Marnay/Seine et fut apporté à La Chapelle-Godefroy en son jeune âge. Il était au service de feu Simon LE DESPENCIER<sup>319</sup>.

En 1555, Pierre LE PIED, vigneron à La Chapelle-Godefroy, est témoin dans une enquête. Il est âgé d'environ 60 ans. Il signe d'un rectangle aplati, avec un trait vertical sous la base et un trait horizontal sur le coté droit, terminé d'un trait vertical<sup>320, 321</sup>.

---

THIERRY le jeune et Anthoine LE PIED dit Galloys. Il signe "P Lepied dict Galloys" [AD 10 - 2 E 66/3]

317 Gillet LE PIED paye cens en 1500, 1502, 1504 et 1505 à La Chapelle pour les terres qu'il a acquis de Guill. COLLE assises à Saint-Michel; il paye à La Chapelle en 1506 pour ses cens et en 1507; la veuve de Gillet LE PIED le jeune paye à La Chapelle en 1518; les hoirs de Gilet LE PIEY le jeune (fait défaut) payent en 1521 à La Chapelle; la veuve de Gilet LE PIEY paye en 1521 à La Chapelle; elle paye en 1532 et 1533 à La Chapelle; Gilet LEPIE le jeune paye en 1522 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

318 Pierre LE PIED paye censive en 1532 et 1533 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

319 Le 10.4.1535, devant Denis ANGENOUST, procureur du roi, bailli de Nogent/Seine, à la diligence et poursuite de Claude LARGENTIER, seigneur de la Croslière, comparait:

➤ Pierre LE PIED, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy, âgé de 36 ans environ, natif de Marnay, dès son plus jeune âge fut apporté au village de La Chapelle-Godefroy. Il a servi feu Simon LE DESPENCIER, qui tenait à ferme de Claude LARGENTIER, demeurant à Nogent/Seine, le gagnage et labourage de La Croslière. Il a vu chasser Roulland et Jehanin MENARD, décédés, qui payaient redevance audit LARGENTIER [AD 10 - E\* 3051]

320 Dans un acte du XVI<sup>e</sup> siècle (1555 ?) à Saint-Aubin, comparait Pierre LE PIED, vigneron à La Chapelle-Godefroy, âgé d'environ 60 ans, qui cite Nicolas GUENARD, maître sergent des eaux et forêts, et Claude GUENARD [AD 10 - E\* 2815]

321 Dans une enquête du XIII<sup>e</sup>.11.1555, comparait Pierre LE PIE, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, âgé de ~ 60 ans, qui signe d'un rectangle aplati, avec un trait vertical sous la base et un trait horizontal sur le coté droit, terminé d'un trait vertical [AD 10 - E\* 2815]



**M. Guillaume**, ! en 1541

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin et La Chapelle-Godefroy établie en 1541 est cité Guillaume LE PIED<sup>322</sup>.

**N. Jean**, ! en 1559-1561

Jean LE PIED paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1561<sup>323</sup>.

**O. Philibert**, à La Chapelle-Godefroy, † /1572, ∞ à Jeanne

Claude, ∞ 15.11.1566 La Chapelle-Godefroy à Martin AMYAT (?), de Quincey, fils de Pierre A.

∞(2) à Marguerite, marraine à La Chapelle-Godefroy le 3.3.1572

**P. Foy**, à La Chapelle-Godefroy, † /1580

Michelle, marraine à La Chapelle-Godefroy le 13.10.1580

**Q. Alexis**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Jeanne

Alexis, b 5.5.1572 La Chapelle-Godefroy, p Laurent RICHAR & Nicolas DESPENCIER, m Claudine épouse de Claude MORIN

Pierre, b 12.9.1572 La Chapelle-Godefroy, p Jean ASSELIN, & Claude fils de Claude MERLIN, m Marguerite fille de Claude MICHEL

## LE RABOT

**A. Charles**

Renée, ° ca 1632, (†) 24.3.1644

## LE ROUX

Ancienne famille de Fontaine-Mâcon citée dès la fin du XVème siècle<sup>324</sup>.

**A. Imbert**, laboureur à Fontaine-Mâcon, ! en 1526-1543, ° ca 1473

Imbert LE ROUX paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1526 à 1533. Il paye avec Jean BROQUART et Laurent GILLES<sup>325</sup>.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 est cité Imbert LEROUX<sup>326</sup>.

En 1543, Imbert LE ROUX, laboureur à Fontaine-Mâcon, est témoin dans une enquête. Il est âgé de 70

322 Guillaume LE PIED est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin & La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E\* 2860]

323 Jehan LEPIED paye censive à Saint-Aubin en 1559-1561 [AD 10 - E\* 2881]

324 En 1494, dans un témoignage de particuliers de Fontaine-Mâcon intervient: Colin LE ROUX, laboureur âgé de 60 ans environ [AD 10 - 24 H 102]

325 Ymbart LE ROUX paye cens à Saint-Aubin avec Jehan BROQUART en 1526 (et Laurent GILLES), 1527, 1528 et 1529 (2 fois); il paye en 1533 [AD 10 - E\* 2880]

326 Ymbert LE ROUX est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E\* 2860]

ans environ et il est natif de Fontaine-Mâcon. Il déclare qu'il a fréquenté Saint-Aubin depuis son jeune âge car feue sa mère en était native<sup>327</sup>.

**B. Nicolas**<sup>328</sup>, signe: N Le Roux avec paraphe, ! en 1580-1582, ∞ à Jeanne VALLÉE, ∞(1) à Roland MERLIN

Nicolas LE ROUX paye censive au seigneur de Saint-Aubin à cause de sa femme en 1580. Christophe MERLIN paye pour lui en 1581 et 1582<sup>329</sup>.

En 1582, Nicolas LE ROUX, tuteur et curateur de Roland et Marguerite MERLIN, enfants mineurs de feu Roland MERLIN et Jeanne VALLÉE, à présent femme dudit LE ROUX, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet avec les enfants de François MERLIN. Il déclare des biens provenant de feu Jean SIMON<sup>330, 331</sup>.

327 Début 1543, Denis ANGENOST, écuyer, seigneur des Barres, bailli de Nogent/Seine intervient à la requête de Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin et La Chapelle Godefroy contre les religieuses du Paraclet. 22.2.1543 comparait Ymbert LE ROUX, laboureur demeurant à Fontaine-Mâcon, âgé de LXX ans ~, natif de Fontaine-Mâcon.

(voir la déclaration de Pierre DORY)

Il déclare qu'il a fréquenté Saint-Aubin depuis son jeune âge car feue sa mère en était native.

Il cite un nommé BORJONNE, officier dudit Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 131]

328 A Fontaine-Mâcon, Nicolas LE ROUX, ∞ à Marguerite, d'où:

➤ Marion, b 25.3.1575, p Mathieu DE CHAMBRE, m Marion fille de P.re GUICHARD, et Marguerite, épouse de Jehan ALLYOT

➤ Mathieu, b 6.4.1578, p Mathieu DE CHAMBRE et Claude ALLYOT, m Edmée fille de Jehan LE DOUX

329 Nicolas LE ROUX paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme en 1580; Xpofle MERLIN paye pour lui en 1581-1582 [AD 10 - E\* 2881]

330 Le 24.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, interviennent Pierre PAIJOT, en son nom et comme tuteur et curateur de Jehan et Jacqueline, enfants mineurs de feu François MERLIN et feue Katherine PAIJOT, et Nicolas LE ROUX, tuteur et curateur de Rollant et Marguerite, enfants mineurs de feu Rollant MERLIN et Jehanne VALLÉE, femme dudit MERLIN et a présent femme dudit ROUX:

➤ pour la tierce partie d'1/2 arpent de saulsois qui fut à feu Jehan SYMON, rue de Courmont, entre la rue de Courmont et la rivière d'Arduisson, Barbe SYMON veuve de feu Claude MOSART.

La déclaration est signée "Pierre Paiot" avec paraphe et "N Le Roux" avec paraphe [AD 10 - 24 H 93]

331 Le 24.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Pierre PAJOT, en son nom et tuteur et curateur de Jehan et Jacqueline MERLIN, enfants mineurs de feu François MERLIN et feue Catherine PAJOT sa femme, et Nicollas LE ROUX, tuteur et curateur de Roland et Marguerite MERLIN, enfants mineurs de feu Roland MERLIN et Jehanne VALLÉE, femme dudit Rolland et à présent dudit LE ROUX, déclarent:



**C. NN.**, † /1645, ∞ à Louise GUILLEMARD, (†) 2.3.1645, "ayant reçue ses sacrements en la Ville de Nogent sur Seine suyvnt le certificat du Sieur Loiret (?) vicaire audit lieu"

En 1631, Louise GUILLEMARD est marraine à Quincey d'un fils de Jean GUILLEMARD et Jeanne DIRESNE. Entre 1646 et 1654, Jean GUILLEMARD (fils des précédents) et autres payent la contribution de Louise GUILLEMARD au censier du seigneur de Quincey<sup>332</sup>.

**D. Charles**, ° ca 1611, † & (†) 17.8.1651, ∞ à Catherine DE FLÉSCHE, ! en 1652, (†) 24.2.1665 dans l'église, peut-être Catherine DE FLERS, ∞ /1626 à Jean GALLOIS le jeune, peut-être fille de François D. F.

En 1652, Catherine DE FLAIZ, veuve de Charles LE ROUX, délaisse un quartier de vigne à Pothière au profit des religieuses du Paraclet<sup>333</sup>.

**E. Guillaume**<sup>334</sup>, ne sait pas signer puis signe, vigneron, † /1701, ∞ /1677 à Anne BOUSSUAT, † 17.10.1683 Fontaine-Mâcon, (†) le 18<sup>335</sup>

NN., b 9.11.1677 Fontaine-Mâcon, p Pierre GAMBIER, m Marie (?) LE ROUX, témoins: Nicolas LALLEMAND, signe, & Jean BLANC, signe

Lupien, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1675 (?), ∞ à Marie HEDRIT

Jean, ! en 1701

Pierre, ! en 1701

∞(2) 30.4.1685<sup>336</sup> Fontaine-Mâcon à Jeanne VERNIERE, sans doute fille d'Edmé V. et Marie alias Croisette GARSONNAT

**E.1. Lupien**, ne sait pas signer, ∞ 12.7.1701 à Marie HEDRIT, ne sait pas signer, ° ca 1678/1682, † 17.10.1702, (†) le 18, fille de Michel H., vigneron, ne sait pas signer, et Marthe VOITRINE

Anne, ne sait pas signer, ° 11.10.1702, b le 12, p Honneste Garson Jean BUYSSOT, signe: Jean Buissot, m Honneste Fille Anne HEDRIT, ne sait pas signer

## LE ROY (voir DROIT)

**A. Antoine**, ! en 1561-1562

Nicolas SIMON paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour Antoine LEROY en 1561 et 1562<sup>337</sup>.

**B. Michel**, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Anne PHILIPPE

**C. Jean**, signe: Jean Le Roy, garçon de boutique d'Alexandre GAUTHIER, maréchal, ! en 1703

## LESPOIX

**A. Henri**, ! en 1506-1507 à La Chapelle-Godefroy

Henri LESPOIX paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1506 et 1507<sup>338</sup>.

➤ une portion de saussois dont les 3 font le tout contenant 1/2 arpent qui fut à feu Jehan SIMON, rue de Courmont, entre ladite rue et la rivière d'Arduisson, Barbe SIMON veuve de Claude MOSART

La déclaration est signée "Pierre Pajot" [AD 10 - 24 H 118]

332 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la déclaration de Louise GUILLEMARD est payée par Jean CAILLÉ, Jean GUILLEMARD et Estienne GENNERAT [AD 10 - E\* 2932]

333 Le 19.3.1652, en la maison d'Honorable Homme Claude GILLOPPE, receveur de la terre de Saint-Aubin, Vénérable et Discrète Personne Maître Jacques DU FAIT, prêtre intendant de la maison abbatiale du Paraclet, baille à Voirin REGNAULT, tailleur d'habits demeurant à Saint-Aubin, 1 quartier de vigne à Pothière provenant de la donation de feu Guillaume MIGOURDIN, délaissé au profit des dames par Catherine DE FLAIZ, veuve de Charles LE ROUX le 12.3.1652 en la Mairie de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

334 Guillaume est cité cousin germain de Laurend LE ROUX, fils de Fiacre L., ne sait pas signer, et Claude SIMONNE, ne sait pas signer, ∞ 3.2.1682 Fontaine-Mâcon à Pasquete BOYARD; Guillaume est encore cité neveu de Guillaume SUINOT, vigneron, (†) 1?.12.1681 Fontaine-Mâcon

335 Témoins: Denis BOSSUA, signe, frère, Jean SUINOT, signe, cousin germain de l'époux, Lupien SUINOT, signe, cousin germain de l'époux, Antoine GREGOIRE, signe, Jean VERNIER, signe

336 Témoins: Fiacre LE ROUX, ne sait pas signer, oncle paternel de l'époux, Denis BOISSEAU, ne sait pas signer, cousin de l'époux, Louis BOISSEAU, ne sait pas signer, cousin de l'époux, Simon VERNIER, ne sait pas signer, frère de l'épouse

337 Nicolas SYMON paye censive à Saint-Aubin pour Anthoine LEROY en 1561-1562 [AD 10 - E\* 2881]

338 Henry LESPOIX paye en 1506 et 1507 à La Chapelle pour demi-arpent de vigne pour son cens [AD 10 - E\* 2880]

**B. & C. Guillaume** et **Pierre**, ! en 1529

Guillaume LESPOIX d'une part et Pierre LESPOIX d'autre part, payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1529<sup>339</sup>.

1669 et 1678<sup>343</sup>.

Jacques LHERMITTE et Jeanne TABOUREAU sont les parents de:

## LESTART

**A. Julien**, Maître, prêtre de Saint-Aubin, ! ca 1570/1580

Maître Julien LESTART, prêtre curé de Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1570-1580 à cause de la cure de Saint-Aubin<sup>340</sup>.

## LESVOCAT

**A. Jean** l'aîné, de Vilars, ! en 1522 à La Chapelle-Godefroy

Jean LESVOCAT l'aîné, de Vilars, paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1522<sup>341</sup>.

## LE VIRLOIS

**A. Paul**, marchand à Nogent/Seine, ! en 1575

En 1575, Honorable Homme Paul LE VIRLOIS, marchand à Nogent/Seine, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail pour 9 ans de terres "aux Carreaux"<sup>342</sup>.

## LHERMITTE

**A. Jacques**, ne sait pas signer, laboureur à La Chapelle-Godefroy, † /1684, ∞ à Jeanne TABOUREAU

En 1688, Edmé DESQUINS, à cause de Marie LHERMITTE sa femme, Jean CHARON, à cause d'Anne LHERMITTE sa femme, Nicolas SALIS, à cause de Madelaine LHERMITTE sa femme, Louis VOITERIN le jeune, à cause de Jeanne LHERMITTE sa femme, et Elisabeth LHERMITTE, tous héritiers de feu Jean LHERMITTE, laboureur à La Chapelle-Godefroy, et Jeanne TABOUREAU sa femme, interviennent pour le paiement de baux pris entre

339 Guillem. LES POIS paye cens à Saint-Aubin en 1529 [AD 10 - E\* 2880]

P.re LES POIS paye cens à Saint-Aubin en 1529 [AD 10 - E\* 2880]

340 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Maître Jullian LESTART, prêtre curé de Saint-Aubin, à cause de la cure de Saint-Aubin, pour entre autre la moitié par indivis de 5 quartiers de pré [AD 10 - E\* 2882]

341 Jehan LESVOCAT l'aîné de Vilars paye censive en 1522 à La Chapelle [AD 10 - E\* 2880]

342 Le 7.3.1575, Honorable Homme Paul LE VIRLOIS, marchand demeurant à Nogent/Seine, prend à titre de pension d'argent des religieuses du Paraclet, le bail de terre "aux Carreaux" pour 9 ans [AD 10 - 24 H 100]

343 Le 6.4.1688, Edmé DESQUINS, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, à cause de Marie LHERMITTE sa femme, Jean CHARON, laboureur demeurant à Marnay, à cause d'Anne LHERMITTE sa femme, Nicolas SALIS, bachoteur demeurant à Marnay, à cause de Magdelaine LHERMITTE sa femme, Louis VOITERIN le jeune, bachoteur demeurant à Marnay, à cause de Jeanne LHERMITTE sa femme et Elisabeth LHERMITTE, fille émancipée par justice, tous héritiers de feu Jean LHERMITTE, vivant laboureur à La Chapelle-Godefroy, et Jeanne TABOUREAU sa femme, passent un accord avec Charles TALLAU, laboureur demeurant à Gumery. Les héritiers LHERMITTE voulaient le poursuivre pour le paiement de 3 baux passés les 17.3.1669, 24.3.1675 et 5.6.1678 au profit dudit feu LHERMITTE par ledit TALLAU. L'acte est signé "E Desquains" avec paraphe et "C Tallau" [AD 10 - 2 E 66/29]

Marie, ∞ Edmé DESQUINS, manouvrier à Saint-Aubin

Anne, ∞ à Jean CHARON, laboureur à Marnay/Seine

Madeleine, ° ca 1662, ∞ 16.10.1684 Marnay/Seine à Nicolas SALIS, bachoteur à Marnay, ° ca 1659, fils de Claude S., manouvrier à La Villeneuve au Châtelot, † /1684, et Edmée COLLETAT

Jeanne, ° ca 1668, ∞ 29.10.1686 Marnay/Seine à Louis VOITERIN le jeune, bachoteur à Marnay, ° ca 1663, fils de Louis V., manouvrier à Marnay/Seine, et Jeanne GUYOT

Elisabeth, ∞ 28.7.1692 Marnay/Seine<sup>344</sup> à Etienne DIOT, fils de Louis D. et Edmée COLINE, † /1692

Edmé, b 25.2/12.3.1677 La Chapelle-Godefroy, p Edmé DESQUAINS, signe, m Marie LHERMITTE, ne sait pas signer

### B. NN.

Anne, † /1713, ∞ à Jacques SENESTRE (?), de La Chapelle-Saint-Nicolas, ° ca 1673, ∞(2) 9.10.1713 à Marie GUILLEMARD, ne sait pas signer, ° ca 1688, fille d'André G. et Anne GRILLAT, † /1713

Denis, ! en 1713

Louis, ! en 1713

## LHOSTE

**A. Louis**, Maître, prêtre curé de l'église de Fontaine-Mâcon, ! parrain de Jeanne BILLOU, épouse de Maître Jean BABELIN

## L'HOSTELET

**A. Jean**, signe: J Lotelet, Honorable Homme, marchand maître taillandier à Nogent/Seine, † 1674/1676, ∞ 18.12.1652 Nogent/Seine à Honnête Femme Anne PILLAVOINE, signe: Anne Pillavoine, ° ca 1632, † 4.10.1683 Nogent/Seine, (t) le 5, fille d'Etienne P. et Anne HUET

En 1672, Honorable Homme Jean L'HOSTELET, m.âtre taillandier à Nogent/Seine, et Honnête Femme Anne PILLAVOINE, sa femme, à cause d'elle, vendent une terre suivant l'acquêt fait en 1658 par Honorable Homme Etienne PILLAVOINE, marchand à Nogent/Seine, à partager avec les co-héritiers de Etienne PILLAVOINE et Anne HUET, leur père et mère. Ils signent "J Lotelet", "Anne Pillavoine"<sup>345</sup>.

344 Témoins: Louis DIOT, père de l'époux, ne sait pas signer, Louis VOITRIN, signe

345 Le 1.12.1672, Honorable Homme Jean LHOSTELLET, maître taillandier demeurant à Nogent/Seine, et Honnête Femme Anne PILLAVOINE, à cause d'elle, vendent une terre suivant l'acquêt fait par Honorable Homme Etienne PILLAVOINE, marchand à Nogent/Seine, de feu Honorable Homme Jacques LE DUCHAT, marchand à Nogent/Seine, et Denise BRIGEON, sa femme, le 7.11.1658, à partager avec les co-héritiers de Etienne PILLAVOINE et Anne HUET, leur père et mère. Ils

En 1674, Honorable Homme Jean L'HOSTELET, marchand maître taillandier à Nogent/Seine, et Honnête Femme Anne PILLAVOINE, sa femme, sont témoins au contrat de mariage de leur neveu Philbert PILLAVOINE<sup>346</sup>.

Entre 1676 et 1679, Anne PILLAVOINE, veuve de Jean L'HOSTELET, maître taillandier à Nogent/Seine, intervient dans plusieurs contrats notariés<sup>347</sup>.

Jean L'HOSTELET et Anne PILLAVOINE sont les parents de:

signent "J Lotelet", "Anne Pillavoine" [AD 10 - 2 E 66/23] 346 Le 24.11.1674, contrat de mariage de Honorable Homme Philbert PILLAVOINE, marchand à Nogent/Seine, fils de feu Estienne, marchand à Nogent/Seine, et Honnête Femme Magdeleine DONDEAU, veuve en dernières noces de Honorable Homme Edmé POURTRAUT, marchand à Nogent/Seine, assisté de sa mère, Honorable Homme Jean LHOSTELLET, marchand maître taillandier demeurant à Nogent/Seine, et Honnête Femme Anne PILLAVOINE, tante dudit Philbert, avec Honnête Femme Jule Marie LE MERLE, fille d'Honorable Homme Pierre, marchand Nogent/Seine, et Marie SAUTEREAU, assistée de Honorable Homme Nicolas LE MERLE, marchand hôtelier à Nogent/Seine, son oncle [AD 10 - 2 E 66/25]

347 Le 27.9.1676, Honnête Femme Anne PILLAVOINE, veuve de Jean LHOSTELLET, maître taillandier demeurant à Nogent/Seine, en son nom et comme tutrice de leurs enfants mineurs, se déclare propriétaire d'une chambre basse en la rue descendante à la Poterne à Nogent/Seine. Elle signe "Anne Pillavoine".

Le 25.8.1676, elle vend une rente à Honnête Femme Marie LE VIRLOYS. Les mêmes interviennent dans deux autres contrats les 15.11.1677 et 6.12.1679 [AD 10 - 2 E 66/26 & 27]

Jean, ∞ à Marie MASSEY

Pierre, b 22.8.1664 Nogent/Seine, p Pierre MERCIER, m Nicolle PILLAVOINE

**A.1. Jean**, taillandier à Nogent/Seine, ° ca 1630, (†) 8.8.1675 Nogent/Seine, ∞ 15.8.1679 Nogent/Seine<sup>348</sup> à Marie MASSEY, fille de Noël M., armurier, et Anne MOYNAT<sup>349, 350</sup>

En 1718, Philibert LELOIR, époux d'Anne L'HOSTELET, Claude L'HOSTELET, Laurent MERCIER, époux de Marie L'HOSTELET, Edmée HERLUISON, veuve de Jean L'HOSTELET, cabaretier à Saint-Aubin, interviennent comme héritiers de feu Marie MASSEY, leur mère, épouse en secondes nocces de Nicolas BLANCHET, cabaretier à Nogent/Seine, et en premières nocces de Jean L'HOSTELET, taillandier à Nogent/Seine, leur père, pour une maison à Nogent/Seine<sup>351</sup>.

348 Le 16.12.1678, contrat de mariage entre Jean L'HOSTELET, fils de feu Honorable Homme Jean, maître taillandier, et Honnête Femme Anne PILLAVOINE, avec Honnête Fille Marie MASSEY, fille de feu Noël, maître armurier à Nogent/Seine, et Anne MOYNAT, émancippée par justice, sous la curatelle de Honorable Homme Michel MASSEY, marchand à Nogent/Seine. L'acte est signé: "Anne Pillavoyne", "Marie Massée", "Jan Lotelet", "Massey" avec paraphe, et autres [AD 10 - 2 E 66/26 & 27]

349 Le 15.1.1680, Jean LHOSTELLET, maitre taillandier demeurant à Nogent/Seine, et Marie MASSEY, sa femme, à cause d'elle, vendent à Honorable Homme Nicolas GRUYER, marchand et voiturier par eau à Nogent/Seine, la moitié d'une maison à Nogent/Seine, assise proche et devant la maison des fours bannaux, rendue par Anne MOYNAT et Martin BRUN, voiturier par eau, elle épouse en premières nocces de Noël MASSEY, et tuteurs de Marie et Anne MASSEY. L'acte est signé "Jean Lotelet", "Marie Masse", "Nicolas Gruyer" [AD 10 - 2 E 66/27]

350 Le 29.12.1681, Nicolas GRUYER, marchand voiturier par eau ayant les droits acquis de Anne MASSEY, à présent femme de Laurent DE PLEUR, compagnon de rivière, Jean LHOSTELLET, maître taillandier demeurant à Nogent/Seine, comme ayant épousé Marie MASSEY, faisant et portant fort pour Nicolas MASSEY, leur beau-frère, tous héritiers de feu Noël MASSEY, maître armurier demeurant à Nogent/Seine, propriétaire d'une maison rue des Ponts dudit Nogent, redevable envers Maître Simon LEFEBURE l'aîné, notaire royal et procureur au bailliage de Nogent/Seine. L'acte est signé "S Lefebure" avec paraphe, "Jean Lotelet", "Nicolas Gruyer" [AD 10 - 2 E 66/27]

351 Le 19.1.1718, comparaisent:

- Philbert LELOIRE, maître pâtissier à Nogent/Seine, époux de Anne L'HOSTELET
  - Claude L'HOSTELET, taillandier à Nogent/Seine
  - Laurent MERCIER, maître boulanger à Nogent/Seine, tuteur de Laurent MERCIER, fils de lui et Marie L'HOSTELET, sa seconde femme
  - Edmée HERLUISON, veuve de Jean L'HOSTELET, cabaretier à Saint-Aubin, tutrice d'Edmée L'HOSTELET, leur fille mineure
- tous héritiers de feu Marie MASSEY, leur mère et grand-

Jean L'HOSTELET et Marie MASSEY sont les parents de:

Marie, ° & b 21.10.1679 Nogent/Seine  
 Claude (M), ° & b 8.9.1681 Nogent/Seine  
 Jean, ° & b 23.5.1683 Nogent/Seine, ∞ à Edmée HERLUISON  
 Laurent, ° & b 15.5.1685 Nogent/Seine  
 Pierre, ° & b 22.3.1687 Nogent/Seine, † 28.9.1688 Nogent/Seine, (†) le 29  
 Anne, ° 30.4.1688 Nogent/Seine, b le 1.5  
 Jean, ° & b 21.1.1690 Nogent/Seine  
 Jean-François, ° 26.8.1691 Nogent/Seine, b le 27

**A.1.A. Jean**, Honnête Personne, signe: Jean Lhostellet, cabaretier, hôtelier, † & (†) 6.6.1711<sup>352</sup>, ∞ 9.2.1706 à Honnête Femme Edmée HERLUISON, signe: Edmée Herluison, ! en 1718, ° ca 1686, fille d'Edmé H., laboureur, † /1706, et Edmée BABELIN

En 1718, Edmée HERLUISON, veuve de Jean L'HOSTELET, cabaretier à Saint-Aubin, fille de feu Edmé HERLUISON, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin et d'Edmée BABELIN, morte à Fontaine-Mâcon, renonce à la succession de sa mère<sup>353</sup>.

Jean L'HOSTELET et Edmée HERLUISON sont les parents de:

mère, épouse en secondes nocces de Nicolas BLANCHET, cabaretier à Nogent/Seine, et en premières nocces de Jean L'HOSTELET, taillandier à Nogent/Seine, leur père et grand-père, pour une maison à Nogent/Seine [AD 10 - 2 E 66/43]

352 Témoins: ses plus proches parents: Nicolas BLANCHET, signe: Nicolas Blanchet, Laurent MERCIER, signe: Laurent Mercier, Claude LOSTELET, signe: Claude Loselet, Jean HERLUISON, signe: Jean Herluison

353 Le 24.2.1718, Edmée HERLUISON, veuve de Jean L'HOSTELET, cabaretier à Saint-Aubin, fille de feu Edmé HERLUISON, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, époux de Edmée BABELIN, morte à Mâcon, renonce à la succession de sa mère [AD 10 - 2 E 66/43]



Edmée, Honnête Fille, ne sait pas signer puis signe: Edmée L'Hostelet, ° 30.5.1711, b le 31, p Honneste Homme Nicolas BLANCHET, de Nogent, m Honneste Femme Edmée BABELIN

## LIETARD

**A. Gillet**, laboureur demeurant à Faverolle, ! en 1541<sup>354</sup>

## LIETREMENT

**A. Nicolas**, ∞ à Nicole GILLESON  
Gabriel, b 21.5.1651, p Gabriel MOREAU, m Nicole SIMONET

## LOIRET<sup>355</sup>

Famille de drapiers probablement tous proches parents.

**A. Jean**, ! en 1601-1602

Jean LOIRET paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1601 et 1602. En 1605, Guillaume GILLES paye pour lui<sup>356</sup>.

**B. Joseph**, ne sait pas signer, vigneron à Courclain, drapier drapant à Nogent/Seine, ! en 1617-1619, ∞ à Jeanne SURTIN, ne sait pas signer, ∞(1) à Pierre GILLES, fille de Jean S. le jeune et Marguerite DESQUAINS

Joseph LOIRET paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1619 et 1623. Denis GILLES paye avec lui en 1618<sup>357</sup>.

En 1617, Joseph LOIRET et Jeanne SURTIN, sa femme, auparavant veuve de Pierre GILLES, sont

354 Le 22.11.1541, dans une enquête sur l'étendue de la Garenne de Pont, est entendu comme témoin à Nogent/Seine, en l'hôtellerie de Noël LE MADRE où pend l'enseigne de la corne de bœuf:

Gillet LIETARD, laboureur demeurant à Faverolles, âgé de 62 ans environ, natif de Nogent l'Artault. Il y a environ 33 ans qu'il est à Faverolles et auparavant à Pommereaux dès 36 ans [AD 10 - E\* 2860]

355 Le 14.8.1651, Philippe BOUDART, pâtissier à Nogent, époux de Geneviève LOIRET, à cause d'elle, vend à Jehan SIMON, laboureur à Saint-Aubin, des terres à Saint-Aubin à partager avec la veuve de Maître Jean BARDY, la veuve de Pierre LE LOUP et la veuve de Jean FRICAULT [AD 10 - 2E 66/13]

356 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan LOIRET paye censive pour un demi-arpent de terre près les Fontenes en 1601; Jehan LOYRET paye en 1602; Guille. GILLES paye à la décharge de Jehan LOYRET en 1605 [AD 10 - E\* 2883]

357 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E\* 2881]

En 1618, Denis GILLES paye avec Joseph LOYRET. Joseph LOIRET paye en 1619-1623. Pierre PILAVOINE paye en 1619 lui à la décharge de Joseph LOIRET à cause de sa femme pour un arpent de terre qu'il a acquis dudit LOIRET en deux pièces

nommés tuteurs des enfants mineurs du défunt<sup>358</sup>.

En 1618, Joseph LOIRET, vigneron à Courclain, et Jeanne SURTIN, à cause d'elle, vendent un quartier de terre labourable à La Chapelle-Godefroy, en la Rue Basse. Ils ne savent pas signer<sup>359</sup>.

En 1619, Joseph LOIRET, drapier drapant à Nogent/Seine et Jeanne SURTIN sa femme, à cause d'elle, vendent un arpent de terre en 2 pièces aux lieudits "le pont au pied" et "le bas au loup". Ils ne savent pas signer<sup>360</sup>.

**C. Pierre**, signe: Pierre Loiret avec paraphe, marchand drapier, demeurant à Nogent/Seine, ! en 1645-1662, ∞ à Marie GILLES, ne sait pas signer, ! en 1642, fille de Denis G.

En 1642, Pierre LOIRET, drapier et Marie GILLES sa femme, et Jean BLANCHARD, maître pâtissier, et Denis GILLES sa femme, demeurant à Nogent/Seine, vendent des biens issues de Guillaume GILLES, et déclarés en 1582<sup>361, 362</sup>.

358 Le 26.12.1617, sentence nommant Joseph LOIRET et Jeanne SEURETIN, lors sa femme, auparavant de Pierre GILLES, tuteurs des mineurs du défunt. Témoins les parents des mineurs: Joseph LOYRET, Denis GILLES, Hubert et Jean AULBERT, Pierre PHELIPPE et Sébastien DESPORTES (?), François GALLOYS l'aîné [AD 10 - E\* 2877]

359 Le 5.6.1618, Joseph LOIRET, vigneron demeurant à Courclain, et Jehanne SEURTIN, à cause d'elle, vendent à Lupien DAOUST, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, 1 quartier de terre labourable à La Chapelle-Godefroy, en la Rue Basse, entre l'aquéreur et Edmé VALLÉE, la Rue Basse et le chemin Saultereau. Ils ne savent pas signer [AD 10 - E\* 2877]

360 Le 7.5.1619, Joseph LOIRET, drapier drapant demeurant à Nogent et Jeanne SURTIN sa femme, à cause d'elle, qui ne savent pas signer, vendent à Pierre PILLAVOYNE, foulon de drap à Corclain, 1 arpent de terre en 2 pièces aux lieux-dits "le pont au pied" et "le bas au loup" [AD 10 - E\* 2878]

361 Le 18.1.1642, Pierre LOIRET et Marie GILLES sa femme, et Jean BLANCHARD et Denise GILLES sa femme vendent à AUBERT de biens issus de Guillaume GILLES, et déclarés le 10.6.1582 [AD 10 - 24 H 65]

362 Le 18.1.1642, Pierre LOIRET, drapier, et Marye GILLES sa femme, et Jehan BLANCHARD, maître pâtissier demeurant à Nogent, et Denise GILLE, sa femme, vendent à Michel GEORGIN, vigneron demeurant au Clos de Marnay:

- une maison couverte de paille à Courclain à 4 chas, entre les pastures grasses et le jardin d'icelle maison, Maître Jeh. GUICHON et ?
- un jardin et arbres fruitiers
- une autre maison à Courclain proche celle ci-dessus consistant en 1 chas, couverte de paille, bas coté, mesure, étable, cour, jardin et accin, entre ? et Claude COLLET à cause de sa femme, le pignon d'entre ladite maison est celle de ladite ferme COLLET mitoyen, les pastures grasses et une cour commune
- 1/2 quartier de terre à Courclain
- 1/2 quartier de terre

Les deux maris signent, leurs femmes ne savent pas

En 1645, Pierre LOIRET est témoin dans une enquête à Saint-Aubin<sup>363</sup>.

En 1653, Pierre LOIRET, drapier à Nogent/Seine, époux de Jeanne LHERMITTE, intervient dans un contrat notarié. Il signe: Pierre Loiret<sup>364</sup>.

En 1662 Pierre LOIRET, marchand drapier à Nogent/Seine, intervient dans un contrat notarié. Il signe "Pierre Loiret" avec paraphe<sup>365</sup>.

Pierre LOIRET et Marie GILLES sont les parents de:

Edmé, b 19.2.1633 Nogent/Seine, p M.e Edmé LOYRET, p.tre et vicaire de cette église, signe: E Loiret vic., m Honneste Fille Anne fille de Jacques COLLET, signe: Anne Colet

Jean, b 21.11.1637 Nogent/Seine, p Jean LECLERT, m Magdelaine DONDEAU, qui signent

Barbe, b 9.11.1640 Nogent/Seine, p Jean BLANCHARD, m Barbe fille de Denis DONDEAU

Anne, b 3.9.1644 Nogent/Seine, p Claude DONDEAU, m Anne DOURY, ∞ 15.7.1669 Nogent/Seine à Jacques BLANCHARD, maître boulanger, ° ca 1643, fils de Laurent B., † /1669, et Marie FRICAULT, (†) 3.6.1651 Nogent/Seine

Jean, b 19.6.1646 Nogent/Seine, p Jean BLESME, m Jeanne IMBERT

∞(2) /1653 à Jeanne LHERMITTE

**C. (?) Pierre**, drapier à Nogent/Seine, ! en 1676-1686, ∞ à Claude GLORIÉ

En 1681, Pierre LOIRET, drapier à Nogent/Seine, époux de Claude GLORIÉ, intervient dans un contrat notarié<sup>366</sup>.

signer [AD 10 - E\* 2878]

363 Le 2.8.1645 comparaissent Jean QUINCON, laboureur à Saint-Aubin, 76 ans, Pasquet GRISAT, vigneron à Saint-Aubin, 48 ans, Jacq. CAULAY, vigneron à Saint-Aubin, 60 ans, Nicolas VOCTURIN, vigneron à Saint-Aubin, 72 ans, Claude ROUSSAT, à Godefroy, 55 ans. Temoins: Pierre LOIRET et Jehan BLANCHARD [AD 10 - E\* 2864]

364 En 1653, Pierre LOIRET, drapier à Nogent, époux de Jeanne LHERMITTE, intervient dans un contrat. Il signe "Pierre Loiret" [AD 10 - 2E 66/14]

365 Le 16.5.1662, Pierre LOIRET, marchand drapier demeurant à Nogent, intervient dans un contrat. Il signe "Pierre Loiret" avec paraphe [AD 10 - 2E 66/17]

366 Le 3.11.1681, Pierre LOIRET, drapier à Nogent, époux de Claude GLORIÉ, fait un paiement à Maître Jacques AUBERT, garde de scel au bailliage de Nogent, demeurant à La Chapelle-Godefroy, fondé de pouvoir de Honnête Femme Maryté Catherine BAULT, sœur tourière au couvent de la visitation de Troyes. Mention de Maître Louis PIERRON, vivant avocat en Parlement, son grand-oncle [AD 10 - 2E 66/27]

**D. Nicolas**, drapier, de Nogent/Seine, ! en 1677

## LORET

**A. Edmond**, ! en 1559-1568, † /1578, ∞ à Edmée BRIGEON, ! en 1578-1585

Edmond LORET paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1568. Jean VOITRIN paye pour eux deux en 1563. Edmond LORET paye pour un acquêt des héritiers de Denis POPILLART en 1564 et 1565. Edmée BRIGEON, veuve d'Edmond LORET, paye censive de 1578 à 1585. En 1584, Jean FONTAINE l'aîné et en 1585, Nicolas PILLAVOINE payent pour elle<sup>367</sup>.

En 1575/1576<sup>368</sup> et 1582<sup>369, 370</sup>, Edmée BERGUIN, veuve d'Edmond LORET, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Elle déclare un accin fermé de haies, plus tard à Pierre PILLAVOINE, et une terre à faire chénevière, plus tard aux héritiers de Simon JUBELOT. Elle fait une autre déclaration avec la veuve de Claude BUGNOT pour une maison couverte de fer rue aux Charrons, plus tard aux héritiers de Simon JUBELOT.

367 Edmon LORET paye censive à Saint-Aubin en 1559-1563, 1566-1568; Jehan VOITURIN paye pour eux deux en 1563; il paye pour un acquêt des hoirs de Denis POPILLART en 1564 et à la décharge de Denis POPILLART en 1565; Edmée BRIGEON, veuve d'Edmond LORET, paye censive en 1578 pour un acquêt d'Amant GALLOIS; elle paye encore en 1579-1585; en 1584, Jehan FONTAINE l'aîné paye à sa décharge; en 1585, Nicolas PILLAVOINE paye pour elle [AD 10 - E\* 2881]

368 En 1575/1576, Edmée BRIGEON, veuve d'Edmond LOYRET, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- un accin fermé de haies contenant 1 quartier
- une terre à faire chénevière

Et avec la veuve de Claude BEIGNOT

- une maison, cour et jardin entre la veuve LOYRET et les héritiers de la DURANDE, une ruelle et la rue commune [AD 10 - 24 H 118]

369 Le 10.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Edmée BERGUIN veuve d'Edmon LOYER:

- pour un accin fermé de haies (plus tard à Pierre PILLAVOINE)
- pour une terre à faire chénevière (plus tard aux héritiers de Simond JUBELOT)

Le 24.?.1582, la même avec la veuve de Claude BUGNOT

- une maison couverte de "feurre", cour et jardin rue des Charons (plus tard aux héritiers de Simond JUBELOT)
- Elles ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 93]

370 En 1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Edmée BORGERIN, veuve d'Edmon LOYER, déclare:

- un accin fermé de haies contenant 1 quartier et plus "Les Nots de l'Avant"

Et avec la veuve de Claude BUGNOT, qui ne sait pas signer:

- une maison couverte de "feurre", cour et jardin, rue des ... [AD 10 - 24 H 118]

## LORIETTE

A. Marie, (†) 15.1.1653

## LORMIER

A. Antoine, manouvrier, ! en 1558-1563, † 1563/1564, ∞ à Barbe ANCEAU, ! en 1558-1575

En 1558, Antoine LORMIER, manouvrier à Saint-Aubin, et Barbe ANCEAU, sa femme, vendent un jardin contenant 7 à 8 cordes, à Saint-Aubin<sup>371</sup>.

Antoine LORMIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1563, sa veuve paye de 1564 à 1575 et Blaise LORMIER paye pour ses héritiers en 1576<sup>372</sup>.

En 1572, Barbe ANCEAU, veuve d'Antoine LORMIER, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin<sup>373, 374</sup>.

Barbe ANCEAU semble apparentée à Guyon ANCEAU (fils de Georges) car ce dernier paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1572 pour Blaise LORMIER, fils de Barbe ANCEAU.

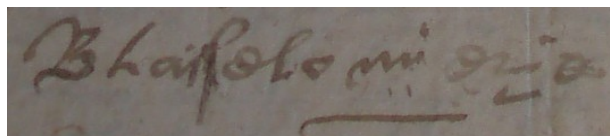
Antoine LORMIER est probablement le père de:  
Blaise

**A.1. (?) Blaise**, tisserand en toile, ! en 1568-1595

Blaise LORMIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1568 à 1585. Il paye pour Nicolas VOITRIN en 1568. Guyon ANCEAU, en 1572, Jean POPILLART en 1572 et Jacques BENOIST en 1574 et 1583 payent pour lui. Il paye pour sa maison en 1575. Il paye pour

les héritiers d'Antoine LORMIER en 1576<sup>375</sup>.

En 1572, Blaise LORMIER fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il signe "Blaise



Lormier<sup>376, 377</sup>.

En 1580, un particulier de Saint-Aubin vend la rente sur une maison acquise de Blaise LHORMIER<sup>378</sup>.

En 1582, Blaise LORMIER fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet. Il déclare un chas de maison, plus tard à Denis LECLERC. Il signe "Blaise Lormier"<sup>379</sup>.

En 1585, Blaise LORMIER, tisserand de toile à

375 Blaise LORMIER paye censive à Saint-Aubin pour Nicolas VOITURIN en 1568; il paye en 1569-1573, 1577-1579, 1581-1585; Guyon ANCEAU paye pour lui en 1572; Jehan POPILLART paye pour lui en 1572; Jacques BENOIST paye à sa décharge en 1574 et 1583; il paye pour sa maison en 1575; il paye pour les hoirs d'Anthoine LORMIER en 1576 [AD 10 - E\* 2881]

376 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de Blaise LORMIER, qui signe "Blaise Lormier", pour:

- demi-arpent de terre ou environ en La Thavelle, Estiene VOYTERIN le jeune et Jehan MIGORDIN dit Martin, les hoirs Denis BENOIST et plusieurs
- une autre pièce de terre contenant demi-arpent en ce même lieu, entre la veuve Guille. POUPILLARD et Jehan SIMON, les terres des Mergiers et plusieurs
- un quartier et demi de terre au dessus de l'Enfermerie, entre la veuve Sébastien MAROTTE et les hoirs Ambroise SIMON, les hoirs Alexis MARLIN et les hoirs Ambroise SYMON
- Taxé à 4 sols de cens. [AD 10 - E\* 2875]

377 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Blaise LORMIER pour 3 articles [AD 10 - E\* 2882]

378 Le 10.4.1574, Jehan ANCEAU, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, retient à titre de rente foncière emphytéotique de Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, une maison, étable, cour, jardin, pré, terre à faire chénevière et appartenante rue aux Rasles, entre la veuve de Jehan JOUET et les héritiers de Georges COULAS, ladite veuve JOUET et la rivière d'Arduisson.

Le 10.4.1574, Jehan ANCEAU, qui signe, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, vend à Nicolas NUGAULT ladite maison, par acquis de Jacqueline ANCEAU, sa sœur, par échange fait entre eux de leurs héritages. 1.2.1580, ladite rente est rachetée par Germain VOICTURIN, qui signe "Germain Voyterin" avec paraphe, auquel la maison est appartenant à cause de l'acquisition faite de Blaise LHORMIER [AD 10 - E\* 2858]

379 En 1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Blaise LORMIER, qui signe "Blaise Lormier":

- un chas de maison, petite étable et petite portion de terre à faire chénevière, entre la veuve de Jehan JOET et ?, Claude COULLAS et Jehan POUPILLARD (plus tard à Denis LECLERC) [AD 10 - 24 H 93]

371 Le 28.12.1558, Anthoine LORMIER, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Barbe ANCEAU, sa femme, vendent à Noël EURAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, un jardin et préau, contenant 7 à 8 cordes, à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

372 Anthoine LORMIER paye censive à Saint-Aubin en 1559-1563; sa veuve paye en 1564-1575; Blaise LORMIER paye pour ses hoirs en 1576 [AD 10 - E\* 2881]

373 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 21.10.1572 de la veuve d'Antoine LORMIER, Barbe ANCEAU, pour:

- un demi-arpent de terre en la Tavelle, entre Jehan MIGORDIN dit Martin et Claude MOSARD, les terres de Mergers et la veuve Denis BENOIST (barré, Jeh. POPILLARD lesné a les droits)
- un quartier de terre en Vallerard, entre Jehan MIGORDIN dit Martin et Jesse MERCIER, Claude DESQUAINS et Michel MERCIER
- demi-arpent de jardin ou environ audit finage lieudit l'osche Gillequin, entre les hoirs Claude MERCIER et le couvent, la rue Pescheloche et un petit sentier allant de Saint-Aubin à Corclain
- un petit saussois contenant environ demi-quartier près de ce même lieu, entre les hoirs Jehan ROMMILLY et Jacques BENOIST, les Isles et ladite rue Pescheloche
- Taxée à 7 sols de cens. [AD 10 - E\* 2875]

374 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de la veuve d'Anthoine LORMIER pour 3 articles [AD 10 - E\* 2882]



Courclain, vend un demi-arpen de terre labourable au finage d'Avant au lieudit "La Justice", partagé par indivis avec la veuve et les héritiers de feu Sébastien BEGUE. Il signe "Blaise Lormier"<sup>380</sup>.

Blaise LORMIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1596. Il paye pour la moitié de la maison qu'il a acquise des héritiers de Claude COLLAS<sup>381</sup>.

En 1595, Blaise LORMIER, tisserand de toile à Saint-Aubin vend un demi-quartier de terre rue aux Charrons, partagé par indivis avec les enfants mineurs de feu Claude COLARD, naguère acquis d'Etienne MERLIN. Il signe "Blaise Lormier"<sup>382</sup>.

**B. Jean**, laboureur, ∞ à Didière HERMAY, ! en 1594-1596

En 1594, Jean LORMIER, laboureur à Saint-Aubin, et Didière HERMAY, sa femme, vendent un demi-arpen de terre et pré en 2 pièces au lieudit "Le Vergez près la Chosme". Ils ne savent pas signer<sup>383</sup>.

En 1596, Jean LORMIER, laboureur à Saint-Aubin et Didière HERMAY, sa femme, achètent un demi-arpen de terre et pré en 2 pièces<sup>384</sup>.

En 1591, Jean LORMIER est cité avec d'autres habitants de Saint-Aubin dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts<sup>385</sup>.

## LOURDET

**A. Nicolas**, ne sait pas signer, domestique de Simon PRUDHOM, laboureur, ! en 1707

**B. François**, d'Avon-la-Pèze, ne sait pas signer, ! en 1712

## LOY

**A. Ancelot**, ne sait pas signer, de Fontaine-Mâcon, fils de Claude L.

En 1689, Jean LOUET l'aîné, vigneron à La Chapelle-Godefroy, Laurent, Guillaume et Jean le jeune LOUET, vigneron à Fontaine-Mâcon, interviennent comme héritiers de feu Ancelot LOUET, vigneron à Fontaine-Mâcon. L'acte est signé "G Louet", les autres ne savent pas signer<sup>386</sup>.

∞ à Michelle GUICHARD, ne sait pas signer, fille de Pierre G. et Anne BOURGEOIS

380 Le dernier.8.1585, Blaise LHORMIER, tisserand en toile demeurant à Courclain, vend à Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpen de terre labourable au finage d'Avant au lieudit "La Justice" partant par indivis avec la veuve et les héritiers de feu Sébastien BERGUE. Il signe "Blaise Lormier" [AD 10 - 24 H 93]

381 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Blaise LORMIER paye censive pour la moitié de la maison qu'il a acquise des hoirs Claude COLLAS en 1593 - il doit lods et ventes -; il paye en 1594, 1595, 1596 [AD 10 - E\* 2883]

382 Le 4.4.1595, Blaise LHORMIER, tisserand en toile demeurant à Saint-Aubin vend à Guille. MIGORDIN, laboureur demeurant audit lieu, 1/2 quartier de terre rue aux Charrons, partant par indivis avec les enfants mineurs de feu Claude COLAR, naguère acquis d'Estienne MARLIN demeurant à Saint-Aubin. L'acte est signé "Blaise Lormier" et "Guillaume Mygordin" [AD 10 - 24 H 93]

383 Le 14.4.1594, Jehan LORMIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Didière HERMAY, sa femme, qui ne savent pas signer, vendent à Guille. MIGORDIN, marchand et laboureur demeurant à présent au Paraclet, 1/2 arpen de terre et pré en 2 pièces au lieudit "Le Vergez près la Chosme". Mention de Pierre PAILLOIT [AD 10 - 24 H 93]

384 Le 16.12.1596, Pierre PAILLONET, tisserand en toile demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, vend à Jehan LORMIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin et Didière HERMAY, sa femme, 1/2 arpen de terre et pré en 2 pièces [AD 10 - 24 H 100]

385 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour Saint-Aubin: Nicolas PILLAVOYNE, Nicolas FONTAT, Jehan HUCGUENIN, Jehan LORMIER, Hilaire DESQUINS, Edmé LA...

(LAUNAY ?), Jehan LANGAR, Estienne COLAS, François GALLOYS l'aîné, Pierre JULLOT, Simon JULLOT, Jehan MAROTTE, Germain VOITURIN [AD 10 - E\* 2801]

386 Le 11.11.1689, Jean LOUET l'aîné, vigneron à La Chapelle-Godefroy, Laurent, Guillaume et Jean le jeune LOUET, vigneron à Fontaine-Mâcon, héritiers de feu Ancelot LOUET, vigneron à Fontaine-Mâcon, se déclarent propriétaires d'un demi-arpen de terre planté en vigne à Fontaine-Mâcon, lieudit "les Charates". L'acte est signé "G Louet", les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/30]